

Faculté de philosophie, arts et lettres

La dialectique de l'Autre au prisme du genre dans l'œuvre de Simone de Beauvoir. Analyse des récits de soi.

Auteur : DIGRADO Éléonore
Promotrice : SÀBADO NOVAU Marta
Année académique 2020-2021
Master [120] en langues et lettres françaises et romanes. Orientation
générale. Finalité approfondie.

Remerciements

Tout d'abord, je tiens à remercier ma promotrice, Madame Sábado Novau, de m'avoir donné l'opportunité de travailler sur ce sujet passionnant, et de m'avoir guidée au long de ce travail. Ses conseils, sa disponibilité, ainsi que ses relectures, m'ont permis de mener à bien ce mémoire.

Ensuite, je remercie l'ensemble de mes professeurs de l'Université de Namur et de l'Université Catholique de Louvain-la-Neuve pour ces cinq années de formation, ainsi que l'ensemble du personnel de bibliothèque pour m'avoir si souvent aidée lors de mes recherches.

Je souhaite également remercier mes amies Camille, Margot et Floriane pour leurs encouragements et leur motivation durant les périodes plus compliquées. Je remercie plus particulièrement Nathalie pour ses précieuses relectures. Merci également à François pour son soutien sans faille depuis des années.

Enfin, je remercie également les membres de ma famille pour leur accompagnement depuis toujours, et notamment dans mon parcours universitaire, je n'y serais pas parvenue sans eux.

Je souhaite dédier ce mémoire à ma grand-mère, Françoise Charlier, sans qui, rien de tout cela n'aurait été possible. Son attention et sa bienveillance depuis toujours m'est plus que précieuse.

Je veux tout de la vie, être une femme et aussi un homme, avoir beaucoup d'amis, et aussi la solitude, travailler énormément, écrire de bons livres, et aussi voyager, m'amuser, être égoïste et aussi généreuse. Vous voyez, ce n'est pas facile d'avoir tout ce que je veux. Or quand je n'y parviens pas, ça me rend folle de colère.

Simone de Beauvoir, Lettre à Nelson Algren du
3 juillet 1947.

Table des matières

Introduction	1
Partie 1.....	9
1. Les écrits féminins dans la société du 20 ^e siècle	12
2. L'autobiographie beauvoirienne, définition d'un genre.....	15
2.1. L'autobiographie féminine	15
2.2. Le cycle autobiographique beauvoirien.....	17
2.3. <i>La Force des choses</i> dans l'entreprise autobiographique beauvoirienne	20
2.4. <i>La Force des choses</i> : mémoire ou autobiographie ?	22
3. La correspondance beauvoirienne, définition d'un genre	26
3.1. L'épistolaire dans la tradition littéraire	26
3.2. L'épistolaire féminine.....	27
3.3. Simone de Beauvoir, épistolière	29
3.4. Les <i>Lettres à Sartre</i>	30
3.5. Les <i>Lettres à Algren</i>	31
4. Le journal intime de Simone de Beauvoir.....	33
4.1. Le journal intime dans la tradition littéraire	33
4.2. Le journal intime dans l'œuvre de Simone de Beauvoir	35
Partie 2.....	38
1. L'entreprise d'écriture de Simone de Beauvoir.	38
1.1. La place de l'Autre dans l'écriture beauvoirienne	40
1.2. L'importance de l'Histoire dans l'écriture beauvoirienne	42
1.3. Une écriture marquée par l'engagement.....	43
2. L'écriture dans <i>La Force des choses</i>	44
2.1. L'écriture comme moyen de communication.....	44
2.2. Un engagement existentialiste.....	46
2.3. Une écriture de l'Histoire.....	49
2.4. Une écriture marquée par l'Autre	53
3. Les <i>Lettres à Algren</i> : une correspondance marquée par la présence et l'absence de l'Autre.....	59
3.1. Nelson en tant qu'Autre.	59
3.2. Les projets d'écriture de Beauvoir au travers des lettres	66
3.3. Sartre en tant qu'Autre.....	67
3.4. Des lettres comme témoignage historique	69
4. Les <i>Lettres à Sartre</i> : une correspondance marquée par la présence et l'absence de l'Autre.....	70
4.1. Sartre en tant qu'Autre.....	70
4.2. La place de l'Autre dans l'écriture beauvoirienne	72
5. Croisement des <i>Lettres à Sartre</i> , des <i>Lettres à Algren</i> et de <i>La Force des choses</i>	73
Partie 3.....	76
1. La construction de soi au prisme de l'Autre	76
2. Le traitement de l'Autre au prisme du genre.	79
2.1. Une mise en scène de soi au prisme du genre féminin.....	80
2.2. Une autobiographie de couple ?	81
3. Une réflexion sur l'Autre au travers de l'œuvre beauvoirienne	82

3.1. <i>Le Deuxième Sexe</i>	83
<i>Conclusion</i>	85
<i>Bibliographie</i>.....	89

Introduction

Simone de Beauvoir est connue pour son engagement féministe et est immanquablement associée à Sartre, avec lequel elle incarne un couple mythique. Elle est également retenue en tant qu'essayiste, romancière et comme mémorialiste. Cependant, une partie importante de son travail d'écriture se compose également d'une correspondance avec de nombreuses personnes telles que Jacques-Laurent Bost, Claude Lanzmann, Violette Leduc et bien d'autres.

Entre 1937 et 1964, Simone de Beauvoir rédige environ trois cents lettres à son amant américain Nelson Algren, rencontré lors d'un voyage à Chicago. Dans le même temps, elle poursuit sa correspondance avec l'homme de lettres Jean-Paul Sartre, ainsi que la rédaction de plusieurs de ses ouvrages, dont son célèbre cycle mémoriel dans lequel elle publie son histoire personnelle en trois tomes : l'écriture autobiographique devient alors une composante essentielle de son parcours littéraire. Une partie de cette entreprise autobiographique causera la fin de l'échange épistolaire entre Beauvoir et Algren : en effet, suite à la publication et la traduction de *La Force des choses*¹, l'amant américain, extrêmement mécontent de voir que l'écrivaine ait raconté leur histoire d'amour et publié deux extraits de lettres qu'il lui avait écrites, met fin à leur relation.

En ce qui concerne sa correspondance avec Sartre, celle-ci s'étale sur une période de trente-sept années, de 1936 à 1963, et est reprise dans deux volumes qui ne contiennent pas la totalité des lettres alors échangées. En 1983, après la mort de Jean-Paul Sartre, c'est Simone de Beauvoir elle-même qui édite la correspondance de l'homme de lettres sous le titre *Lettres au Castor et à quelques autres*. L'auteure avait alors prodigué aux lettres d'importantes coupes sans que celles-ci soient signalées dans le texte imprimé, mais le lecteur en était averti. Les lettres de Beauvoir à Sartre ont, quant à elles, été publiées en 1990 par la fille adoptive de l'auteure, Sylvie Le Bon de Beauvoir. Lors d'une interview, cette dernière explique que la publication était souhaitée par Simone de Beauvoir, et ce, dans un objectif de vérité totale, mais uniquement de manière posthume².

Une fois publiée, la correspondance entre les deux partenaires a beaucoup étonné, bousculant alors l'image du couple officiel tel qu'il était représenté depuis la parution des *Mémoires d'une jeune fille rangée* (1958). En effet, les lettres attestent notamment de la

¹ BEAUVOIR Simone de, *La Force des choses*, t. 1, Paris, Gallimard, 1963. Et BEAUVOIR Simone de, *La Force des choses*, t. 2, Paris, Gallimard, 1963.

² TIDD Ursula, LE BON DE BEAUVOIR Sylvie, « Entretien avec Sylvie Le Bon De Beauvoir 30 août 1994 » in *Simone De Beauvoir Studies*, vol. 12, 1995, p. 10–16.

bisexualité de l'écrivaine puisqu'elles mettent en avant les relations que Beauvoir a entretenues avec certaines de ses anciennes élèves. De plus, Anna Ledwina indique que les échanges privés de l'auteure montrent une « désinvolture manipulatrice³ » du couple que formaient Beauvoir et Sartre envers les personnes plus jeunes.

La publication de la correspondance de Simone de Beauvoir va ébranler la scène publique puisque l'image de l'amante passionnée qui y est donnée à voir va rompre avec l'image féministe rejetant les stéréotypes féminins que véhiculait la femme de lettres. S'il est vrai que Beauvoir accorde une place importante à Sartre dans son cycle autobiographique, nous notons que celui-ci est traité avec une certaine distance qui contraste avec les lettres de l'auteure. C'est à partir de là que s'est entamée la réflexion de ce mémoire : de quelle manière le traitement de l'Autre apparaît dans l'œuvre de Beauvoir ? En effet, à la suite de la publication de ses écrits personnels, la réception est plutôt sévère envers l'écrivaine. Sylvie Chaperon explique que la critique a notamment utilisé l'état de la situation du féminisme de l'époque, qui était sur le déclin, pour blâmer publiquement Simone de Beauvoir :

Dans les années 1980 et 1990, les critiques à l'encontre de Beauvoir ont atteint des sommets, s'en prenant tour à tour à son prétendu arrivisme pendant l'occupation, à sa vie sexuelle et amoureuse ou à son refus de la maternité. La multiplication des attaques tenait au déclin du mouvement féministe et au tour libéral et conservateur de ces décennies⁴.

Dans la même perspective, il sera reproché à Beauvoir de ne pas avoir été fidèle aux idées, notamment féministes, qu'elle a défendues tout au long de sa vie. Par exemple, lors de la publication de la correspondance croisée de Beauvoir avec son amant et ami Jacques-Laurent Bost, un article du journal *Le Point* est intitulé *Simone de Beauvoir : Ces lettres qui ébranlent un mythe*⁵. Le titre rend alors compte des impressions des lecteurs suite à l'ouverture des archives intimes : l'image de Beauvoir amoureuse se laissant aller à la candeur et à des déclarations passionnées coïncide mal avec la figure du féminisme et de l'intellectuelle qu'elle représentait. Dès lors, nous nous sommes demandée si le traitement de l'Autre, notamment l'Autre intime que représentent Algren et Sartre, n'était pas lié à la figure féminine et féministe que symbolisait Beauvoir. Si l'auteure n'a pas rendu la réalité de ses relations intimes au travers de son autobiographie, c'est probablement parce qu'elle savait que celles-ci seraient critiquées.

³ LEDWINA Anna, « Le sens selon Simone de Beauvoir : écrire pour se dire et communiquer avec les autres » *Synergies*, Pologne, n° 6, 2009, p. 158.

⁴ CHAPERON Sylvie, « Les études beauvoiriennes aujourd'hui », dans KRISTEVA Julia (sous la direction de), *(Re) découvrir l'œuvre de Simone de Beauvoir, Du Deuxième sexe à la Cérémonie des Adieux*, Paris, Le Bord l'Eau, 2008, p. 467.

⁵ AMETTE Jacques-Pierre. *Simone de Beauvoir : Ces lettres qui ébranlent un mythe*, *Le Point*, 15 avril 2004.

Nous verrons également que Beauvoir aspire à une écriture lui permettant de communiquer avec autrui, et pour accéder à son objectif, elle accorde une place importante à la figure de l'Autre. Dès lors, nous tenterons de démontrer que le traitement de l'Autre peut passer par différentes stratégies narratives telles qu'une écriture engagée et une écriture de l'Histoire.

Dans le cadre de ce travail, nous utiliserons le concept de l'« Autre » entendu au sens de la conception d'altérité telle que définie par Emmanuel Levinas dans l'ouvrage *Altérité et transcendance* :

Dans la relation à autrui, l'autre m'apparaît comme celui à qui je dois quelque chose, à l'égard de qui j'ai une responsabilité [...] toute relation avec autrui est une relation avec un être envers lequel j'ai des obligations⁶.

Présentation de corpus

Pour ce travail, nous nous intéresserons à la période de vie de l'auteure qui coïncide avec la période de rédaction des *Lettres à Nelson Algren*⁷. C'est pourquoi nous avons choisi de travailler sur l'ouvrage autobiographique *La Force des choses*, dont le récit s'ouvre sur le mois d'août 1944 et s'achève en automne 1962, ainsi que sur une partie des *Lettres à Sartre*⁸, s'étalant sur la même période.

Les *Lettres à Nelson Algren* sont publiées de manière posthume en 1997 par Sylvie Le Bon de Beauvoir. Ce dialogue transatlantique entre les deux amants se compose de trois-cent-quatre lettres dans lesquelles Beauvoir écrit en anglais et se charge de tout expliquer à l'Américain : son passé, sa vie parisienne, ses goûts, ses voyages. C'est ainsi qu'elle livre dix-sept années de vie culturelle et politique en France et permet à son lecteur d'entrer dans son intimité, dans sa relation avec Sartre, dans ses disputes et dans ses amours. Selon Élène Cliche, dans son article « La correspondance de Simone de Beauvoir à Nelson Algren : Une expérience de l'altérité et de l'élaboration d'un autoportrait paradoxal », ces lettres, écrites en anglais pour se faire comprendre par Algren, sont la preuve que cette pratique épistolaire est pour l'auteure une « expérimentation littéraire dans une autre langue et par conséquent un autre style⁹. »

Les *Lettres à Sartre* sont, quant à elles, publiées en deux volumes de manière posthume en 1990 par Sylvie Le Bon de Beauvoir. Dans ces trois-cent-vingt-et-une lettres datant de janvier 1930 à juillet 1963, Beauvoir livre également de nombreux détails sur sa vie privée. Les

⁶ LEVINAS Emmanuel, *Altérité et transcendance*, Paris, Fata Morgana, 1995, p. 111.

⁷ BEAUVOIR Simone de, *Lettres à Nelson Algren: un amour transatlantique, 1947-1964*, Paris, Gallimard, 1997.

⁸ BEAUVOIR Simone de, *Lettres à Sartre*, t. 2, 1940-1963, Paris, Gallimard, 1990.

⁹ CLICHE Élène, « La correspondance de Simone de Beauvoir à Nelson Algren : Une expérience de l'altérité et de l'élaboration d'un autoportrait paradoxal » *Simone De Beauvoir Studies*, vol. 17, 2000, p. 129.

lettres étudiées dans le cadre de ce travail sont celles de 1944 à 1964, qui permettent un accès à l'intimité du couple durant les voyages de Simone de Beauvoir, et qui sont rédigées dans le même temps que sa correspondance avec Nelson Algren. Beauvoir y décrit sa vie quotidienne et le monde qui l'entoure, elle accorde également une grande place à l'expression de ses sentiments.

La Force des choses, publié en 1963, est le troisième tome autobiographique, il succède aux *Mémoires d'une jeune fille rangée* (1958) et à *La Force de l'âge* (1960). Dans le tome sélectionné, Beauvoir revient rétrospectivement sur sa vie de 1944 à 1962, elle y raconte sa relation particulière avec Sartre, ses écrits, ses études pour *Le Deuxième sexe* (1949), ses nombreux amis (Boris Vian, Albert Camus ou encore Jean Genet), ses rapports avec Nelson Algren, ses nombreux voyages, notamment au Maghreb, aux États-Unis et en Norvège et enfin, les divers conflits sociopolitiques de l'époque.

De plus, à partir de *La Force de l'âge*, la technique du journal intime, autre type d'écrit de soi, va être employée de plus en plus souvent par l'auteure afin de faire revivre diverses périodes de son passé de manière plus détaillée :

Et puis un matin, la chose arriva. Alors, dans la solitude et l'angoisse, j'ai commencé à tenir un journal. Il me semble plus vivant, plus exact que le récit que j'en pourrais tirer. Le voici donc. Je me borne à en élaguer des détails oiseux, des considérations trop intimes, des rabâchages¹⁰.

À partir de cette information, le récit est coupé sur une trentaine de pages pour intégrer des parties du journal intime, prenant alors le dessus sur le récit lui-même. Cette utilisation du journal intime se voit encore davantage utilisée dans *La Force des choses*. Vivi-Anne Lennartsson, dans son livre *L'effet-sincérité*¹¹, voit dans ces extraits de journal intime, la preuve d'une grande authenticité de son autobiographie. En effet, selon elle, ces passages permettent à Beauvoir de rendre des émotions intimes que le passage du temps aurait rendues lointaines dans sa mémoire, tout en conservant la visée objective importante du genre de l'autobiographie.

État d'études Beauvoiriennes correspondant à la problématique

La vie de Simone de Beauvoir a longuement été travaillée : beaucoup d'études biographiques de l'auteure ont vu le jour, notamment la biographie rédigée par Danielle

¹⁰ BEAUVOIR Simone de, *La Force de l'âge*, Paris, Gallimard, 1960, p. 433.

¹¹ LENNARTSSON Vivi-Anne, *L'Effet-sincérité, L'autobiographie littéraire vue à travers la critique journalistique. L'Exemple de La Force des choses de Simone de Beauvoir*, Lund (Suède), Romanska institutionen, Lunds Universitet, 2001.

Sallenave dans son ouvrage *Castor de guerre* (2008). Dans son livre *Simone de Beauvoir : biographie* (2007), Huguette Bouchardeau présente également la femme de lettres sous l'angle croisé de la figure littéraire, philosophe et militante qu'elle était. Dans cette même perspective, Jacques Deguy et Sylvie Le Bon de Beauvoir ont également fourni un travail autobiographique intitulé *Simone de Beauvoir, Écrire la liberté* (2008).

Cependant, nous avons constaté que, depuis la parution de l'entreprise autobiographique de l'auteure au début des années soixante, peu d'essais et d'articles lui ont été consacrés. Seulement deux monographies ayant pour sujet l'autobiographie ont été publiées. Ces dernières sont récentes puisqu'il s'agit du travail d'Éliane Lecarme-Tabone en 2000 sur *Les Mémoires d'une jeune fille rangée*, ainsi qu'une étude de la réception de *La Force des choses* par Vivi-Anne Lennartsson en 2001. En 2002, la revue des *Temps modernes* a consacré un numéro spécial à Simone de Beauvoir, mais aucun article ne portait sur son autobiographie. En 2008, à l'occasion du centenaire de la naissance de l'auteure, *Le Magazine littéraire* a également publié un numéro spécial sur Simone de Beauvoir, mais de nouveau aucun article sur son autobiographie. Concernant la relation de l'écrivaine avec Jean-Paul Sartre et Nelson Algren, nous notons les articles de Bernard Fauconnier¹² et de Bill Savage¹³. Quant à la dialectique de l'Autre dans l'œuvre de Beauvoir, elle a été le sujet de plusieurs études. Nous pouvons notamment citer le travail de Françoise Rétif qui, en 1998, publie *Simone de Beauvoir : l'autre en miroir* où elle étudie le rapport entre le Moi et l'Autre au travers des écrits de Beauvoir. Toutefois, Rétif ne se penche pas sur les correspondances de l'auteure. Anna Ledwina a également étudié le sens de l'altérité dans l'œuvre romanesque de l'auteure, mais elle n'a pas travaillé le corpus sélectionné dans le cadre de ce mémoire. Ses recherches seront toutefois utilisées comme point de départ dans notre travail. En 2008, Julia Kristeva dirige un colloque consacré à Simone de Beauvoir, intitulé *(Re)Découvrir l'œuvre de Simone de Beauvoir*, où l'entreprise autobiographique de l'auteure est davantage étudiée puisque l'objectif du colloque est de présenter Simone de Beauvoir dans son expérience d'écrivaine.

En ce qui concerne la correspondance, plusieurs articles ont été publiés sur les échanges épistolaires qu'entretenait Beauvoir avec ses proches, et notamment avec Algren et Sartre. Les *Lettres à Sartre* ont majoritairement été étudiées en rapport avec le *Journal de guerre* qu'a tenu Beauvoir, publié de manière posthume en 1990. De plus, si Liliane Lazar établit une étude

¹² FAUCCONNIER Bernard, « Sartre et Beauvoir : le dialogue infini », *Le Magazine Littéraire*, n° 471, 2008, p. 42-43.

¹³ SAVAGE Bill, « L'amoureuse et l'autre », *Le Magazine Littéraire*, n° 471, 2008, p. 45.

comparative¹⁴ entre la correspondance de Beauvoir avec Sartre et celle de l'écrivaine avec Jacques-Laurent Bost, le travail semble unique. Aucune étude similaire n'a été trouvée à propos des lettres échangées dans les correspondances sélectionnées pour ce travail.

En revanche, dans les éditions des *Lettres à Sartre* et des *Lettres à Algren*, Sylvie Lebon de Beauvoir établit un parallèle entre les échanges et le cycle autobiographique (*Mémoires d'une jeune fille rangée*, *La Force de l'âge*, *La Force des choses*) dans les notes de bas de page. Ce recoupement de l'épistolaire et de l'autobiographie permet un enrichissement des contenus et de leur signification.

Écart théorique

Avant d'établir ce croisement entre correspondance et autobiographie, il convient de comparer brièvement les caractéristiques du genre épistolaire avec la définition de l'autobiographie telle que fixée par Philippe Lejeune dans son ouvrage *L'autobiographie en France*, c'est-à-dire comme un « récit rétrospectif en prose qu'une personne réelle fait de sa propre existence, lorsqu'elle met l'accent sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité¹⁵. »

Depuis l'Antiquité, la lettre a été l'un des modes de communication le plus répandu et le plus continu entre les hommes. Guy Fessier, dans son ouvrage *L'épistolaire*¹⁶, indique qu'à l'origine, la correspondance suivait une triple orientation fondamentale : autobiographique ou intime, narrative et philosophique, politique ou polémique. Dans son *Dictionnaire universel*, Furetière définit la lettre comme « un écrit qu'on envoie à un absent pour lui faire entendre sa pensée avec ces caractères¹⁷ ».

Dans son article « L'épistolaire, à la lettre¹⁸ », Gérard Ferreyrolles indique que l'étude de l'épistolaire va accorder une place importante aux correspondances intimes comme les lettres entre amis, amants, les lettres de tendresse. En effet, dans les ouvrages consultés comme *L'épistolaire*¹⁹ de Geneviève Haroche-Bouzinac ou *L'Europe des lettres. Réseaux épistolaires*

¹⁴ LAZAR Liliane, « Simone de Beauvoir épistolière : une étude comparée des "Lettres à Sartre" et de "La correspondance croisée de Simone de Beauvoir et de Jacques-Laurent Bost", *Simone de Beauvoir studies*, vol. 23, 2006, p. 55-60.

¹⁵ LEJEUNE Philippe, *L'autobiographie en France*, Paris, Armand Colin, 1971, p. 14.

¹⁶ FESSIER Guy, *L'épistolaire*, Paris, PUF, 2003.

¹⁷ FURETIÈRE Antoine, *Dictionnaire universel*, La Haye, Rotterdam, Arnout & Reinier, 1670, t. 2, « Lettre », p. 723.

¹⁸ FERREYROLLES Gérard, « L'épistolaire, à la lettre », *Littératures classiques*, n° 71, 2010, p. 5-27.

¹⁹ HAROCHE-BOUZINAC Geneviève, *L'épistolaire*, Paris, Hachette, 1995.

*et construction de l'espace européen*²⁰ de Marie Claire Hooock-Demarle, nous retrouvons des chapitres complets sur ces correspondances de l'ordre du privé. Cela s'explique par le fait que, pendant très longtemps, ce sont les lettres à caractère littéraire qui ont retenu l'attention pour deux raisons : elles constituent un solide terreau biographique pour écrire la vie d'un auteur et elles offrent un complément de première importance pour l'exploitation de l'œuvre.

Si la correspondance et l'autobiographie appartiennent au genre des écrits de l'intime, qui reflètent la personnalité de l'auteur, la ressemblance semble s'arrêter là. En effet, alors que l'autobiographie est décrite comme un « récit rétrospectif », la correspondance, quant à elle, s'inscrit dans l'instant et reflète les humeurs de l'épistolier au moment où il l'écrit. Sylvie Crinquand indique que « [...] la lettre est toujours tournée vers l'instant présent, et ne se borne en aucun cas à un récit rétrospectif, parce que sa fonction première est d'instaurer un dialogue, et qu'elle doit autant répondre qu'appeler une réponse²¹. » Cette question de la temporalité est primordiale dans la distinction des deux genres : l'écriture épistolaire ne permet pas d'organiser le vécu et de le délimiter, elle se fait dans l'instant même, à l'inverse de l'écriture autobiographique.

La question de la publication est également centrale. À la différence d'une autobiographie, qui est toujours destinée à la publication, une correspondance privée est généralement adressée à un unique destinataire et n'a donc pas le dessein d'être publiée, du moins en théorie. De ce fait, la lettre s'adresse à un interlocuteur et non à un public, et pour Geneviève Haroche, c'est pour cette raison que l'écriture épistolaire est l'expression naturelle et spontanée des sentiments authentiques. En effet, les correspondances peuvent fournir des éléments intimes passés sous silence dans une autobiographie, qui semble trop publique pour ce type d'informations.

D'autre part, Crinquand met également en exergue que l'épistolier adapte son écriture à son destinataire, ce qui implique qu'il ne renvoie pas la même image de lui-même à tous ses correspondants, à l'inverse d'un autobiographe qui « maintient une unité²² ». Cependant, Crinquand indique que la correspondance peut laisser transparaître des éléments autobiographiques, qui seront potentiellement utilisés comme tels par les critiques qui estimeront que, dans sa correspondance, la parole de l'auteur sera plus fidèle à sa vraie nature

²⁰ HOOOCK-DEMARLE Marie Claire, *L'Europe des lettres. Réseaux épistolaires et construction de l'espace européen*, Paris, Albin Michel, 2008.

²¹ CRINQUAND Sylvie. « La correspondance privée, simulacre d'autobiographie ? » *Caliban*, n° 31, 1994. L'auto/biographie, p. 148.

²² *Ibid.*, p. 150.

puisque'il s'adresse à ses proches, et non à un public. La soudaineté propre à l'écriture de lettres semble exiger une redoutable sincérité.

Ainsi, la correspondance, le journal intime et l'autobiographie sont des traces du vécu de l'auteure. L'objectif de ce travail est d'observer, au travers d'une analyse comparative, comment Beauvoir traite de la figure de l'Autre dans les œuvres sélectionnées et de démontrer que ce traitement a pu être influencé par le genre féminin de l'auteure, ainsi que par le genre du corpus qui s'inscrit dans le registre de récits de soi. Pour ce faire, nous nous appuierons principalement sur des outils théoriques littéraires et historiques, nous permettant de recontextualiser les genres étudiés. Pour cela, nous mobiliserons notamment les recherches de Béatrice Didier, plus particulièrement son ouvrage *L'écriture-femme*²³, dans lequel est notamment questionnée l'écriture des femmes et comment celle-ci peut être liée à leur construction identitaire. Nous fonderons également notre réflexion sur des études psychologiques traitant notamment du genre dans la société et dans la littérature. Elles nous permettront d'étudier le rôle que la condition féminine de l'auteure a joué dans la rédaction de son cycle autobiographique. Nous nous baserons alors sur les recherches du psychologue Edmond Marc dans son livre *Psychologie de l'identité : soi et le groupe*²⁴ concernant le processus de construction identitaire.

Ce mémoire se divisera en trois parties. La première partie se concentrera sur les récits de soi écrits par des femmes, en particulier l'autobiographie, la correspondance et le journal intime et verra dans quelle mesure Beauvoir s'est positionnée par rapport à ce qui sera appelé la « littérature des femmes ». La seconde partie entendra rendre compte de quelle manière, cette éthique de l'altérité est traitée dans les trois corpus. La dernière partie, qui se voudra conclusive, s'interrogera quant à savoir si un lien peut être effectué entre cette place accordée à l'Autre et le genre féminin de Simone de Beauvoir.

²³ DIDIER Béatrice, *L'Écriture-femme*, Paris, PUF, 1981.

²⁴ MARC Edmond, *Psychologie de l'identité : soi et le groupe*, Paris, Dunod, 2005.

Partie 1.

La littérature des femmes et les récits de soi

Quand un homme écrit sur les hommes, il écrit sur la condition humaine; quand une femme écrit sur des femmes, elle fait une littérature de femme. On ne demande jamais à un écrivain homme de situer son acte créateur à partir de son sexe ; de se définir en tant qu'homme écrivant ; de trouver dans sa masculinité les racines mêmes de son désir de création. À une femme on le demande toujours, on le demande inlassablement comme si dans l'éblouissement solaire de la création la femme éclipsait l'écrivain, comme si son œuvre était à jamais sexuée par un féminin omniprésent ou par un refus du féminin tout aussi significatif²⁵.

Ces propos de Paule Constant illustrent l'inégalité entre les hommes et les femmes sur le plan littéraire, voire sur le plan artistique en général. Pourquoi une femme devrait-elle justifier plus qu'un homme son désir d'écrire, et devrait relier celui-ci à son genre sexuel ?

Dans sa conférence, Constant donne un rapide tracé historique de la condition de la femme écrivaine en passant par de grands noms tels que Christine de Pizan, Madame de Staël et George Sand pour en arriver au 20^e siècle, où ce sont respectivement Colette et ensuite Simone de Beauvoir qui permettent l'ultime évolution de la condition féminine. Colette devient cheffe de file de la séparation entre « la littérature éducative et éducatrice » et la littérature « tout court ». Simone de Beauvoir devient, quant à elle, la représentante de la révolte : « le message beauvoirien de libération féminine passe par l'écrit, toutes sortes d'écrits²⁶. » En effet, les biographies, journaux ou encore correspondances de l'auteure explicitent son refus de suivre les sentiers battus féminins : sa vie se traduira par la conquête du monde intellectuel, l'abandon et le mépris de l'image de mère de famille, ainsi que par une volonté d'appartenance égale à l'homme dans la société.

La notion d'« écriture féminine » apparaît vers 1975, avec la publication d'Hélène Cixous et de Catherine Clément de *La jeune née*. La même année, Cixous publie l'essai *Le rire de la méduse* dans un numéro de la revue littéraire *L'Arc*, consacré à Simone de Beauvoir. En 1977, d'autres revues comme *Sorcières* ou *Revue des Sciences humaines* consacrent des numéros spéciaux pour répondre à la question de l'existence ou non d'une écriture féminine. Nous constatons que cette question du genre en écriture se développe de plus en plus dans la critique littéraire. Dans ses études, Cixous analyse les processus d'arrivée des femmes dans

²⁵ CONSTANT Paule, « Qu'est-ce qu'une femme qui écrit ? Perspectives historiques », conférence à l'école Polytechnique de Zurich, 24 mars 1999.

²⁶ *Ibid.*

l'écriture, ainsi que les variations d'expression entre celles-ci et les hommes, notamment en raison du traitement différent des autres et du monde.

Cependant, dans son article rédigé pour la revue *Clio. Histoire, femmes et sociétés*²⁷, Merete Stistrup Jensen note que les travaux de Cixous sont paradoxaux : si d'un côté ils s'inscrivent dans une logique de revendication et de reconnaissance, il leur est également reproché de réduire la littérature des femmes à une spécificité féminine. En effet, Claudine Fisher explique que par ses recherches, Cixous s'est attachée à illustrer « l'essentielle différence entre le discours masculin et féminin²⁸ » puisque, selon elle, la femme doit prendre garde à exprimer correctement sa féminité et pour ce faire, elle doit s'éloigner « des traditions d'un discours masculin aux tendances paternalistes ou phallocentriques²⁹ ». De plus, Stistrup Jensen interroge également la position de Cixous quant à l'assimilation entre la féminité et l'aspect maternel : en effet, selon elle, l'écriture des femmes est marquée par cette maternité qui est le choix de la vie. La théoricienne souligne que c'est ce qui distingue la femme de l'homme qui, lui, se tourne vers des symboliques davantage « masculines » telles que la guerre ou la mort. Nous constatons donc une vision très dichotomique de l'homme et de la femme tant dans leur genre que dans leur écriture.

En 1981, Béatrice Didier publie l'ouvrage *L'écriture-femme* dont le titre semble déjà témoigner d'une hésitation à utiliser le terme « écriture féminine ». L'auteure commence son ouvrage avec une interrogation quant à la pertinence de rapprocher les écrits de femmes en fonction d'une perspective commune. En effet, selon elle, s'il est impossible de traiter théoriquement de l'écriture féminine, il semble tout de même légitime de parler d'une « parenté³⁰ » entre les divers écrits de femmes que l'on ne trouve pas dans les écrits d'hommes. La spécialiste met donc en avant qu'en raison de « la marginalité » de la production littéraire des femmes, ainsi qu'à cause de l'importance du facteur social dans la création littéraire, le recours au terme d'« écriture féminine » est justifié. Par la suite, Didier met en exergue les thématiques récurrentes de cette « littérature de femmes » et souligne l'importance du rapport à l'intime : elle cite, en guise d'exemple, la difficulté d'inscrire l'identité dans le texte qui constitue une caractéristique dominante dans l'écriture féminine. De plus, la spécialiste constate

²⁷ STISTRUP JENSEN Merete, « La notion de nature dans les théories de l'écriture féminine », *Clio. Femmes, genre, histoire* [en ligne], 2000, mis en ligne le 09/11/2007, <http://journals.openedition.org/clio/218>, consulté le 15 mars 2021.

²⁸ FISCHER Claudine, « Le féminisme d'Hélène Cixous », dans SOW Fatou (dir), *La recherche féministe francophone. Langue, identités et enjeux*, Paris, Karthala, 2009, p. 237.

²⁹ *Ibid.*

³⁰ DIDIER Béatrice, *L'Écriture-femme*, op. cit., p. 10.

également que les femmes recourent souvent à ce qu'elle appelle les « genres du je », c'est-à-dire, les différents types d'écritures de soi.

Les archives autobiographiques, qui rassemblent les récits autobiographiques écrits ou oraux, les correspondances ou encore les journaux intimes, ont longtemps été négligées. Ces différents types d'archives se distinguent par leur diversité. En effet, le temps de l'écriture et celui du vécu diffèrent : dans les récits autobiographiques, l'auteur réfléchit au sens qu'il veut donner à sa vie, et se situe donc dans un récit rétrospectif ; dans les autres types d'ouvrages intimes, par exemple les journaux, l'écriture se fait relativement simultanément aux événements relatés. Les correspondances, quant à elles, ne présentent plus un rapport solitaire à l'écrit, mais relèvent plutôt d'un dialogue avec l'être aimé, ou du moins, un proche. Les correspondants se présentent alors et donnent des informations sur leur cadre de vie : certaines lettres, longues et remplies de détails, peuvent s'apparenter à un récit autobiographique. Anne-Claire Rebreyend ajoute que les autobiographies, journaux et correspondances « se mêlent et se complètent³¹ ».

Dans son ouvrage *Lignes de vie* ³², George Gusdorf définit ce qu'il appelle « les écritures du moi » qu'il associe à la tradition de l'écriture de l'intime, enveloppant le genre de l'autobiographie et du journal. Ces écrits de l'intime sont presque toujours des écritures privées, non destinées à quelque publication ou à la divulgation. Les recherches sur ce type d'écriture ne datent que depuis les années cinquante notamment en raison du développement des sciences humaines, de la sociologie et de la psychologie. Gusdorf avance qu'il existe beaucoup de points communs entre le genre de l'autobiographie, de la correspondance et du journal. Il indique même que, souvent, ce qu'il sera dit pour un genre, pourra être répété pour un autre. Dès lors, le théoricien décide de ne pas séparer les trois genres dans son étude. En effet, il explique que les frontières entre les trois types d'écriture sont fluctuantes et perméables puisqu'elles découlent toutes de la même instance psychique qu'est le *Moi*, et qu'elles peuvent être pratiquées par une même personne. Dans cette perspective, Simone de Beauvoir peut être citée en exemple en raison de la publication de ses divers écrits de l'intime : en effet, en plus de ses nombreux romans et essais, elle a laissé un cycle autobiographique important, plusieurs volumes de correspondances, ainsi que des journaux.

Le but de cette première partie sera de présenter la tradition littéraire des récits de soi féminins et de montrer comment Simone de Beauvoir s'y est inscrite, et ce en prenant pour base le corpus bibliographique qui a été annoncé dans la partie introductive : nous tracerons donc un

³¹ REBREYEND Anne-Claire, *Intimités amoureuses : France 1920-1975*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2008, p. 20.

³² GUSDORF Georges, *Lignes de vie 1 : Les écritures du moi*, Paris, Odile Jacob, 1990.

bref historique du genre de l'autobiographie, de l'épistolaire ainsi que des journaux intimes avant de nous intéresser au traitement de ces genres au travers du corpus sélectionné pour ce travail. À la suite des lectures des récits intimes de Beauvoir, nous prenons nos distances avec l'assimilation avancée par Cixous entre l'écriture féminine et la féminité. En revanche, nous fonderons notre réflexion à partir de l'analyse de Didier concernant la prédominance des questionnements identitaires du sujet féminin : selon la spécialiste, la relation entre écriture et identité est une nécessité pour la femme écrivaine. Didier justifie ses propos en mettant en avant le « malaise de l'identité³³ » qu'a connu, pendant longtemps, la caste féminine dans la société. Le point suivant va s'attacher à montrer d'où provient ce profond malaise et comment les femmes écrivaines ont tenté de le surpasser.

1. Les écrits féminins dans la société du 20^e siècle

Pendant de nombreuses années, les femmes se sont consacrées à l'écriture en secret et sans espoir d'être publiées un jour. L'historienne Michelle Perrot, dans son ouvrage *Les femmes ou le silence de l'histoire*, explique qu'au 19^e siècle, beaucoup de femmes ont participé elles-mêmes à la destruction de leurs écrits intimes, en détruisant leurs journaux, leurs correspondances et ce dans un mouvement d'anticipation de l'indifférence :

[...] cet acte d'autodestruction est aussi une forme d'adhésion au silence que la société impose aux femmes, faites, comme l'écrit Jules Simon, "pour cacher leur vie" ; un consentement – à la négation de soi qui est au cœur des éducations féminine, religieuse ou laïque, et que l'écriture – comme aussi la lecture – contredisait. Brûler ses papiers est une purification par le feu de cette attention à soi qui confine au sacrilège³⁴.

L'historienne Françoise Thébaud, quant à elle, indique que « la voix des femmes enfle au cours des siècles³⁵ » puisqu'elle constate un mouvement croissant d'émancipation féminine. Cette plus grande liberté d'expression des femmes est à lier avec l'émergence du combat féministe depuis le 19^e siècle, ainsi qu'avec l'empreinte des deux guerres mondiales dans la société française du 20^e siècle. En effet, dans son ouvrage *Histoire de la littérature française du XX^e siècle ou Les repentirs de la littérature*, Mireille Calle-Gruber met en avant que « le renouvellement radical des formes de la littérature française au 20^e siècle³⁶ » est le résultat de

³³ DIDIER Béatrice, *L'Écriture-femme*, op.cit., p. 34.

³⁴ PERROT Michelle, *Les Femmes ou les silences de l'Histoire*, Paris, Flammarion, 1998, p. 14.

³⁵ THÉBAUD Françoise, *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, Paris, ENS Éditions, 2007, p. 72.

³⁶ CALLE-GRUBER Mireille, *Histoire de la littérature française du XX^e siècle ou Les repentirs de la littérature*, Paris, Honoré Champion, 2001, p. 17

l'expansion de l'écriture des femmes, qui « donne lieu à des langues, des voix et des factures sans précédent³⁷. » Cependant, il est important de nuancer ces propos. Au 20^e siècle, s'il y a bien une émergence progressive dans tous les genres littéraires, le préjugé vis-à-vis de la littérature féminine n'est pas encore aboli. Dès lors, les écrivaines ne sont pas encore pleinement reconnues. Cela s'explique par le fait que les femmes sont encore très soumises à l'autorité des hommes et restreintes par une société sexiste. Dans le premier tome de son ouvrage autobiographique, *Mémoires d'une jeune fille rangée*, Simone de Beauvoir explique que son père parle d'elle comme ayant un « cerveau d'homme³⁸ », et ce parce qu'elle lit beaucoup et est instruite. Le père de l'écrivaine établit donc un lien de cause à effet entre l'intelligence et le fait d'être un homme, et se fait ainsi le porte-parole de la pensée de l'époque.

Dans son ouvrage *Écrits féministes : de Christine de Pizan à Simone de Beauvoir*³⁹, Nicole Pellegrin indique que l'apparition plus tardive de l'écriture de femmes est fondamentalement liée à l'absence de scolarisation identique entre les garçons et les filles, lesquelles n'apprennent pas le latin et n'ont pas accès aux études supérieures. C'est également pour cette raison que les écrits de femmes sont davantage marqués par un engagement : elles commencent à écrire dans un but précis : celui d'obtenir de nouveaux droits, comme celui d'un enseignement identique et non sexiste, ainsi que la possibilité d'un affranchissement de leur condition.

Dans son étude *La Petite sœur de Balzac : essai sur la femme auteur*⁴⁰, Christine Planté met en avant que l'accès à l'écriture est vu comme une tentative d'égalité entre les hommes et les femmes et donc, comme un bouleversement du traditionnel partage des tâches entre les sexes. Lorsque des femmes se lancent dans une activité d'écriture, elles sont reçues de manière hostile par la société, profondément sexiste : en écrivant, elles « dérangent » puisque ce faisant, elles quittent leur domaine de compétence, c'est-à-dire la reproduction. Effectivement, le discours de la femme comme procréatrice a longtemps dominé et justifié l'écriture comme étant une « affaire d'homme ». En conclusion, l'écriture et la publication sont considérées comme la possibilité donnée à la femme d'échapper à son rôle ainsi qu'à l'espace familial et privé à laquelle sa condition l'assujettit. Nous constatons donc que la position difficile à laquelle la femme est confrontée dans le domaine de la littérature n'est que le prolongement d'un fait de société. Dans *La Force des choses*, Simone de Beauvoir confirme les difficultés rencontrées

³⁷ *Ibid.*

³⁸ BEAUVOIR Simone de, *Mémoires d'une jeune fille rangée*, Paris, Gallimard, p. 161.

³⁹ PELLEGRIN Nicole, *Écrits féministes : de Christine de Pizan à Simone de Beauvoir*, Paris, Flammarion, 2010.

⁴⁰ PLANTÉ Christine, *La Petite sœur de Balzac : essai sur la femme auteur*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1989.

par les femmes écrivaines puisqu'elle-même y a été confrontée : « En France, si vous écrivez, être femme c'est donner des verges pour vous battre. Surtout à l'âge que j'avais quand j'ai commencé à être publiée⁴¹. »

Malgré tout cela, les femmes ont continué à écrire, de plus en plus nombreuses et surtout dans des genres de plus en plus diversifiés. Dans *L'Écriture femme*, Béatrice Didier explique que la deuxième partie du 20^e siècle a vu la naissance d'une nouvelle écriture des femmes qui revendiquent leur différence de style d'écriture au travers de divers mouvements littéraires, comme le surréalisme ou le nouveau Roman. L'émergence de ces mouvements majeurs permet aux femmes écrivaines d'être libérées des codes d'écritures littéraires précédemment établis, et de se sentir alors autorisées d'adopter une écriture plus spécifique à leur genre. Didier explique qu'avec ces diverses possibilités d'écriture à disposition, les femmes ont pris conscience que leur spécificité ne devait plus être ressentie comme une « limite ou comme une infériorité⁴² », mais davantage comme un « droit à la différence⁴³ ». Ainsi, la spécialiste note que c'est à partir de là que de nouveaux domaines se sont ouverts à l'écriture féminine. Didier ajoute que si vouloir se différencier de l'écriture de son temps est autant une histoire d'homme que de femme, ce phénomène est davantage décisif chez les écrivaines puisque les codes établis n'étaient pas faits par elles, et ne leur permettaient pas de s'exprimer profondément.

Merete Stistrup Jensen indique que les ressemblances dans les conditions sociales de femmes écrivaines permettent de repérer quelques faits récurrents : souvent, elles vivent en marge du système familial, soit veuves, sans enfant, célibataires, lesbiennes, ou encore religieuses. Nous constatons que Simone de Beauvoir répond à certains critères puisqu'elle indique à de nombreuses reprises dans son autobiographie qu'elle ne ressent pas le besoin de se marier et d'avoir des enfants, et de la même manière, sa correspondance laisse voir les tendances homosexuelles de l'écrivaine. Stistrup Jensen indique également que l'écriture des femmes a été pendant longtemps une pratique cachée, liée à la culpabilité, et ce en raison de l'hostilité de la société. De plus, elle ajoute que les femmes écrivaines ont souvent eu recours à un pseudonyme masculin pour se faire éditer. Cependant, Simone de Beauvoir ne répond pas à ces caractéristiques puisqu'elle n'a pas eu de difficulté à assumer son entreprise d'écrivaine et d'autobiographe.

⁴¹ BEAUVOIR Simone de, *La Force des choses*, t. 2, *op. cit.*, p. 492.

⁴² DIDIER Béatrice, *L'Écriture-femme*, *op. cit.*, p. 31.

⁴³ *Ibid.*

2. L'autobiographie beauvoirienne, définition d'un genre.

Le terme *autobiographie* apparaît en France vers 1850 comme synonyme du terme *mémoire* auquel il va souvent se substituer. La dénomination, qui vient du grec *graphie* (« écrire »)-*bios* (« sa vie »)-*autos* (« soi-même »), s'est progressivement installé dans le domaine français parce qu'il « rendait compte d'un certain nombre de "mémoires" dépourvus d'intérêt historique, n'apprenant rien sur le siècle, mais beaucoup sur la personne du mémorialiste⁴⁴. »

À partir de cette définition, plusieurs questions se posent : il est d'abord intéressant de voir en quoi l'œuvre autobiographique de Beauvoir s'inscrit dans cette tradition de récits de vie afin d'en dégager les principales tendances. Pour cette partie, nous nous intéresserons principalement à la tradition de l'autobiographie féminine. De plus, nous avons vu que l'autobiographie entretient toujours des rapports avec le genre des mémoires. Dès lors, pour l'œuvre autobiographique de Simone de Beauvoir, et en particulier la *Force des choses*, nous tenterons de voir s'il convient davantage de parler de mémoires ou d'autobiographie.

2.1.L'autobiographie féminine

Dans leur ouvrage *L'autobiographie*⁴⁵, Éliane Lecarme-Tabone et Jacques Lecarme tracent l'expansion du genre autobiographique à travers des définitions et des illustrations du genre. Un chapitre est consacré à l'autobiographie féminine, ce point entend croiser ces informations avec celles d'autres théoriciens du genre, notamment Béatrice Didier qui consacre également un chapitre de *L'Écriture-femme* à l'autobiographie féminine, afin d'essayer de dégager les spécificités propres au genre autobiographique auquel Beauvoir pourra être rattachée. Toutefois, ce qui sera avancé dans le point de ce travail relève d'une étude théorique et générale et n'entend pas enfermer l'autobiographie féminine dans un seul carcan : nous avons conscience de la diversité de formes que peuvent prendre les récits autobiographiques féminins.

Dans la critique littéraire, l'écriture des femmes s'associe de manière générale à une écriture de l'intime. Sidonie Smith et Julia Watson, dans leur ouvrage *Women, Autobiography, Theory : A Reader*⁴⁶, mettent en avant que dans un premier temps, l'écriture autobiographique a longtemps été dénigrée parce que considérée comme une pratique proprement féminine. En effet, le lien entre autobiographie et écriture féminine a longuement été mis en avant en raison

⁴⁴ LECARME-TABONE Éliane et LECARME Jacques, *L'autobiographie*, Paris, Armand Colin, 1997, p. 7.

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ SMITH Sidonie et WATSON Julia, *Women, Autobiography, Theory: A Reader*, Madison, Wisconsin, The University of Wisconsin Press, 1998.

de la prédominance de l'intime dans les écrits de femme, comme l'atteste Béatrice Didier puisque pendant très longtemps et jusqu'à récemment, ce sont les genres littéraires de l'intime tels que les lettres, la poésie lyrique, le journal intime ou le roman épistolaire qui étaient les plus représentés dans la littérature féminine.

Christine Planté, dans *La Petite sœur de Balzac*, met en avant le fait que l'attrait des femmes pour les genres narratifs de l'intime s'explique par leur condition, ainsi que par leur éducation moindre par rapport à celle des hommes. Dans son article « Femmes et récits de soi. Un champ méditerranéen entre assignations, appropriations et action (xvi^e-xxi^e siècle)⁴⁷ ? », Isabelle Luciani avance que c'est en raison de ce contexte que l'écriture de soi, que ce soit le journal intime, la correspondance ou encore l'autobiographie, semble s'imposer comme le genre féminin de prédilection pour dénoncer les différentes inégalités sociales auxquelles sont confrontées les femmes, écrivaines ou non. Béatrice Didier rejoint cette idée puisqu'elle estime que l'écriture féminine de l'intime répond à cette problématique identitaire dont les femmes sont victimes :

La relation entre écriture et identité est ressentie comme une nécessité par la femme – d'autant plus, comme on l'a vu, que son écriture est souvent autobiographique. Comment écrire quand une identité vous est refusée ? [...] Le "je" est si envahissant dans la littérature féminine que parce que son existence est contestée⁴⁸.

Éliane Lecarme-Tabone et Jacques Lecarme mettent en avant que le genre littéraire de l'autobiographie est lié à la construction de l'identité et donc à la question du sexe. En effet, ils expliquent qu'une autobiographie féminine présentera forcément une spécificité par rapport à une autobiographie masculine, notamment au niveau du contenu, puisque même si certaines expériences relatées par l'un ou l'autre peuvent être semblables, d'autres seront bien différentes. Ils citent, en guise d'exemples, les rapports au corps, aux parents ou encore au monde qui, chez la femme, sont structurés par la représentation du genre féminin véhiculée par la société.

Une distinction importante entre les récits masculins et féminins repose sur l'identité sexuelle. En effet, alors que les hommes interrogent leur identité par rapport au « fond universel⁴⁹ », les femmes autobiographes sont davantage amenées à se situer par rapport à un groupe défini selon leur sexe. Les spécialistes mettent en avant que les femmes autobiographes

⁴⁷ LUCIANI Isabelle, « Femmes et récits de soi. Un champ méditerranéen entre assignations, appropriations et action (xvi^e-xxi^e siècle) ? », *Rives méditerranéennes*, n° 52, 2016, p. 15-33.

⁴⁸ DIDIER Béatrice, *L'Écriture-femme*, op. cit., p. 34.

⁴⁹ LECARME-TABONE Éliane et LECARME Jacques, *L'autobiographie*, op. cit., p. 103.

ont conscience de leur appartenance à leur condition féminine tributaire de conventions sociétales dominantes. Éliane Lecarme-Tabone et Jacques Lecarme indiquent que c'est à partir de là que les femmes cherchent à mettre en avant dans leur écriture le pourquoi de ces constructions identitaires et comment elles s'en sont séparées. Dans *La Force des choses*, Simone de Beauvoir explique le chemin de réflexion quant à son identité féminine, raison pour laquelle elle a été amenée à rédiger *Le Deuxième Sexe* afin de s'occuper de « la condition féminine dans sa généralité⁵⁰. »

Dans son article, « L'autobiographie au féminin, ou les codes de la distinction », Laetitia Hanin ajoute que la représentation de la femme autobiographe de la fin du 20^e siècle évolue et se modifie par rapport à celle de la fin du 19^e siècle : la femme qui écrit n'est plus ridicule et déplacée, mais elle est une « célibataire qui n'a pas les moyens de subvenir à ses besoins, ou une épouse insatisfaite⁵¹. » Dans les *Mémoires d'une jeune fille rangée*, Beauvoir indique qu'en tant que femme, prendre un métier, c'est « déchoir⁵² ». Cependant, tandis que la génération du 19^e siècle aura tendance à se masculiniser dans l'activité d'écriture, que ce soit dans ses modèles et dans ses pseudonymes afin d'en trouver plus de légitimité, la génération du 20^e siècle, et notamment de Beauvoir, aura, à l'inverse, tendance à revendiquer sa féminité et sa condition de femme. Pour ce faire, cette nouvelle génération utilisera ces divers codes de distinction comme « des marqueurs de l'inégalité sociale entre les sexes⁵³ ».

2.2. Le cycle autobiographique beauvoirien

Simone de Beauvoir a laissé beaucoup d'écrits autobiographiques : journaux, lettres, ou encore cahiers de jeunesse. En effet, comme l'indique Éliane Lecarme-Tabone dans son article sur l'auteure, l'entreprise de vivre et l'entreprise d'écrire semblent très liées chez Simone de Beauvoir : ainsi le passage à l'autobiographie qui est « plus directement en prise avec le réel que le roman⁵⁴ » était inévitable. La rédaction de son cycle mémoriel commence en 1958 et se compose de trois volumes principaux : *Mémoires d'une jeune fille rangée*, *La Force de l'âge* et *La Force des choses*. Cependant, les ouvrages *Une mort très douce* (1964) et *Tout compte fait* (1972) semblent également pouvoir être incorporés au cycle autobiographique. Beauvoir

⁵⁰ BEAUVOIR Simone de, *La Force des choses*, t. 1, op. cit., p. 136.

⁵¹ HANIN Laetitia, « L'autobiographie au féminin, ou les codes de la distinction », *Littérature*, n° 191, 2018, p. 26.

⁵² BEAUVOIR Simone de, *Mémoires d'une jeune fille rangée*, op. cit., p. 161.

⁵³ HANIN Laetitia, art. cité, p. 27.

⁵⁴ LECARME Éliane, « Beauvoir Simone de- (1908-1986) », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], <https://www.universalis.fr/encyclopedie/simone-de-beauvoir/>, consulté le 19 mars 2021.

rencontre d'abord la gloire pour son œuvre romanesque, puisqu'en 1954 elle perçoit le prix Goncourt pour son œuvre *Les Mandarins* (1954). Cependant, plus tard, c'est son travail autobiographique qui sera le plus célébré.

Le genre de l'autobiographie comporte des spécificités que l'auteure a présentées et définies afin d'en démontrer les apports selon ses besoins personnels. Pour Beauvoir, l'autobiographie permet de présenter les événements dans « leur gratuité et leurs hasards⁵⁵ », ce qui permet de comprendre pourquoi et comment les choses « arrivent pour de bon aux hommes⁵⁶ ». De plus, l'écriture autobiographique répond au besoin de l'auteure de récupérer son passé avant que le temps n'en efface le souvenir.

Puisque l'œuvre autobiographique de Simone de Beauvoir est composée de plusieurs tomes, il semble difficile de tous les inscrire de la même manière dans la tradition autobiographique. En effet, le premier tome, *Mémoires d'une jeune fille rangée* retrace l'enfance et l'adolescence de l'écrivaine : dès lors, certains critères propres à la tradition du récit d'enfance s'y retrouvent. Le deuxième et troisième tome, *La Force de l'âge* et *La Force des choses* peuvent quant à eux être classés de la même manière étant donné qu'ils relatent des périodes de l'âge adulte de l'auteure.

L'écriture des *Mémoires d'une jeune fille rangée* représente un véritable « passage à l'acte », car Beauvoir a longuement hésité avant d'entreprendre son récit autobiographique. Dans son œuvre *La Force de l'âge*, l'auteure explique que c'est en 1938 que lui vient ce désir de se raconter, et c'est en 1958, à la suite de la rédaction de son œuvre *Le Deuxième sexe*, après de longues hésitations et sur les conseils de Sartre, que Beauvoir se met à l'écriture autobiographique par laquelle elle souhaite ressaisir son passé et ainsi récupérer son existence. Après la rédaction des *Mémoires d'une jeune fille rangée*, le désir de l'auteure de raconter son enfance et son adolescence semble assouvi, le projet autobiographique devait s'arrêter là. Cependant, il est impossible pour elle d'entreprendre autre chose : en effet, de nouvelles questions auxquelles elle souhaite répondre lui viennent à l'esprit. Elle entreprend donc la suite de son entreprise autobiographique. Dans *La Force de l'âge*, Beauvoir raconte l'existence d'écrivaine qu'elle mène et de quelle manière elle utilise sa liberté acquise au cours de son adolescence relatée précédemment. Dans le tome suivant, *La Force des choses*, l'auteure commente rétrospectivement ses œuvres et leur réception et accorde également une place importante aux nombreuses agitations politiques qui influent sur sa vie, par exemple la guerre

⁵⁵ BEAUVOIR Simone de, *La Force des choses*, t. 2, op. cit., p. 296.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 296.

d'Algérie. De plus, il est à noter que dans ce tome, c'est la vieillesse qui pousse l'écrivaine à raconter son existence :

[...] ce moment où, à l'orée d'un passé encore brûlant, le déclin commence. J'ai voulu que dans ce récit mon sang circule ; j'ai voulu m'y jeter, vive encore, et m'y mettre en question avant que toutes les questions se soient éteintes. Peut-être est-il trop tôt ; mais demain il sera sûrement trop tard⁵⁷.

La poursuite de l'œuvre autobiographique de l'auteure tient donc à sa volonté de livrer sa vie dans son entièreté. Vivi-Anne Lennartsson, dans *L'Effet-sincérité*, inscrit l'œuvre de Simone de Beauvoir dans la continuité de la tradition autobiographique entreprise par Montaigne et Rousseau. En effet, la spécialiste repère plusieurs points communs entre *La Force des choses*, les *Essais* et les *Confessions*, notamment « le souci de sincérité, le style naturel, l'examen de conscience, la réflexion philosophique⁵⁸ ».

La persévérance du projet semble également liée à l'accueil du public : *Mémoires d'une jeune fille rangée* a été grandement et positivement accueilli par les lecteurs de Beauvoir, qui a reçu beaucoup de courriers l'incitant à continuer dans cette voie autobiographique. Elle remporte le même succès suite à la rédaction de *La Force de l'âge*. Cependant, la parution de *La Force des choses* est plus ambiguë, suscitant une réception partagée, notamment en raison de la dernière ligne de son ouvrage « [...] j'ai été flouée⁵⁹. » Dans son article, « Reception problems for women writers: the case of Simone de Beauvoir⁶⁰ », Elizabeth Fallaize indique que cette remarque est en réalité une déception politique, Beauvoir parle de l'espoir qui lui avait été donné dès l'enfance de pouvoir prendre place dans un monde rempli d'opportunités et de bonheur, mais la réalité est toute autre : adulte, elle est confrontée à un monde en guerre et sans humanité. Cependant, puisque l'écrivaine aborde également les problèmes du vieillissement dans les pages précédant cette exclamation, sa dernière ligne a été universellement comprise comme un aveu de défaite et d'échec, ce qui a entraîné la satisfaction des ennemis politiques de Beauvoir ainsi que la déception et la confusion de ses admirateurs.

Dans *La Force des choses*, Simone de Beauvoir explique l'interrogation dans laquelle elle se trouvait quant à donner ou non une suite aux *Mémoires d'une jeune fille rangée* :

En ce moment tout m'encourage au narcissisme : le journal de Joan, un tas de lettres amicales, le livre de Gennari sur moi, mes propres souvenirs que je relis

⁵⁷ BEAUVOIR Simone de, *Ibid.*, t. 1, op. cit., p. 7.

⁵⁸ LENNARTSSON Vivi-Anne, *L'Effet-sincérité, L'autobiographie littéraire vue à travers la critique journalistique. L'Exemple de La Force des choses de Simone de Beauvoir*, op. cit., p. 7.

⁵⁹ BEAUVOIR Simone de, *La Force des choses*, t. 2, op. cit., p. 508.

⁶⁰ FALLAIZE Elizabeth, « Reception Problems for Women Writers: The Case of Simone de Beauvoir », dans KNIGHT Diana et STILL Judith (éd.), *Women and Representation*, Nottingham, WIF, 1995, p. 43–56.

à longueur de journée en corrigeant mes *Mémoires*. Ça me décide à écrire la suite de cette autobiographie : il y a sûrement des gens que ça intéressera ; Sartre me répète que de toute façon, j'en ai fait assez pour que la tentative soit légitime⁶¹.

Malgré la réception réussie de son ouvrage autobiographique, Beauvoir remet en question la nécessité d'une suite : c'est la question de la légitimité qui est centrale dans la poursuite de l'entreprise autobiographique. L'écrivaine se pose la question de savoir si son histoire personnelle est suffisamment intéressante pour être prolongée dans plusieurs volumes. Cette hésitation peut être liée avec la théorisation du genre autobiographique par Philippe Lejeune. Celui-ci indique que le récit relevant de ce genre doit être celui d'un homme public ou de tout individu à la personnalité méritant suffisamment d'intérêt pour que le lecteur ressente l'envie de s'intéresser à son histoire. Christine Planté, dans *La Petite sœur de Balzac*, explique qu'à l'époque, une femme ne pouvait pas se permettre de raconter l'histoire de « sa personnalité et son évolution individuelle⁶² » puisque « la normativité sociale autorise peu de variantes individuelles aux femmes⁶³ ». Dès lors, au regard de ces réflexions, nous pouvons émettre l'hypothèse que l'hésitation de l'auteure quant à la poursuite et à la pertinence de son œuvre tenait en partie à sa condition de femme.

2.3. La Force des choses dans l'entreprise autobiographique beauvoirienne

Philippe Lejeune est le premier à théoriser le « pacte autobiographique », dans *L'Autobiographie en France*, paru en 1971. Il le présente comme le concept fondamental du genre et comme une déclaration d'intention de la part de l'auteur par laquelle il affirme se présenter tel qu'il est, dans un souci d'exigence de véridicité : « La formule en serait non plus "Je soussigné ", mais "Je jure de dire toute la vérité, rien que la vérité⁶⁴". »

Lejeune indique également qu'il est de première importance que l'auteur, le narrateur et le personnage relèvent de la même identité puisque c'est ce qui assure aux lecteurs la sincérité et la véracité du récit. De plus, il souligne que c'est en cherchant à respecter ce pacte autobiographique que l'auteur s'interroge sur le sens ainsi que sur la portée de son geste. En contrepartie de cet engagement le lecteur s'engage, quant à lui, à ne pas remettre en question la sincérité de l'auteur et à reconnaître la véracité des propos tenus.

⁶¹ BEAUVOIR Simone de, *La Force des choses*, t. 2, op. cit., p. 183.

⁶² PLANTÉ Christine, *La Petite sœur de Balzac : essai sur la femme auteur*, op. cit., p. 202.

⁶³ Ibid.

⁶⁴ LEJEUNE Philippe, *Le pacte autobiographique*, Paris, Seuil, 1975, p. 36.

Dans l'ouvrage autobiographique *La Force des choses*, c'est le paratexte et notamment le prologue qui semble tenir lieu de pacte autobiographique. En effet, c'est au travers de ce texte d'ouverture que l'auteure fait une déclaration d'intention et prend des engagements sur la sincérité qu'elle mettra en œuvre pour raconter son histoire :

« On m'a en général reconnu une qualité à laquelle je m'étais attachée : une sincérité aussi éloignée de la vantardise que du masochisme [...] On m'a signalé dans *La Force de l'âge* beaucoup de menues erreurs et deux ou trois sérieuses ; malgré tous mes soins, dans ce livre aussi je me serai certainement trompée souvent. Mais je répète que jamais je n'ai délibérément triché⁶⁵.

Selon Vivi-Anne Lennartsson, Beauvoir tente d'établir là un pacte référentiel autobiographique avec ses lecteurs, en respectant donc les conventions du genre, mais de façon plus personnelle puisqu'elle place sa sincérité dans la bouche des autres au lieu de se tourner vers Dieu comme Rousseau l'a fait précédemment dans ses *Confessions* (1782).

Il est à noter que l'intermède de l'ouvrage semble également pouvoir remplir ce rôle de pacte autobiographique puisque l'écrivaine s'y confie notamment sur les reproches qui lui ont été faits. Elle y explique les difficultés de l'écriture autobiographique auxquelles elle a été confrontée :

Dans chaque moment se reflètent mon passé, mon corps, mes relations à autrui, mes entreprises, la société, toute la terre ; liées entre elles, et indépendantes, ces réalités parfois se renforcent et s'harmonisent, parfois interfèrent, se contrarient ou se neutralisent. Si la totalité ne demeure pas toujours présente, je ne dis rien d'exact. Même si je surmonte cette difficulté, j'achoppe à d'autres : une vie, c'est un drôle d'objet, d'instant en instant translucide et tout entier opaque, que je fabrique moi-même et qui m'est imposé, dont le monde me fournit la substance et qu'il me vole, pulvérisé par les événements, dispersé, brisé, hachuré et qui pourtant garde son unité ; ça pèse lourd et c'est inconsistent : cette contradiction favorise les malentendus⁶⁶.

De plus, selon Philippe Lejeune, un pacte autobiographique est avant tout, un « pacte référentiel⁶⁷ », c'est-à-dire que le texte prétend « apporter une information sur une "réalité" extérieure au texte, et donc se soumettre à une épreuve de vérification⁶⁸ ». Dès lors, afin d'examiner la sincérité élaborée par Beauvoir, il convient d'observer quel « pacte référentiel » propose l'auteure dans son pacte autobiographique.

⁶⁵ BEAUVOIR Simone de, *La Force des choses*, t. 1, op. cit., p. 9-10.

⁶⁶ *Ibid.* p. 376-377.

⁶⁷ LEJEUNE Philippe, *Le pacte autobiographique*, op. cit., p. 36.

⁶⁸ *Ibid.*

Dans le prologue de *La Force des choses*, l'auteure avance qu'elle parlera d'elle-même sans détour, dans le but de « tirer au clair [sa] vie et [elle]-même⁶⁹ ». Cependant, dans un deuxième temps, elle informe son lecteur que l'impartialité qu'elle met en œuvre est inévitablement liée à ses opinions et ses engagements. Elle peut ainsi être objective dans la mesure où « [son] objectivité [l]'enveloppe⁷⁰ », fait partie d'elle-même. Beauvoir termine en soulignant qu'elle sait avoir certainement commis des erreurs, mais elle précise que celles-ci ne sont jamais délibérées.

Pour conclure, ce pacte autobiographique qui est développé par l'écrivaine dans son prologue insiste sur l'importance de la collaboration du lecteur : « Comme le précédent, ce livre demande au lecteur sa collaboration⁷¹ ».

2.4. *La Force des choses* : mémoire ou autobiographie ?

Lors de la publication de l'œuvre autobiographique de Simone de Beauvoir, la question de son appartenance au genre autobiographique ou au genre des mémoires ne se posait pas. En effet, pour parler de son œuvre autobiographique, l'auteure elle-même emploie indifféremment les termes de mémoires et d'autobiographie. Par exemple, dans son discours « Mon expérience d'écrivain », elle utilise les deux termes de manière interchangeable pour parler de son entreprise d'écriture : « Si maintenant je compare le roman à l'autobiographie, je lui trouve un premier avantage qui me saute aux yeux : quand j'écris mes Mémoires, je parle de ma vie ; mais celle-ci n'est qu'un objet du monde⁷². »

De plus, Beauvoir n'aide pas dans l'approche théorique du genre puisqu'elle ne donne jamais dans son œuvre, ou dans tout autre texte, de définition de l'autobiographie. Lorsqu'elle parle de ses autobiographies, notamment dans les prologues de ces derniers, elle utilise majoritairement le terme de « mémoires », en particulier dans le premier tome *Mémoires d'une jeune fille rangée* où le titre pourrait déjà sembler significatif. Dans le prologue de *La Force des choses*, le terme « autobiographie » et le terme « mémoires » sont chacun utilisés une fois par l'auteure pour parler de ses œuvres déjà parues. Cette indifférence a été poursuivie par les critiques et journalistes qui parlent également indifféremment de « mémoires » et d'« autobiographie ». Dès lors, les deux termes apparaissent de manière interchangeable et peuvent se retrouver dans un article pour désigner la même chose.

⁶⁹ BEAUVOIR Simone de, *La Force des choses*, t. 1, *op. cit.*, p. 10.

⁷⁰ *Ibid.*

⁷¹ *Ibid.*

⁷² BEAUVOIR Simone de, « Mon expérience d'écrivain », *op.cit.*, p. 455.

Ceci peut s'expliquer notamment par le fait Philippe Lejeune n'avait pas encore publié ses travaux sur la théorisation du genre autobiographique. Dès lors, le genre de l'autobiographie, à l'instar du genre des mémoires, était encore flou. Cependant, à partir de 1971, avec la publication de *L'autobiographie en France* et des définitions de Lejeune, il devient courant de parler d'autobiographie au sujet de l'œuvre de Simone de Beauvoir.

Cependant, en 2008, Jean-Louis Jeannelle dans son ouvrage intitulé *Écrire ses Mémoires au XXe siècle*⁷³, prolonge la réflexion sur l'écriture autobiographique en abordant la question du rapport étroit entre les différents genres de récits de soi, et particulièrement l'autobiographie et les mémoires.

Dès lors, convient-il de parler d'autobiographie ou de mémoires pour l'œuvre de Simone de Beauvoir ? En effet, la question paraît pertinente puisque son œuvre autobiographique semble se situer à la frontière entre une autobiographie classique et des mémoires historiques.

Dans un premier temps, nous allons nous pencher sur la distinction et les définitions de l'autobiographie et des mémoires établies par Lejeune. Si celui-ci semble inscrire parfaitement l'œuvre de Beauvoir dans le genre de l'autobiographie, nous verrons que cela est plus complexe qu'il n'y paraît. En ce qui concerne les mémoires, Lejeune les distingue de l'autobiographie en raison du sujet traité qui n'est pas l'histoire individuelle puisque l'objet du discours « dépasse de beaucoup l'individu⁷⁴ » et concerne plutôt « l'histoire des groupes sociaux et historiques auxquels il appartient⁷⁵ ». Selon Lejeune, pour être qualifié d'« autobiographique », le récit doit répondre à quatre caractéristiques. Comme vu précédemment, ce doit être un récit en prose ; dans une perspective rétrospective ; le sujet traité est la vie individuelle ; une triple identité auteur-narrateur-personnage doit être présente. Dès lors, les récits qui ne répondent pas à ces conditions sont classés comme récits de soi. Les mémoires auraient, quant à eux, davantage une visée historique, tandis que l'autobiographie serait le récit d'une histoire individuelle et personnelle. Cependant, cette frontière entre les deux genres n'est pas aussi nette. Dans le récit de sa vie, Beauvoir accorde une place importante à l'Histoire ainsi qu'aux divers événements historiques et politiques en France et dans le monde entier. Ainsi, dans *La Force des choses*, sont racontés divers faits de société tels que la guerre d'Algérie ou la sortie de la France de la Seconde Guerre mondiale avec tout ce que ça implique politiquement et socialement. Cependant, la vie individuelle de l'auteure et son existence d'écrivaine restent tout de même le sujet principal du récit. Par exemple, dans le chapitre 9 de *La Force des choses*, l'auteure expose

⁷³ JEANNELLE Jean-Louis, *Écrire ses mémoires au XXe siècle : déclin et renouveau*, Paris, Gallimard, 2008.

⁷⁴ LEJEUNE Philippe, *L'Autobiographie en France*, op. cit., p. 15.

⁷⁵ *Ibid.*

les problèmes politiques relatifs à la guerre d'Algérie, plus précisément le bombardement de Sakiet Sidi Youssef et ses conséquences :

Le bombardement de Sakiet avait entraîné l'intervention des Bons Offices anglais et américains ; on parlait d'un Dien-Bien-Phu diplomatique ; l'armée criait très haut qu'elle n'y consentirait pas. On commença à évoquer le retour de De Gaulle. Un certain nombre de flics ayant été abattus à Paris par des Algériens — non pas au hasard, dans la majorité des cas, mais par représailles singulières — la police manifesta en masse le 13 mars devant la Chambre⁷⁶.

Dans cette optique, Beauvoir se place donc comme témoin d'évènements. Cependant, à plusieurs reprises, son point de vue individuel fait irruption. Le lecteur perçoit alors que l'objet du discours concerne la vie de l'auteure, et non celle de la société : en effet, à la suite de la description de ces évènements, le récit se consacre à la vie privée de l'auteure :

Je conduisis Lanzmann à Orly le matin du 24 mai. Dans l'après-midi, on apprit le soulèvement de la Corse. Ce furent pour moi comme pour tant d'autres des jours déconcertants. Je ne travaillais plus. En mars, j'avais remis à Gallimard les *Mémoires d'une jeune fille rangée*. J'hésitais à les poursuivre. Mon oisiveté et l'anxiété générale m'amènèrent, comme en septembre 1940, à me remettre à mon journal⁷⁷.

À la suite de cette théorisation de Lejeune, Gusdorf, dans ses ouvrages *Lignes de vie 1 : Les écritures du moi*⁷⁸ et *Lignes de vie 2 : Auto-Bio-Graphie*⁷⁹ reprend son travail sur l'écriture de soi. Gusdorf se trouve également partagé entre la distinction des genres. Selon lui, le genre des mémoires est principalement caractérisé par l'importance primordiale qui est accordée à « l'ordre du monde⁸⁰ » dans lequel l'individu s'affirme « à la fois sujet et objet dans les grands rythmes de l'histoire⁸¹. » Gusdorf définit alors le mémorialiste non comme un historien, mais comme un « témoin de l'histoire⁸² », qui rend compte d'évènements dont il fut le spectateur ou l'acteur.

En fin de compte, l'opposition entre mémoires et autobiographies demeure sans valeur lorsqu'il s'agit d'une grande œuvre [...] Tout au plus peut-on faire valoir que l'un des deux genres met l'accent sur la vie privée du sujet de l'histoire, tandis que l'autre concerne sa vie publique, ses engagements dans les grands intérêts du monde⁸³.

⁷⁶ BEAUVOIR Simone de, *La Force des choses*, t. 2, op. cit., p. 149.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 152.

⁷⁸ GUSDORF Georges, *Lignes de vie 1 : Les écritures du moi*, op. cit.

⁷⁹ GUSDORF Georges, *Lignes de vie II : Autobiographie*, Paris, Les Éditions Odile Jacob, 1991.

⁸⁰ GUSDORF Georges, *Lignes de vie 1 : Les écritures du moi*, op. cit., p. 265.

⁸¹ *Ibid.*

⁸² *Ibid.*, p. 251.

⁸³ *Ibid.*, p. 266.

Dès lors, la distinction entre les deux genres s'établit selon l'objet choisi du récit : la vie privée et l'individualité relèvent de l'autobiographie, alors que la vie publique et les engagements dans la société relèvent davantage des mémoires.

Au début du 21^e siècle, c'est au tour de Jean-Louis Jeannelle de se préoccuper du rapport entre autobiographie et mémoire. Plus précisément, le théoricien va de son côté diviser l'œuvre de Beauvoir en inscrivant une partie dans la tradition du genre des mémoires et l'autre partie comme appartenant au genre de l'autobiographie. En effet, le critique précise la distinction entre les deux genres en opposant la « vie privée » et la « vie publique » : il indique que là où l'autobiographe fait la reconstitution de l'origine de son identité dans ses souvenirs personnels, le mémorialiste vise une plus grande universalité « envisage[ant] sa vie [...] dans sa partie la plus digne d'intéresser ses contemporains⁸⁴ ». C'est en partant de cette distinction que le critique classe les *Mémoires d'une jeune fille rangée* dans le genre de l'autobiographie, puisque l'auteure y donne la description de la classe bourgeoise à laquelle elle a appartenu afin de « valoriser le processus d'émancipation⁸⁵ » qui lui a permis de se détacher des conventions de cette classe sociale. Selon Jeannelle, cet objet du discours relève donc davantage d'une visée personnelle. Les tomes suivants et notamment *La Force des choses*, s'inscrivent, quant à eux, dans une visée plus universelle et répondent davantage au genre des mémoires.

Le théoricien indique que l'importance de la narration de l'existence individuelle de Simone de Beauvoir dans le reste de son cycle mémoriel n'empêche pas que ses œuvres appartiennent à la tradition des mémoires, puisqu'une place importante est consacrée la vie publique de l'auteure. Pour justifier ses propos, Jeannelle retravaille la définition de Philippe Lejeune en indiquant que les mémoires comportent le témoignage d'un individu qui a été emporté par les événements de la vie, à la fois comme acteur et comme témoin, et dont le récit donne sens au passé :

[...] les Mémoires attestent une vie dans sa dimension publique et collective : trajectoire dont on reconstruit la cohérence générale (origines, formation, engagements, tournants), regard porté sur une période historique circonscrite (guerre, crise nationale, génération), peinture d'une action, politique, militante ou professionnelle, ayant conduit son auteur à se tenir au cœur des conflits d'une époque donnée⁸⁶.

Dans sa définition, Jeannelle appuie la dimension publique des mémoires, notamment en indiquant que le sujet premier peut être la vie individuelle de l'auteure si elle s'inscrit dans la

⁸⁴ JEANNELLE Jean-Louis, *Écrire ses mémoires au XXe siècle : déclin et renouveau*, op. cit., p. 369-370.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 369.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 13.

sphère publique. En partant de cette définition et de la notoriété importante de la femme de lettres grâce à ses écrits et à ses prises de position, que ce soient sur la condition féminine ou encore sur la guerre d'indépendance de l'Algérie, il semble apparaître clairement que Beauvoir s'inscrit dans cette dimension publique. De plus, c'est bien lors de la période de vie racontée dans *La Force des choses* que la préoccupation de l'auteure pour l'Histoire, la politique et les faits de société prennent une place importante dans sa vie et son écriture.

Dès lors, en prenant en considération ces divers éléments de définition, comment classer l'œuvre de Simone de Beauvoir ? Là où Jeannelle l'inscrit dans la tradition mémorialiste, Lejeune l'en exclut pour l'intégrer davantage dans la tradition de l'autobiographie. Il semble alors difficile de donner une réponse unique. En effet, l'auteure aborde à la fois sa construction individuelle, son existence propre ainsi que ses divers engagements dans la société et sa vision des événements historiques et politiques de son époque. La réponse à cette question dépend donc du poids accordé à l'une ou l'autre définition. Cependant, il est important de noter que les théoriciens Philippe Lejeune et Jean-Louis Jeannelle s'accordent sur la difficulté d'établir une définition unique et précise à propos du genre des mémoires, et que les frontières avec l'autobiographie ne sont pas nettes.

3. La correspondance beauvoirienne, définition d'un genre

3.1.L'épistolaire dans la tradition littéraire

La pratique de la lettre est largement pratiquée durant l'Antiquité gréco-latine et le Moyen Âge. Les lettres d'amour, en particulier les Héroïdes d'Ovide, marquent profondément la période antique. Plus tard, c'est l'invention de l'imprimerie qui crée la tentation de diffuser les lettres : par exemple, Étienne Pasquier, l'imprimeur célèbre de la Renaissance, rassemble un recueil de ses lettres familières afin de les partager avec son entourage. De la même manière, les *Lettres de Madame de Sévigné* sont rendues publiques par la famille de celle-ci une trentaine d'années après sa mort. Nous pouvons donc voir là une fascination pour cette écriture du privé et de l'intime. En effet, les correspondances d'écrivains sont souvent considérées comme des documents indispensables pour approfondir, voire expliquer l'œuvre.

L'écriture épistolaire appartient au domaine de ce qu'appelle Gusdorf les « écritures du moi ». Toutefois, le genre de la lettre se différencie des deux autres genres de ces écritures par son adresse précise à un destinataire réel. En effet, à l'inverse, le genre du journal est un discours de soi à soi et l'autobiographie est destinée à un groupe de lecteurs indéfinis.

Cependant, la lettre rejoint le genre du journal qui est également une écriture de l'instant, datée et qui permet d'une certaine manière un regard rétrospectif sur les divers événements racontés.

Quelle que soit la forme de la lettre, sa condition principale est d'être un texte adressé : elle introduit alors, ou du moins suppose, un destinataire et évidemment un destinataire. Pendant longtemps, et en particulier au Moyen Âge, la figure du destinataire était identifiée à la *persona* officielle de l'auteur, c'est-à-dire à la fonction qu'il tenait dans la société et non à la personne qu'il était : le « je » était alors identifié par son appartenance à telle ou telle catégorie de la hiérarchie sociale.

Selon Gérard Ferreyrolles, cette tradition où le destinataire s'exprime en tant que *persona* officielle traverse les époques et représente la catégorie transhistorique des lettres politiques et diplomatiques du 17^e siècle⁸⁷. Cependant, même dans d'autres catégories de la lettre, l'inscription sociale du scripteur est largement présente : volontaire ou non, la catégorie sociale se manifeste quoiqu'il arrive par le style de lettre ou l'orthographe qui traduit le niveau d'éducation et la maîtrise (ou l'absence de maîtrise) du destinataire des codes qui régissent les rapports entre les personnes. Néanmoins, le destinataire peut tout de même exprimer autre chose que sa *persona* officielle en manifestant sa personne singulière. D'ailleurs, durant la modernité, la lettre est vue comme le lieu privilégié de cette expression du singulier. Cependant, c'est seulement à la fin du 18^e siècle et pendant le 19^e siècle que l'expression du moi intime dans la lettre voit le jour, et notamment avec les *Lettres à Malesherbes* (1762) de Jean-Jacques Rousseau, premier essai autobiographique de l'auteur. Par la suite, c'est le courant romantique qui va déclarer la lettre comme le lieu d'expression premier garantissant « la plus authentique manifestation du moi⁸⁸. »

3.2. L'épistolaire féminine

Dans son article rédigé pour la revue *Romantisme*⁸⁹, Christine Planté indique que la réputation de l'épistolaire comme genre féminin arrive très tôt en France en raison notamment de la correspondance de Mme de Sévigné. En effet, le genre de la lettre est longtemps connoté comme « féminin » et est également considéré comme secondaire par rapport aux « grands » genres littéraires comme la poésie, l'épopée ou encore la tragédie. Au regard des manuels d'histoire littéraire, nous remarquons que ce sont généralement des noms masculins, par

⁸⁷ FERREYROLLES Gérard, « L'épistolaire, à la lettre », art. cité, p. 9-10.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 20.

⁸⁹ PLANTÉ Christine, « Trois épistoliers et leurs lecteurs du XIX^e siècle, ou comment se transmet le mythe de l'épistolaire féminin », *Romantisme*, 1995, n° 90, p. 51-59.

exemple Corneille, Racine, Molière et bien d'autres qui sont associés à ces genres dits « dominants », afin d'en illustrer l'esthétique classique. Les quelques figures féminines se trouvant dans ces manuels sont présentes afin d'illustrer les genres mineurs tels que le roman, et surtout la correspondance. Cependant, Roger Duchêne, dans son article publié dans un numéro de la revue *Europe*⁹⁰ consacré à Mme de Sévigné, indique qu'au 17^e siècle, la femme apparaît particulièrement et uniquement dans la lettre familière. En effet, le domaine des lettres était à l'époque considéré comme un « apanage masculin⁹¹ » duquel les femmes étaient écartées. Cette exclusion s'explique par le fait que la lettre est un genre majeur qui suppose une culture importante étant donné que c'est une discipline directement héritée des grands modèles de l'Antiquité, dont Cicéron, Sénèque ou encore Plinius.

L'apprentissage de l'art épistolaire apparaît donc comme nécessaire à la bonne éducation des femmes, mais uniquement dans un objectif de bonne maîtresse du foyer : l'échange de lettres leur permet d'entretenir et d'assurer les liens familiaux et les relations avec les proches. Les théoriciens ont d'ailleurs reconnu les femmes du 17^e siècle comme des épistolières nées. Puisque les lettres répondent à un objectif de promotion familiale, l'écriture ne dérange pas l'ordre du quotidien puisque la femme ne fait qu'obéir à son rôle de maîtresse de foyer. L'accès à cette écriture épistolaire ne remet donc pas en question l'ordre social puisque les correspondances restent de l'ordre du privé et de plus, sont souvent contrôlées par le père, puis par le mari. Nous pouvons donc remarquer que la pratique épistolaire des femmes est fortement influencée par leur condition féminine.

Dans la suite du 17^e siècle et durant le 18^e siècle, a lieu la consécration de la réputation des femmes comme épistolières modèles. En effet, la recherche de la simplicité et de l'authenticité dans l'écriture épistolaire fait de la lettre familière un genre plus sensible qui s'accorde avec la vision stéréotypée de la féminité de l'époque. Julie Roy, dans son travail, « Le "genre" prétexte : récit de soi et critique sociale dans les correspondances "féminines" au tournant du XIX^e siècle », indique que les qualités liées à la représentation de l'idéal féminin telles que la sensibilité, la modestie, le naturel ou encore le sentimentalisme étaient encouragées chez l'épistolière. Cependant, elle précise que si ces « caractéristiques féminines » permettent aux femmes de trouver une place dans l'imaginaire littéraire, elles réduisent également l'écriture féminine en tant que pratique d'écriture. En effet, un lien « naturel » entre l'intimité et la féminité est mis en avant pour justifier l'écriture des femmes : se raconter soi-même apparaît

⁹⁰ DUCHÊNE Roger, « Genre masculin, pratique féminine, de l'épistolière inconnue à la marquise de Sévigné », *Europe*, n° 801-802, 1996, p. 27-39.

⁹¹ *Ibid.*, p. 28.

alors comme un « prolongement naturel de la parole féminine et [devenait] une sorte d'épanchement de soi plutôt qu'un travail de création⁹². »

3.3. Simone de Beauvoir, épistolière

La publication posthume des correspondances de Simone de Beauvoir par sa fille adoptive, Sylvie Lebon de Beauvoir, a montré que l'auteure était une épistolière accomplie. De son vivant, Beauvoir prétendait avoir perdu sa correspondance avec Sartre, mais elle avait dit à sa fille que si les lettres étaient retrouvées, celle-ci pourrait les publier à sa mort. Les lettres retrouvées en 1989, Lebon de Beauvoir se met alors à l'édition des notes, ce qui a pris plusieurs années à la fin desquelles les lettres ont été reproduites dans leur intégralité.

Cette correspondance est intégrale. Les raisons qui pouvaient en 1983 justifier des coupures n'existent plus, je n'en ai pratiqué quasi aucune. N'est-il pas souhaitable désormais de tout dire, pour dire vrai ? D'écarter, par la puissance indiscutable du témoignage direct, les clichés, les mythes, les images, tous les mensonges, afin que surgisse la personne réelle, telle qu'en elle-même⁹³ ?

Lors d'un entretien, Sylvie Lebon de Beauvoir indique que la complication majeure de l'édition de la correspondance repose sur l'écriture « difficile à déchiffrer⁹⁴ », voire « illisible⁹⁵ » de sa mère adoptive. Elle ajoute que dès la jeunesse de Simone de Beauvoir, la correspondance l'accompagne dans son rapport aux autres. Au fil de la vie de l'écrivaine, ces échanges de lettres prennent un nouveau sens. Au début, la correspondance relève exclusivement de l'intime et du privé avec notamment Olga Kosackiewicz, Jean-Paul Sartre, ainsi qu'avec les hommes qu'elle a aimés, dont Nelson Algren. Cependant, au fil de sa vie et de sa réputation croissante, la dimension publique prend le dessus et l'échange de lettres tourne davantage autour de l'œuvre de l'auteure, de sa dimension d'écrivaine, mais également des événements politiques qui rythment la vie de Beauvoir.

En ce qui concerne sa correspondance de l'ordre de l'intime, son échange avec Sartre commence en 1930, mais ne deviendra quotidien qu'à partir de 1939, en raison notamment de la Seconde Guerre mondiale et de la mobilisation de l'homme de lettres. L'échange de l'écrivaine avec Jacques-Laurent Bost débute en 1937 et ne deviendra régulier à partir de juillet

⁹² ROY Julie, « Le "genre" prétexte : récit de soi et critique sociale dans les correspondances "féminines" au tournant du XIX^e siècle », dans ANDRÈS Bernard et BERNIER Marc-André (éd.), *Portrait des arts, des lettres et de l'éloquence au Québec (1760-1840)*, Québec, Les Presses de l'université Laval, 2013, p. 181-202.

⁹³ LE BON DE BEAUVOIR Sylvie, « Préface », dans BEAUVOIR Simone, *Lettres à Sartre*, t. 1, op. cit., p. 10.

⁹⁴ SCHWERTNE Karin, « Les lettres-objets de Simone de Beauvoir : entretien avec Sylvie Le Bon de Beauvoir. », *Nouvelle Revue Synergies Canada*, n° 13, 2020.

⁹⁵ *Ibid.*

1938. Beauvoir correspond également avec son amie Violette Leduc de 1945 jusqu'à la mort de celle-ci en 1972. De plus, l'auteure entame sa relation et donc sa correspondance avec l'américain Nelson Algren en 1947 et leur échange durera pendant dix-sept années jusqu'en 1964.

L'intérêt de la correspondance amoureuse de l'écrivaine qui est étudiée dans le cadre de ce mémoire réside particulièrement dans le fait qu'elle présente une nouvelle Simone de Beauvoir, différente du personnage qui est donné à voir dans ses mémoires. De plus, les lettres apportent une vision différente des rapports qui existaient entre elle et Sartre, avec qui elle a formé un couple mythique. En effet, la correspondance éloigne l'écrivaine de l'image de féministe militante sévère et hautaine, voire austère, que beaucoup s'étaient faite d'elle. En réalité, les divers échanges de lettres présentent une amante amoureuse et passionnée, à la vitalité physique importante, aimant la nature et ayant un important appétit de vivre.

3.4. Les *Lettres à Sartre*

Nous avons vu que la relation et la correspondance entre Beauvoir et Sartre existaient depuis une dizaine d'années, mais c'est seulement à partir de 1939 que le passé commun et leur vie à deux vont être analysés et discutés au fil de leur échange épistolaire. En effet, la correspondance journalière entre les deux compagnons commence en septembre 1939 lorsque Jean-Paul Sartre est mobilisé. Dans ses trois-cent-vingt-et-une lettres à son compagnon, Beauvoir communique sa vie au fil des jours. L'échange entre les deux conjoints respecte les codes de la correspondance amoureuse, le couple s'échange des photos commentées et contemplées et les destinataires sont soucieux de savoir si leur destinataire a reçu la missive : « Mon cher amour. Comme je voudrais savoir que mes lettres vous arrivent⁹⁶. » De plus, le rôle de la poste est important puisque ce sont ses services qui garantissent l'envoi et réception de la lettre :

J'ai eu tout à l'heure votre dépêche à Ouargla. Je pensais bien que tout était la faute de la poste, mais j'étais un peu angoissée quand même quand hier, de nouveau, je n'ai pas trouvé de lettre à Ghardaïa⁹⁷.

L'importance de leur échange quotidien réside dans le fait que, comme l'explique Beauvoir dans son autobiographie et dans sa correspondance avec Algren, pour le couple, l'épanchement

⁹⁶ BEAUVOIR Simone de, *Lettres à Sartre*, t. 2, *op. cit.*, p. 194.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 416.

en parole et en communication compte davantage que le plaisir physique. Ceci explique la régularité de leurs échanges sur une durée si importante. Les lettres échangées par le couple disent le manque que chacun ressent de son côté dû à l'absence et à l'attente : c'est en passant par l'évocation de souvenirs communs, les échanges intellectuels et la description de la vie quotidienne que les amants vont tenter de combler l'absence de l'autre. Lorsqu'elle part aux États-Unis en 1947 pour rejoindre Algren, elle va dire à Sartre que ses lettres se confondent avec un journal.

Tout au long de leur échange, les amants parlent de ce qu'ils ont décidé de nommer leurs « amours contingentes », c'est-à-dire leurs amours externes au couple qu'ils forment ensemble, notamment lorsque Beauvoir explique à Sartre la passion amoureuse qu'elle vit avec Algren.

Il est à noter que les *Lettres au Castor et à quelques autres* (1983), regroupant entre autres l'entièreté des réponses de Sartre à Beauvoir, enrichit davantage la signification et la cohérence de leur échange. Cependant, dans le cadre de ce mémoire, afin d'effectuer un parallèle similaire avec la correspondance entre Beauvoir et Algren, pour laquelle nous n'avons pas accès aux réponses de celui-ci, nous avons décidé de ne pas utiliser les réponses de Sartre dans notre analyse.

3.5. Les *Lettres à Algren*

Simone de Beauvoir voyage pour la première fois aux États-Unis de janvier à mai 1947. Son périple américain se termine à Chicago où elle fait la rencontre de l'écrivain Nelson Algren avec lequel elle entame une relation amoureuse et épistolaire. Les lettres à l'américain racontent et commentent alors l'avant et l'après des retrouvailles des deux amants.

Au début de leur échange, Algren ne connaît rien du passé ou de la personne de Beauvoir. Il ignore également tout du milieu intellectuel dans lequel elle évolue, ainsi que de sa vie parisienne. L'écrivaine, voulant alors initier son amant à sa vie personnelle, est ainsi obligée de remettre en perspective sa propre existence et son quotidien dans la rédaction de lettres à celui qu'elle appelle régulièrement « mon mari ». En répondant à cet impératif qu'elle se donne, l'auteure livre une chronique minutieuse de la vie d'une écrivaine parisienne des années cinquante. Par ses descriptions, Beauvoir dresse les portraits de diverses personnalités de l'époque telles que Colette, Albert Camus ou encore Boris Vian. La correspondance transatlantique avec Algren peut se définir comme des lettres d'amour de la part d'une femme amoureuse puisque, comme avec Sartre, les lieux communs du genre de l'épistolaire amoureuse sont présents : l'absence et le manque de l'autre motivent donc leurs écrits. Les amants

échangent également diverses photos qu'ils commentent l'un pour l'autre. De plus, les mêmes inquiétudes quant à la poste, et la réception ou non des lettres sont présentes, comme en attestent les extraits suivants :

Mon crocodile bien-aimé, mon Nelson, les petits dieux semblent maintenant favorables, certes vous les avez aidés en postant votre lettre vendredi, mais je l'ai eue dès hier, vos feuilles jaunes n'ont mis que trois jours pour voyager de Chicago à Paris, et c'est une longue et gentille lettre⁹⁸.

Nelson mon chéri. J'apprends en rentrant à Paris que vous n'avez reçu aucune nouvelle de moi depuis une éternité, pourtant j'ai écrit d'Italie, vous racontant Vienne, la Tchécoslovaquie, un tas de choses, est-ce que ça s'est perdu ? Faites-le-moi savoir rapidement, je n'aimerais pas que vous me pensiez paresseuse pour notre correspondance⁹⁹.

Le langage est amoureux, entre mots tendres et surnoms, Beauvoir ne cesse de donner à son amant divers signes d'affection, elle l'appelle « Mon chéri¹⁰⁰ », « Mon crocodile bien-aimé¹⁰¹ », « Mon Nelson¹⁰² » ou encore « Mon mari à moi¹⁰³ ». Encore plus que dans ses échanges avec Sartre, l'écrivaine se donne à voir comme une réelle amante dévouée, qui va jusqu'à promettre à son amant américain de jouer le rôle traditionnel de l'épouse et de la femme au foyer :

Je serai sage, je ferai la vaisselle, je balaierai, j'irai acheter moi-même des oeufs et du gâteau au rhum, je ne toucherai pas vos cheveux, vos joues, ni votre épaule sans votre autorisation¹⁰⁴.

Cette image de Beauvoir contraste avec l'image de la femme indépendante qu'elle a soigneusement véhiculée par ses prises de paroles ainsi que par son écriture.

À partir de 1956, l'échange entre les deux amants se fait de plus en plus rare : une seule lettre est envoyée par l'écrivaine pour les années 1957 et 1958. Cependant, en 1960, Algren vient en France après l'obtention d'un visa et passe six mois avec Beauvoir. Durant ces mois ensemble, ils voyagent en Espagne, en Turquie et en Grèce. C'est la dernière fois que les amants se voient. Dans les années suivantes, Beauvoir écrit moins d'une dizaine de lettres annuelles à celui qu'elle appelait « Mon mari » et à qui elle s'adresse maintenant par des formules comme

⁹⁸ BEAUVOIR Simone de, *Lettres à Nelson Algren*, op. cit., p. 117.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 817.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 28.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 133.

¹⁰² *Ibid.*, p. 62.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 173.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 106-107.

« Très cher vous¹⁰⁵ ». La dernière lettre de Beauvoir est rédigée en novembre 1964, ce n'est pas une lettre de rupture, au contraire, elle y dit son espoir de revenir le voir rapidement. Cependant, nous apprenons par les notes de bas de page qu'à la suite de la traduction américaine de *La Force des choses*, Algren décide de mettre définitivement un terme à leur relation.

La correspondance de l'auteure avec son amant américain est également caractérisée par le fait que Beauvoir n'y écrit pas en français, mais en anglais pour pouvoir se faire comprendre par Algren. Dans quelques lettres, elle souligne la difficulté qu'elle rencontre de ne pas écrire dans sa langue maternelle : parler pour présenter ses amis lui est compliqué, et cela l'est davantage lorsqu'elle souhaite parler de l'amour. Le caractère scriptural de l'échange épistolaire accentue davantage la difficulté à exprimer ce qu'elle ressent. Elle tente donc d'expliquer que ses sentiments sont intraduisibles et inexprimables. Cependant, dans la suite de leur correspondance, nous constatons qu'elle parvient à surmonter cet obstacle puisqu'elle parviendra longuement à s'épancher sur les sentiments amoureux qu'elle porte à son amant.

Dès lors, tout comme dans les *Lettres à Sartre*, Beauvoir se raconte, se retrouve elle-même et ébauche alors son histoire dans son échange avec Nelson Algren.

4. Le journal intime de Simone de Beauvoir

Comme explicité dans l'introduction, l'utilisation du journal intime de Simone de Beauvoir va prendre une place importante dans la rédaction du tome *La Force des choses*. Ce point entend tracer un rapide parcours historique de cette tradition de l'écrit de soi, afin d'en dégager les grandes caractéristiques. Dans un second temps, cette partie va présenter et tenter de comprendre l'insertion de fragments de ses journaux dans son œuvre autobiographique.

4.1. Le journal intime dans la tradition littéraire

Dans son ouvrage *Le journal intime*¹⁰⁶, Alain Girard présente les caractéristiques précises qui définissent un texte comme appartenant au genre du journal intime. Girard indique que tout d'abord, le journal intime est écrit au jour le jour, et c'est précisément en cela qu'il s'oppose à tout autre type de récits. De plus, l'auteur ne doit répondre à aucune règle imposée, il est libre de mettre les éléments qu'il souhaite, dans l'ordre désiré. Aucune élaboration n'est donc requise : pas de début, de nœud, de fin, de sujet unique, l'auteur inscrit les événements et les circonstances publiques ou privées qu'il veut. De plus, le critique ajoute que l'auteur du journal

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 886.

¹⁰⁶ Girard Alain, *Le journal intime*, Paris, PUF, 1986.

est présent personnellement, c'est lui le « centre d'observation¹⁰⁷ » puisque c'est lui-même qui rend à l'écrit ce qu'il a vu ou entendu. Dès lors, l'écriture du journal se fait par l'utilisation du pronom personnel « je ». Girard indique également que l'intimité de journal tient au fait qu'il n'est pas destiné au public, au contraire, il tend à conserver un caractère réservé, voire secret : l'auteur ne s'adresse pas aux autres, mais se parle à lui-même. L'activité de rédaction d'un journal est donc une activité privée. De plus, cette dimension privée est davantage attestée par le fait que le texte n'est pas livré à un imprimeur puisque l'écriture intime n'a pour vocation ni d'être lue ni d'être divulguée.

En effet, jusqu'au 20^e siècle, aucun journal n'est publié du vivant de son auteur : ce qui atteste la distinction entre le journal et une œuvre dans son sens général qui, elle, est destinée à être publiée. Pour terminer, Girard explicite que ce qui détermine qu'un journal soit « intime » ou non dépend de l'accent mis par l'auteur sur sa propre personne : quoi que l'auteur rende dans son journal, événements extérieurs, rencontres ou conversations avec autrui, il doit mettre en avant la résonnance de ces événements sur sa propre personne. Le journal intime entretient alors un rapport singulier avec le monde et avec l'histoire. Nous voyons donc que là où l'autobiographe recompose a posteriori le récit de son existence, le diariste la retranscrit dans l'instant du vécu.

Béatrice Didier, dans son ouvrage *Le journal intime*¹⁰⁸, fait remonter la tradition du journal aux chroniques des bourgeois du 15^e siècle qui évoque autant la vie publique que la vie personnelle, ainsi qu'aux journaux de comptes et journaux de voyage. Le journal en tant que tel a beaucoup été étudié par de nombreux critiques, cependant, il convient de distinguer le genre du journal intime et toute autre forme de journal. Pour ce faire, nous reprenons la distinction établie par Georges Gusdorf dans *La découverte de soi*¹⁰⁹ où le théoricien oppose « journal intime » et « journal externe ». Gusdorf met en exergue que, dans le journal intime, l'auteur s'intéresse au flux de la vie intérieure, alors que dans le journal externe, « l'événement compte plus que l'homme¹¹⁰ ». Dans le cas de Beauvoir, il semble cohérent de rattacher sa pratique du journal au journal intime puisque, malgré l'importance accordée aux événements extérieurs, l'auteure se raconte dans sa vie et ses événements privés.

Béatrice Didier explique que dans le développement historique du journal, deux phénomènes sont importants, et l'un de ceux-ci concerne la présence des femmes dans le genre.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 3.

¹⁰⁸ DIDIER Béatrice, *Le journal intime*, Paris, PUF, 1976.

¹⁰⁹ GUSDORF Georges, *La Découverte de soi*, Paris, PUF, 1948, p. 41.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 41.

Historiquement, les femmes commencent très tôt à tenir leur journal en raison de leur condition « inférieure » : le journal apparaît alors comme un refuge à leur situation et comme une possibilité de mettre en pratique leur créativité. En effet, nous avons vu que lorsque les femmes commencent à écrire, elles le font majoritairement, par le biais des genres de l'intime, puisque faute d'une éducation importante, elles se tournent plus facilement vers une écriture fondée sur leurs expériences personnelles. À cela s'ajoutent les difficultés pour les femmes de se faire éditer : dès lors, l'utilisation des genres intimes, comme le journal, semble s'imposer comme un moyen d'accès à l'écriture, sans se destiner à être publiées un jour et sans avoir à craindre les reproches de leur entourage. Béatrice Didier explique que les lettres et le journal intime sont ainsi pendant longtemps le seul moyen d'expression possible pour les femmes.

4.2. Le journal intime dans l'œuvre de Simone de Beauvoir

En étudiant les choix narratifs de Simone de Beauvoir dans son œuvre autobiographique, nous constatons que l'auteure use de différents supports de remémoration, qui lui permettent d'obtenir un nouvel appui dans son exercice de réécriture de soi. Elle recourt alors à des documents préexistants à son écriture autobiographique, comme une partie de sa correspondance personnelle et quelques fragments de ses journaux intimes. En effet, Simone de Beauvoir tient un journal tout au long de sa vie : dans *Mémoires d'une jeune fille rangée*, l'écrivaine rapporte qu'elle se met à cette pratique en 1926. Plus tard, elle tiendra un journal intime¹¹¹ au début de la Seconde Guerre mondiale pendant sa séparation avec Sartre qui a été mobilisé. Elle reprend son journal plus tard, une fois en 1946, et ensuite en 1958, après la fin de sa rédaction des *Mémoires d'une jeune fille rangée*.

Dans *La Force des choses*, la rédaction du journal intime de la part de Beauvoir ne semble pas répondre aux arguments avancés par Didier du journal comme refuge à sa situation « inférieure » de femme, ni du journal comme possibilité de mettre en pratique sa créativité. En effet, lorsqu'elle se remet à l'écriture d'un journal, en 1958, Beauvoir a déjà derrière elle nombre d'œuvres publiées, dès lors sa créativité est déjà reconnue.

Comme indiqué dans l'introduction, si l'utilisation du journal intime commence dans *La Force de l'âge*, celle-ci acquiert une place plus importante dans *La Force des choses*. Vivi-Anne Lennartsson indique que Beauvoir utilisait son journal dans une optique de traduction des

¹¹¹ Journal qui a été publié de manière posthume en 1990 par Le Bon de Beauvoir Sylvie sous le titre *Journal de guerre, septembre 1939-janvier 1941*.

sentiments intimes afin de renforcer la véracité et l'authenticité de son récit¹¹². En effet, Lennartsson note que le recours à ce type d'écrit permet à l'auteure de contourner les défauts de sa mémoire et éviter ainsi des modifications involontaires ou des oublis. De plus, Lennartsson ajoute que ces fragments de journaux s'insèrent très bien dans le récit, sans interruption avec les événements précédents, permettant ainsi au lecteur de se trouver au cœur des événements.

Cette partie théorique sur l'entrée de la femme dans la littérature nous a permis de voir à quel parcours compliqué a été confronté la figure de la femme écrivaine qui a longtemps été assignée au genre de « l'intime ». Dans la suite de ce travail, nous allons voir que Simone de Beauvoir, malgré le fait qu'elle se soit également attachée à ce genre des écrits de l'intime, est parvenue sur certains points à se détacher du carcan de l'autobiographie féminine, notamment en intégrant des éléments du genre des mémoires. En effet, dans *Le Deuxième Sexe*, Beauvoir qualifie de « médiocre¹¹³ » la création littéraire des femmes qui ne rendent pas une vision universelle du monde, mais uniquement leur vision singulière et subjective de femme. L'auteure indique que ces femmes écrivaines restent en grande majorité conformistes, et qualifie d'« insurgées¹¹⁴ » les rares auteures qui sont sorties des cadres imposés, comme en atteste l'extrait suivant :

Jane Austen, les sœurs Brontë, George Eliot ont dû dépenser négativement tant d'énergie pour se libérer des contraintes extérieures qu'elles arrivent un peu essoufflées à ce stade d'où les écrivains masculins de grande envergure prennent le départ¹¹⁵.

Beauvoir se place là dans une position de jugement quant à la majorité des femmes écrivaines : nous verrons dans la seconde partie comment, dans *La Force des choses*, celle-ci s'est détachée de ce qu'elle reproche aux écrits de femmes en inscrivant son point de vue individuel dans un objectif plus universel. En effet, lors de la rédaction de *La Force de l'âge*, Beauvoir se rend compte que pour parler d'elle, elle se doit de parler de ce qui l'entoure et donc lors de l'Autre¹¹⁶. Dans *La Force des choses* s'alternent alors vie individuelle de l'auteure et événements sociopolitiques. De plus, nous nous sommes rendu compte que le traitement de l'Autre, dans les écrits de femmes, était une question importante, qui avait déjà été interrogée, notamment

¹¹² LENNARTSSON Vivi-Anne, *L'Effet-sincérité, L'autobiographie littéraire vue à travers la critique journalistique. L'Exemple de La Force des choses de Simone de Beauvoir*, op. cit., p. 51.

¹¹³ BEAUVOIR Simone de, *Le Deuxième sexe*, t. 2, Paris, Gallimard, 1949, p. 555.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 552.

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 553.

¹¹⁶ Nous entendons « l'Autre » dans le sens défini dans notre introduction.

dans les travaux d'Hélène Cixous. Dès lors, il nous apparaît opportun d'étudier, dans notre corpus, le lien entre le souhait de Beauvoir de se raconter et la place accordée à l'Autre.

Toutefois, dans la troisième partie de notre travail, nous verrons également que le genre féminin de Beauvoir a influencé sa manière d'aborder et d'inclure l'Autre dans son écriture et sa vie.

Partie 2.

Se raconter à travers autrui. *La Force des choses*, les *Lettres à Sartres* et les *Lettres à Nelson Algren* : trois témoignages d'une écriture marquée par l'Autre chez Simone de Beauvoir.

1. L'entreprise d'écriture de Simone de Beauvoir.

Dans son ouvrage, *Simone de Beauvoir ou l'Entreprise de vivre*, Francis Jeanson repère deux façons d'écrire : soit l'écrivain vise ce que le philosophe intitule « l'objet lui-même¹¹⁷ », c'est-à-dire le monde extérieur en l'absence du sujet écrivain, soit celui-ci travaille dans l'optique de dévoiler ce monde en s'y impliquant comme sujet actif, et en proposant alors à son lecteur une expérience de ce monde. Dans la même perspective, Jeanson ajoute que si l'écrivain souhaite parler de lui-même, il n'y parviendra correctement qu'en parlant du monde dans lequel il est inscrit. L'écrivain devient tel, uniquement s'il accepte de se dévoiler aux yeux de ses lecteurs et de leur communiquer sa vision personnelle des choses. En effet, Jeanson insiste sur le fait que la plus « essentielle ambition¹¹⁸ » d'un écrivain doit être la capacité à entrer dans la communication avec son lecteur : en effet, celui qui n'a pas voulu s'impliquer dans la communication avec autrui, ainsi que dans la reconnaissance de lui-même, ne répond pas aux objectifs de l'écriture.

C'est dans cette perspective de l'écriture comme objet de communication que Beauvoir inscrit son entreprise d'écrire. Il est primordial de noter que la communication passe nécessairement par autrui. C'est pourquoi nous nous intéresserons de près à la place de l'Autre dans la vie de Beauvoir et à l'influence qu'il peut avoir sur son écriture. Pour ce faire, nous allons présenter comment l'écriture de Beauvoir est marquée par un objectif de communication et de quelle manière autrui influe sur cet objectif. Dès lors, nous verrons que la thèse de Jeanson selon laquelle l'écrivain entre dans une démarche de communication avec son lecteur illustre l'activité d'écriture de Simone de Beauvoir.

Dans son dernier ouvrage autobiographique, *Tout compte fait*, Simone de Beauvoir parle des « liens très anciens [de sa vie] qui ne se sont jamais brisés¹¹⁹ ». Parmi ces liens, elle rapporte que les deux choses essentielles qui lui confèrent son unité sont la place de Sartre dans sa vie, ainsi que la fidélité à son projet originel qui était « connaître et écrire¹²⁰ ». En effet, l'activité

¹¹⁷ JEANSON Francis, *Simone de Beauvoir ou l'Entreprise de vivre*, Paris, Le Seuil, 1966, p. 200.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 201.

¹¹⁹ BEAUVOIR Simone de, *Tout compte fait*, Paris, Gallimard, 1972, p. 45.

¹²⁰ *Ibid.*

d'écriture est présente chez l'écrivaine depuis son enfance. Dans les *Mémoires d'une jeune fille rangée*, elle revient sur les prémices de son attrait pour l'écriture et sur l'intérêt qu'elle porte au langage et en particulier à ce qu'il permet de créer. Elle rapporte que sa volonté d'écrire s'est clairement affirmée lors de la prise de conscience que chacun porte en soi une expérience individuelle, inconnue des autres, que l'écriture permet alors de communiquer et de préserver de l'oubli. Ainsi, elle déclare qu'enfant lorsqu'elle « relatai[t] dans une rédaction un épisode de [s]a vie, il était définitivement sauvé¹²¹. »

Beauvoir raconte que, dès son adolescence, avant la rédaction de ses romans ou de son récit autobiographique, elle ressent le besoin de communiquer « l'expérience solitaire¹²² » qu'elle vit. C'est alors qu'elle commence la rédaction de son journal intime, à la suite duquel elle exprimera le souhait d'écrire « un roman de la vie intérieure¹²³ » grâce auquel elle désire communiquer son expérience personnelle. Nous constatons donc un besoin primaire chez l'écrivaine de communiquer. Anne-Marie Lasocki, dans *Simone de Beauvoir ou l'entreprise d'écrire*, dit que « le mal est essentiellement pour elle de ne pas pouvoir se dire et se faire entendre¹²⁴. » L'écriture apparaît alors comme la possibilité pour l'écrivaine de justifier sa propre expérience, d'établir une communication avec elle-même, ainsi qu'un retour à soi.

Cette communication avec soi-même va rapidement être conjointe à une communication avec autrui. En effet, par son écriture, Beauvoir souhaite chercher à faire profiter son lecteur des enseignements qu'elle tire du monde : à partir de là, écrire poursuit l'objectif de rendre communicable son expérience personnelle. Selon Éliane Lecarme-Tabone, en écrivant, l'auteure souhaite « établir avec le lecteur une communication égalitaire et généreuse, qui à la fois lui transmette le goût de sa propre vie et l'amène à mieux se connaître lui-même¹²⁵ ». Dans *La Force de l'âge*, Beauvoir revient sur cette volonté première de rendre l'écriture utile à elle-même et autrui :

En écrivant une œuvre nourrie de mon histoire, je me créerais moi-même à neuf et je justifierais mon existence. En même temps, je servais l'humanité : quel plus beau cadeau lui faire que des livres¹²⁶ ?

Anne-Marie Lasocki souligne également que Simone de Beauvoir varie ses techniques d'écriture afin de garantir la meilleure communication avec ses lecteurs. Alors qu'elle souhaitait

¹²¹ BEAUVOIR Simone de, *Mémoires d'une jeune fille rangée*, op. cit., p. 93

¹²² *Ibid.*, p. 251.

¹²³ *Ibid.*, p. 272.

¹²⁴ LASOCKI Anne-Marie, *Simone de Beauvoir ou l'entreprise d'écrire*, La Haye, Martinus Nijhoff, 1971, p. 1.

¹²⁵ LECARME-TABONE Éliane, *Mémoires d'une jeune fille rangée de Simone de Beauvoir. Essai et dossier*, Gallimard, 2000, p. 15.

¹²⁶ BEAUVOIR Simone de, *La Force de l'âge*, op. cit., p. 577.

« communiquer directement ce qu'il y avait d'original dans son expérience¹²⁷ », le roman lui apparaît alors comme le genre privilégié pour retransmettre son histoire personnelle puisqu'elle estime que « c'est [...] en projetant une expérience dans l'imaginaire qu'on en dégage le plus évidemment la signification¹²⁸ ». Cependant, dans *La Force des choses*, l'auteure relate s'être rendu compte que « le roman échouât toujours à en rendre la contingence¹²⁹ » et c'est en partie pour cette raison qu'elle s'est lancée dans la rédaction de son cycle mémoriel.

Nous allons donc analyser l'écriture de Beauvoir au prisme de la communication et de l'importance d'autrui. Nous verrons durant notre analyse que pour parler d'elle-même, Beauvoir parle de l'Autre, et pour ce faire, il lui faut parler de l'Histoire dans laquelle elle et autrui se situent, ainsi que de la manière dont elle s'est engagée à travers ses écrits. C'est pour cette raison que nous nous concentrerons sur la manière dont l'auteure traite ces questions dans son autobiographie *La Force des choses*, ainsi que dans ses échanges avec Jean-Paul Sartre et avec Nelson Algren, avant de mêler nos analyses de ces trois textes dans un dernier point. Cette démarche nous permettra ainsi de voir de quelle manière les deux compagnons sont intégrés dans ce rapport à autrui de Beauvoir, ainsi que leur incidence sur son projet d'écriture et sur sa pensée.

1.1. La place de l'Autre dans l'écriture beauvoirienne

La dialectique de l'Autre constitue une préoccupation importante dans le travail philosophique et romanesque de Simone de Beauvoir. Dans son article, « The Self-Other Relation in Beauvoir's Ethics and Autobiography¹³⁰ », Ursula Tidd avance que toute l'écriture littéraire et philosophique de Beauvoir peut être décrite comme marquée par un souci de cartographier une relation éthique avec l'Autre. Afin d'appuyer ses propos, la spécialiste cite le roman *L'Invitée* (1943) qui s'ouvre sur l'épigraphe suivante : « Chaque conscience poursuit la mort de l'autre¹³¹ ». En effet, pour Tidd, cette phrase montre que Beauvoir considère que l'Autre fait partie de la situation du sujet.

Cependant, dans son article, « La rencontre avec l'Autre dans les écrits autobiographiques de Simone de Beauvoir », Anna Ledwina constate que ce rapport à l'Autre est également très marqué dans les ouvrages autobiographiques de l'auteure. En effet, dans son écriture, Simone

¹²⁷ LASOCKI Anne-Marie, *Simone de Beauvoir ou l'entreprise d'écrire*, op. cit., p. 166.

¹²⁸ BEAUVOIR Simone de, *La Force des choses*, t. 2, op. cit., p. 296

¹²⁹ *Ibid.*

¹³⁰ TIDD Ursula, « The Self-Other Relation in Beauvoir's Ethics and Autobiography », *Hypatia*, Vol. 14, n° 4, 1999, p. 163-174.

¹³¹ BEAUVOIR Simone de, *L'Invitée*, Paris, Gallimard, 1943. p. 7.

de Beauvoir se définit régulièrement par ses rapports avec autrui. Ledwina indique que l'écrivaine est marquée par « un besoin constant de se référer à quelqu'un¹³² ». Dans *Tout compte fait*, Beauvoir dit d'elle que « [S]es rapports avec autrui – [s]es affections, [s]es amitiés – tiennent dans [s]on existence la place la plus importante¹³³ ». L'Autre représenterait alors ce qui lui permet d'accéder à sa véritable identité. Dans son essai, *Pyrrhus et Cinéas* (1944), elle montre qu'en tant que sujet, notre monde est défini par les limites que nous imposent les autres. L'écrivaine souligne d'ailleurs que « nous avons besoin d'autrui pour que notre existence devienne fondée et nécessaire¹³⁴ ».

Dans *Mémoires d'une jeune fille rangée*, nous constatons que sa vie est dans un premier temps marquée par le refus de la relation avec autrui, en raison de l'attitude de ses parents qui ont éduqué leurs filles sur le modèle d'éducation bourgeoise et les traitaient alors comme supérieures à la moyenne. Dès lors, les rapports de la jeune Beauvoir à autrui ne se sont faits que dans la sphère familiale. Lors de cette période de sa vie, elle se perçoit comme incapable d'entretenir des liens sociaux : « Peut-être n'est-il commode pour personne d'apprendre à coexister avec autrui, je n'en avais jamais été capable. Je régnais ou je m'abîmais¹³⁵. » Si ce rapport à autrui se présente comme un échec durant son enfance, il apparaît également dans ses mémoires que l'Autre lui permet de se construire positivement. En effet, c'est par comparaison, désir d'imitation, ou par la rencontre et la présence de figures importantes dans sa vie que Beauvoir transmet son évolution personnelle.

Dans *La Force de l'âge*, l'auteure explique que c'est la Seconde Guerre qui lui fera prendre conscience d'accepter l'existence de l'Autre, et que celui-ci est nécessaire pour se comprendre : « Je savais à présent que, jusque dans la moelle de mes os, j'étais liée à mes contemporains ; je découvris l'envers de cette dépendance : ma responsabilité [...] Mon salut se confondait avec celui du pays entier¹³⁶ ». Plus tard, lors de sa conférence au Japon en 1971, elle revient sur cette acceptation d'autrui :

J'ai découvert une chose que tout le monde sait : la conscience d'autrui existe ; autrui est un sujet pour soi comme je le suis moi pour moi ; dans son monde je suis un objet dont il dispose plus ou moins à sa guise et qu'il peut considérer comme haïssable, déplaisant¹³⁷.

¹³² LEDWINA Anna, « La rencontre avec l'Autre dans les écrits autobiographiques de Simone de Beauvoir », *Synergies*, Pologne n° 12, 2015, p. 94.

¹³³ BEAUVOIR Simone de, *Tout compte fait*, op. cit., p. 62.

¹³⁴ BEAUVOIR Simone de, *Pyrrhus et Cinéas*, Paris, Gallimard, 1971, p. 96.

¹³⁵ BEAUVOIR Simone de, *La Force de l'âge*, op. cit., p. 74.

¹³⁶ *Ibid.*, p. 538-539.

¹³⁷ BEAUVOIR Simone de, « Mon expérience d'écrivain », op. cit.

Dès lors, nous constatons que cette prise de conscience de l'Histoire joue un rôle important dans la prise en considération d'autrui dans la pensée et l'écriture de l'auteure.

1.2.L'importance de l'Histoire dans l'écriture beauvoirienne

Dans son article, « Simone de Beauvoir et les usages de la mémoire », Ursula Tidd indique que dans les ouvrages de Simone de Beauvoir rédigés à la première personne, souvenirs personnels et histoire collective s'entremêlent en raison de son récit qui se déroule dans une « époque de surabondance mémorielle¹³⁸ ». En effet, les écrits intimes de l'auteure s'étalent sur la période de la Première Guerre mondiale, de l'occupation allemande, ainsi que la période de l'après-guerre. Par conséquent, mémoires, correspondances, journaux et romans autobiographiques donnent à voir une vie au prisme de l'histoire individuelle de Beauvoir, mais aussi de l'histoire collective dans laquelle elle s'inscrit. Cette prise de conscience de la collectivité se produit chez la femme de lettres en raison de son souhait de s'inscrire comme témoin de son temps. Selon Jorge Calderón, dans son article, « Une éthique de l'altérité ? Les lettres de Simone de Beauvoir à Nelson Algren (1947-1964) », cette volonté s'explique par la conscience de l'écrivaine de sa « position sociale excentrée, et en même temps de l'effet possible de ses prises de position sur la société française¹³⁹. »

C'est dans son ouvrage *La Force de l'âge* que l'écrivaine rend compte de la prise de conscience de l'inscription de l'Histoire en elle, en particulier en raison de la Seconde Guerre mondiale : « En 1939, mon existence a basculé d'une manière... radicale : l'Histoire m'a saisie pour ne plus me lâcher¹⁴⁰ ». Plus loin, elle illustre davantage ses propos : « Soudain, l'Histoire fondit en moi, j'éclatai ; je me retrouvai éparpillée aux quatre coins de la terre¹⁴¹ ». Selon Betty Halpern-Guedj, c'est par la découverte de l'Histoire que Beauvoir découvre qu'elle est englobée par le monde, qu'elle est « juste un morceau d'une humanité tragique¹⁴² ».

Éliane Lecarme-Tabone note qu'« une véritable œuvre littéraire, pour Simone de Beauvoir comme pour Sartre, se définit par son aptitude à articuler ensemble le singulier et l'universel¹⁴³ ». Ces propos illustrent le projet d'écriture de l'auteure puisque celle-ci n'a pas pour objectif d'uniquement transmettre des anecdotes quant à son histoire personnelle, mais

¹³⁸ TIDD Ursula, « Simone de Beauvoir et les usages de la mémoire », dans JEANNELLE Jean-Louis et LECARME-TABONE Éliane (éd.), *Simone de Beauvoir. Cahier de l'Herne*, Paris, Éditions de l'Herne, 2013, p. 241.

¹³⁹ CALDERÓN Jorge, « Une éthique de l'altérité ? Les lettres de Simone de Beauvoir à Nelson Algren (1947-1964) », *Dalhousie French Studies*, Vol. 64, 2003, p. 59.

¹⁴⁰ BEAUVOIR Simone de, *La Force de l'âge*, op. cit., p. 413-414.

¹⁴¹ *Ibid.*, p. 426.

¹⁴² *Ibid.*, p. 449.

¹⁴³ LECARME-TABONE Éliane, *Mémoires d'une jeune fille rangée de Simone de Beauvoir. Essai et dossier*, op. cit., p. 173.

elle s'inscrit davantage dans une ambition de montrer comment elle s'est constituée en tant que personne et en tant qu'écrivaine au sein d'un contexte historique spécifique.

Josyane Savigneau, dans son article « L'aventure d'être soi », présente Beauvoir comme une « chroniqueuse de son époque, alerte, acérée, minutieuse¹⁴⁴ ». En effet, au travers de son récit autobiographique, elle rend compte chronologiquement d'une enfance vécue pendant la Première Guerre mondiale, avant de présenter la vie française sous l'occupation allemande, ainsi que les divers conflits historiques et politiques qui ont marqué le monde durant cette période.

Dans le corpus sélectionné, nous verrons comment Beauvoir se situe elle-même par rapport à l'Histoire et donc par rapport à l'Autre dans une dimension singulière et collective. Nous analyserons notamment comment Beauvoir traite de l'évènement historique de la guerre d'Algérie, décrite par l'auteure comme un « drame personnel¹⁴⁵ ».

1.3. Une écriture marquée par l'engagement.

Anne-Marie Lasocki indique que c'est par la Seconde Guerre mondiale que Beauvoir se rend compte de ses « liens avec le monde¹⁴⁶ » et qu'elle conscientise la responsabilité de chacun. De la même manière, Delphine Nicolas-Pierre, dans *Simone de Beauvoir, l'existence comme un roman*¹⁴⁷, indique que c'est à partir de la fin de la Seconde Guerre que Beauvoir s'intéresse à l'être vivant en société, pris dans l'interaction sociale avec autrui, engageant ainsi sa liberté et sa faculté à agir. Dans *La Force de l'âge*, suite à la prise de conscience de l'auteure de son inscription dans le monde et dans l'Histoire, elle cherche à voir et à exprimer une autre réalité. L'écrivaine dit elle-même qu'une « époque se fermait, période de passage de la jeunesse à la maturité¹⁴⁸ » et elle va alors s'engager dans la vie sociopolitique. Dans une interview, elle revient également sur ce tournant qu'a pris sa vie :

À vingt ans je pensais qu'il fallait vivre en dehors de tout : maintenant je pense le contraire. J'étais déjà de gauche en ce temps-là, théoriquement mais pratiquement j'avais une attitude de droite, je croyais que l'écriture devrait rester apolitique. La guerre m'a montré à quel point je dépendais du reste du monde et combien j'en étais solidaire¹⁴⁹.

¹⁴⁴ SAVIGNEAU Josyane, « L'aventure d'être soi », Hors-série *Le Monde*, collection « Une vie, une œuvre », *Simone de Beauvoir : une femme libre*, 2011, p. 7.

¹⁴⁵ BEAUVOIR Simone de, *La Force des choses*, t. 2, *op. cit.*, p. 501

¹⁴⁶ LASOCKI Anne-Marie, *Simone de Beauvoir ou l'entreprise d'écrire*, *op. cit.*, p. 183.

¹⁴⁷ NICOLAS-PIERRE Delphine, *Simone de Beauvoir, l'existence comme un roman*, Paris, Classiques Garnier, 2016.

¹⁴⁸ BEAUVOIR Simone de, *La Force de l'âge*, *op. cit.*, p. 413-414.

¹⁴⁹ CHAPSAL Madeleine, BEAUVOIR Simone de, « Une interview de Simone de Beauvoir par Madeleine Chapsal », dans *Les écrivains en personne*, Paris, Julliard, 1960, p. 51.

Dans les années 1930-1940, l'engagement en littérature se caractérise principalement par le fait de faire un choix et de se situer dans la société. Ainsi, l'idée d'un « message » de l'œuvre se développe. Après la Seconde Guerre, la notion d'engagement en littérature a beaucoup été retravaillée. À cette période, l'influence existentialiste de Sartre joue beaucoup sur la redéfinition de l'engagement littéraire puisqu'il va placer la création littéraire et le politique sur le même plan. Lors d'un débat sur la notion d'engagement en 1964, Beauvoir indique considérer la littérature comme une « activité exercée par des hommes, pour des hommes, en vue de leur dévoiler le monde¹⁵⁰ ». En ce sens, la littérature se doit de raconter le monde dans sa dimension humaine puisqu'elle est créée par des individus pour des individus inscrits dans ce monde.

Dans ses mémoires, et notamment dans *La Force des choses*, Beauvoir consolide la définition de son engagement littéraire puisque selon elle, « l'engagement, somme toute, n'est pas autre chose que la présence totale de l'écrivain à l'écriture¹⁵¹ ». Par cette idée de « présence totale » de l'écrivain dans son œuvre, Beauvoir veut mettre en avant que, par son écriture, l'écrivain engagé met en jeu plus que sa représentation et sa réputation d'auteur. En effet, il engage sa propre personne puisqu'il rend sa propre vision du monde au travers de son écriture.

La notion d'engagement en littérature est également liée à l'ambition première de communication de l'écrivaine. En effet, lors du débat sur la notion d'engagement, Beauvoir indique que la littérature trouve sa justification et son sens parce qu'en parlant du monde, elle entre dans le schéma de la communication avec autrui.

[...] nous pouvons communiquer à travers ce monde qui est une totalité, quoique détotalisée, ce monde qui existe pour nous tous et qui nous permet de nous entendre sur ce que c'est que le vert ou le rouge par exemple. Nous pouvons nous entendre et nous communiquons¹⁵².

2. L'écriture dans *La Force des choses*

2.1. L'écriture comme moyen de communication

Dans la première partie de *La Force des choses*, Beauvoir revient sur le souhait qu'elle avait d'écrire son histoire personnelle et elle indique qu'elle veut se raconter entièrement au travers

¹⁵⁰ BEAUVOIR Simone de, « Que peut la littérature ? », dans JEANNELLE Jean-Louis et LECARME-TABONE Éliane (éd.), *Simone de Beauvoir. Cahier de l'Herne*, op. cit., p. 335.

¹⁵¹ BEAUVOIR Simone de, *La Force des choses*, t. 1, op. cit., p. 65.

¹⁵² BEAUVOIR Simone de, « Que peut la littérature ? », dans JEANNELLE Jean-Louis et LECARME-TABONE Éliane (éd.), *Simone de Beauvoir. Cahier de l'Herne*, op. cit., p. 336.

de ses romans. L'écriture lui apparaît alors comme le meilleur moyen de communication pour se dire à autrui :

Et puis j'abordai le roman auquel depuis longtemps déjà je réfléchissais ; je voulais y mettre tout de moi : mes rapports avec la vie, la mort, le temps, la littérature, l'amour, l'amitié, les voyages ; je voulais aussi peindre d'autres gens et surtout raconter cette fiévreuse et décevante histoire : l'après-guerre¹⁵³.

De plus, elle présente la littérature comme le moyen privilégié pour communiquer puisque les mots lui permettent de transmettre ce qu'elle ne parviendrait pas à témoigner d'une autre manière :

D'où vient, à cinquante-cinq ans, comme à vingt-ans, cet extraordinaire pouvoir du Verbe ? [...] Sans doute les mots, universels, éternels, présence de tous à chacun, sont-ils le seul transcendant que je reconnaisse et qui m'émeuve ; ils vibrent dans ma bouche et par eux je communie avec l'humanité. Ils arrachent à l'instant et à sa contingence les larmes, la nuit, la mort même et ils les transfigurent. Peut-être est-ce aujourd'hui mon plus profond désir qu'on répète en silence certains mots que j'aurai liés entre eux¹⁵⁴.

Dans la seconde partie de son ouvrage, Beauvoir revient sur les premières tentatives d'écrire un livre sur son enfance, sur « le vieux désir de raconter [s]es propres souvenirs¹⁵⁵. » Elle donne alors à voir d'anciennes notes personnelles non publiées de ce moment-là, afin d'immerger son lecteur dans l'intérêt qu'elle ressent envers l'histoire de sa vie : « J'ai toujours surnoisement imaginé que ma vie se déposait dans son moindre détail sur le ruban de quelque magnétophone géant et qu'un jour je déviderais tout mon passé¹⁵⁶. Plus loin, l'écrivaine relate qu'à la suite de la publication des *Mémoires d'une jeune fille rangée*, elle prend la décision de poursuivre son autobiographie. Elle affirme, à propos du récit de sa vie personnelle, qu'il « [lui] semblait outrecuidant de tant parler d'[elle]¹⁵⁷. » Cependant, elle va tout de même décider de se lancer dans la poursuite de rédaction de son entreprise autobiographique, et ce tout en répondant à son objectif de communiquer avec autrui. Effectivement, au travers de ce troisième tome autobiographique, Beauvoir donne son regard sur le monde dans lequel elle s'inscrit au prisme de la rédaction de ses ouvrages, de sa relation avec Sartre, avec Algren, avec Lanzmann, avec ses lecteurs, mais aussi de son engagement par rapport à la société et à autrui.

¹⁵³ BEAUVOIR Simone de, *La Force des choses*, t. 1, *op. cit.*, p. 269.

¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 498.

¹⁵⁵ BEAUVOIR Simone de, *Ibid.*, t. 2, p. 35.

¹⁵⁶ *Ibid.*, p. 128.

¹⁵⁷ *Ibid.*, p. 248.

2.2. Un engagement existentialiste

L'année 1939 est un pivot dans la pensée et la philosophie de Beauvoir : elle renonce à son individualisme et décide de s'engager activement dans le domaine littéraire, sociopolitique et philosophique. Au fil du temps, elle se mêle de plus en plus aux événements de son époque. Elle devient alors une figure d'écrivaine et de philosophe engagée puisqu'au travers de ses différentes œuvres, elle traite du thème de l'importance d'autrui, de la responsabilité, de la liberté ou encore des droits de la femme. Dans *La Force des choses*, elle indique qu'elle « savai[t] à présent que [s]on sort était lié à celui de tous ; la liberté, l'oppression, le bonheur et la peine des hommes [la] concernaient intimement¹⁵⁸. » Son engagement littéraire et philosophique se voit notamment concrétiser avec la rédaction de nombreux ouvrages tels que *Pyrrhus et Cinéas*, *Tous les hommes sont mortels* (1946), *Le Deuxième Sexe*, ou encore *Les Mandarins*. Dans sa thèse, Fatémeh Khan Mohammadi indique que lorsque Beauvoir prend conscience du « ferment révolutionnaire de la littérature¹⁵⁹ », elle s'aperçoit de sa responsabilité en tant qu'écrivaine. Son engagement politique se manifeste alors à travers l'écriture. En effet, l'auteure semble prendre conscience de la lourde responsabilité qu'elle endosse lors de son écriture et de sa publication. Dans le dernier chapitre de *La Force des choses*, elle se demande : « Comment dans cet acte le plus important pour un écrivain, écrire, peut-on ne pas se mettre tout entier¹⁶⁰ ? » Fatémeh Khan Mohammadi souligne que les écrits de Beauvoir ont toujours eu pour objectif de dévoiler le monde et la réalité humaine. Ces propos rejoignent l'avis de l'écrivaine : « [...] c'est que mon projet de connaître le monde reste étroitement lié à celui de l'exprimer¹⁶¹. » Cependant, avec le temps, la curiosité de l'auteure devient « moins barbare¹⁶² » que dans sa jeunesse.

De plus, dans son ouvrage *Simone de Beauvoir*, Pierre-Louis Fort note que, dès son origine, le parcours de Beauvoir est marqué par un « engagement sans limite dans l'écriture¹⁶³. » En effet, dans l'épilogue du tome autobiographique étudié, l'auteure insiste sur « l'ancienneté et la prégnance de son ancrage dans l'écriture¹⁶⁴ » en notant :

¹⁵⁸ BEAUVOIR Simone de, *Ibid.*, t. 1, p. 15.

¹⁵⁹ KHAN MOHAMMADI Fatémeh, « Simone de Beauvoir, écrivain engagé », [thèse de doctorat], Université de Nancy 2, 2003, p. 187.

¹⁶⁰ BEAUVOIR Simone de, *La Force des choses*, t. 2, *op. cit.*, p. 460.

¹⁶¹ BEAUVOIR Simone de, *Ibid.*, t. 1, p. 376.

¹⁶² *Ibid.*

¹⁶³ FORT Pierre-Louis, *Simone de Beauvoir*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, 2016, p. 70.

¹⁶⁴ *Ibid.*

Le fait est que je suis écrivain : une femme écrivain, ce n'est pas une femme d'intérieur qui écrit mais quelqu'un dont toute l'existence est commandée par l'écriture. Cette vie en vaut bien une autre¹⁶⁵.

Nous voyons que Beauvoir accorde une grande importance à son engagement dans l'écriture et de quelle manière elle insiste sur sa condition féminine dans son entreprise.

Dans *La Force des choses*, elle réexamine régulièrement la rédaction de ses divers écrits marqués par un engagement existentialiste :

« Ma philosophie est une philosophie de l'existence ; l'existentialisme, je ne sais pas ce que c'est. » Je partageais son agacement. J'avais écrit mes romans avant même de connaître ce terme, en m'inspirant de mon expérience et non d'un système¹⁶⁶.

L'existentialisme est une philosophie traitée depuis la publication de *L'être et le néant* de Jean-Paul Sartre, en 1943. La philosophie existentialiste a majoritairement pris forme au travers des travaux de nombreux auteurs tels que Gabriel Marcel, Maurice Merleau-Ponty et Simone de Beauvoir. Cette philosophie est marquée par le principe général selon lequel l'individu est l'unique responsable de ses actions et de son destin. L'engagement personnel est un principe fondamental.

Dans le deuxième chapitre de son autobiographie, Beauvoir revient sur la rédaction de son roman *Tous les hommes sont mortels* et fait part du projet existentialiste dans lequel elle souhaite inscrire son ouvrage. Elle souligne que la morale de son texte « rejoint les conclusions de *Pyrrhus et Cinéas*¹⁶⁷ », son essai sur l'existentialisme dans lequel elle traite de la finitude de l'individu, de la dépendance de son existence et de sa liberté à autrui. En effet, dans son roman *Tous les hommes sont mortels*, l'auteure traite de la folie d'un personnage, Régine, qui malgré de nombreux efforts, voit sa vie tourner en dérision. Pour échapper à la comédie que devenait sa vie, « il lui [Régine] aurait fallu s'agripper à sa finitude¹⁶⁸ », note l'auteure lors de l'examen de son écriture. De plus, le roman s'inscrit pleinement dans la tradition existentialiste telle que pensée par Beauvoir puisqu'elle y met en exergue son projet d'engagement personnel. Ainsi, en parlant des prémices de la rédaction de son essai, elle souligne la volonté d'inscrire son écriture dans l'Histoire :

En 43-44, j'étais investie par l'Histoire, et c'est à son niveau que j'entendais me placer ; non content de connaître la fortune et la gloire, mon héros

¹⁶⁵ BEAUVOIR Simone de, *La Force des choses*, t. 2, *op. cit.*, p. 495.

¹⁶⁶ BEAUVOIR Simone de, *Ibid.*, t. 1, p. 60.

¹⁶⁷ *Ibid.*, p. 97.

¹⁶⁸ *Ibid.*

réclamerait d'agir sur le cours du monde. [...] cette fois encore je confrontais le relatif et l'absolu à travers l'Histoire ; mais nous tenions la victoire, le présent nous comblait : c'était l'avenir qui nous inquiétait¹⁶⁹.

De plus, Delphine Nicolas-Pierre souligne qu'en intitulant son roman *Tous les hommes sont mortels*, l'auteure présente ouvertement son roman comme étant existentialiste puisqu'elle choisit comme thème la conscience de la mort. Beauvoir elle-même met en avant que ce thème de la mort est récurrent dans son œuvre :

Le thème dominant qui revient, avec un peu trop d'obstination peut-être, à travers tout le livre, c'est le conflit du point de vue de la mort, de l'absolu, de Sirius, avec celui de la vie, de l'individu, de la terre ; à vingt ans déjà, sur mes carnets intimes, j'oscillais de l'un à l'autre ; je les avais opposés dans *Pyrrhus et Cinéas* ; dans *L'Invitée* il arrive à Françoise, par fatigue ou prudence, de renier le monde vivant et de glisser dans l'indifférence de la mort¹⁷⁰.

Dans sa philosophie existentialiste, Beauvoir accorde une place importante à la question de la liberté, qu'elle considère comme le fondement de toute valeur humaine, « la modalité même de l'existence¹⁷¹ ». Dans *La Force des choses*, Beauvoir examine justement la question de liberté dans *Tous les hommes sont mortels*. L'auteure souligne les difficultés du protagoniste, Fosca, qui prétend s'identifier à l'univers entier, mais qui se retrouve confronté aux libertés d'autrui :

Alors que dans *Le Sang des autres* Blomart se croit responsable de tout, celui-ci souffrirait de ne rien pouvoir. [...] On ne peut rien pour les hommes ; leur bien ne dépend que d'eux-mêmes... Ce n'est pas le bonheur qu'ils veulent : ils veulent vivre. On ne peut rien ni pour eux, ni contre eux ; on ne peut rien¹⁷².

Dès lors, *La Force des choses* semble permettre à Beauvoir l'examen et la justification de son projet existentialiste à travers l'analyse de l'écriture de ses romans et de ses essais. Beauvoir y parle également de l'écriture et de la parution de son ouvrage *Les Mandarins* qu'elle décrit comme évoquant « l'existence dans son jaillissement¹⁷³ ». Le roman est présenté dans la même volonté d'écriture engagée dans son temps et dans son histoire que les précédents ouvrages. En effet, en parlant du projet *Les Mandarins*, Beauvoir dit ceci :

J'ai dit déjà quel est pour moi un des rôles essentiels de la littérature : manifester des vérités ambiguës, séparées, contradictoires, qu'aucun moment ne totalise ni hors de moi, ni en moi ; en certains cas on ne réussit à les rassembler qu'en les inscrivant dans l'unité d'un objet imaginaire. Seul un roman pouvait à mes yeux dégager les multiples et tournoyantes significations

¹⁶⁹ *Ibid.* p. 93.

¹⁷⁰ *Ibid.*

¹⁷¹ BEAUVOIR Simone de, *La Force de l'âge*, op. cit., p. 563.

¹⁷² BEAUVOIR Simone de, *La Force des choses*, t. 1, op. cit., p. 92-93.

¹⁷³ *Ibid.*, p. 372.

de ce monde changé dans lequel je m'étais réveillée en août 1944 : un monde changeant et qui n'avait plus cessé de bouger¹⁷⁴.

Dans *La Force des choses*, Beauvoir indique que son roman épouse le regard de plusieurs personnages afin d'indiquer « l'épaisseur du monde¹⁷⁵ » et ainsi, d'obtenir « une diversité d'éclairages¹⁷⁶ ». En ce sens, le projet du roman s'accorde déjà au projet existentialiste de l'auteure qui entend parler du monde dans son ensemble.

Toutefois, il est important de noter que dans le corpus autobiographique travaillé, Beauvoir souligne régulièrement la différence entre son engagement personnel et celui de Sartre. En effet, l'engagement de Sartre a été immédiat et direct dès la fin de la guerre, alors que celui de Beauvoir semble plus lent. Beauvoir insiste sur le fait que Sartre est plus impliqué dans les activités politiques qu'elle puisqu'elle se limite à soutenir son compagnon tout en faisant des réserves à l'égard de ses prises de position. Dans le dixième chapitre de son ouvrage, Beauvoir parle de l'échec de la gauche quant à son combat anticolonialiste durant la guerre d'Algérie. Dès lors, l'auteure explique que l'action clandestine reste la seule issue, et dit alors son incapacité à un tel engagement :

Seulement elle exigeait un engagement total et ç'aurait été tricher que de m'en prétendre capable : je ne suis pas une femme d'action ; ma raison de vivre, c'est d'écrire ; pour la sacrifier, il aurait fallu me croire ailleurs indispensable. Ce n'était pas du tout le cas¹⁷⁷.

Cependant, nous verrons qu'elle finira par s'engager totalement par des prises de position marquées, ainsi que par son rôle dans une affaire judiciaire en compagnie de l'avocate Gisèle Halimi.

2.3. Une écriture de l'Histoire

Dans l'ouvrage autobiographique précédent, *La Force de l'âge*, Simone de Beauvoir soulève des interrogations quant à l'engagement politique et sa représentation à l'écrit. *La Force des choses* s'inscrit alors dans la continuité de ce questionnement de l'auteure. En effet, dès les premières lignes de son troisième tome autobiographique, Beauvoir souligne une implication à la fois personnelle et publique dans les événements politiques :

Mêlée beaucoup plus que naguère aux événements politiques, j'en parlerai davantage ; mon récit n'en deviendra pas plus impersonnel[...] la manière dont

¹⁷⁴ *Ibid.*, p. 360.

¹⁷⁵ *Ibid.*, p. 362.

¹⁷⁶ *Ibid.*, p. 363.

¹⁷⁷ BEAUVOIR Simone de, *Ibid.*, t. 2, p. 246.

au jour le jour l'histoire s'est donnée à moi est une aventure aussi singulière que mon évolution subjective¹⁷⁸.

Elle indique qu'à cette époque, ce sont les circonstances autour d'elle qui importaient, et non sa propre personne : elle explique qu'elle se sentait « emportée loin [d'elle]-même par la houle des événements et par [s]es activités ; [elle] étai[t] le cadet de [s]es soucis¹⁷⁹. » Ainsi, dans son travail « 1962 : Simone de Beauvoir ou le désenchantement », Anne Strasser indique que le choix de l'auteure de terminer le récit de *La Force des choses* sur la paix algérienne lui permet de faire coïncider une période de sa vie avec un événement historique¹⁸⁰. Pour Beauvoir, la guerre d'Algérie n'est pas seulement un tourment moral et intellectuel, mais ce conflit l'envahit totalement : le sentiment de complicité et de culpabilité ressenti vis-à-vis des actions françaises l'incite à remettre en question son engagement :

Ce n'est pas de mon plein gré, ce n'est pas de gaieté de cœur que j'ai laissé la guerre d'Algérie envahir ma pensée, mon sommeil, mes humeurs [...] Ma propre situation dans mon pays, dans le monde, dans mes rapports à moi-même s'en trouva bouleversée¹⁸¹.

Dans *L'effet-sincérité*, Vivi-Anne Lennartsson indique que l'écriture de *La Force des choses* relève bien d'une intention autobiographique au sens des définitions de Lejeune et de Gusdorf, notamment en raison de l'effort que poursuit la femme de lettres dans la recherche du sens de sa vie et dans la construction de son existence. Cependant, Lennartsson souligne que l'écriture de Beauvoir relève également d'un objectif plus large. En effet, autre que la volonté d'élucider sa vie individuelle ainsi que sa place dans le monde et son interaction avec lui, elle souhaite également contribuer à une connaissance élargie sur le monde et sur les êtres humains, dans le but notamment d'instruire ses lecteurs sur le rôle de France dans la guerre d'Algérie. Lennartsson souligne donc que c'est en ce sens que *La Force des choses* appartient à la littérature engagée puisque l'engagement de Beauvoir dans son texte a pour objectif de faire réagir le lecteur¹⁸².

Dans son article « Le Drame Personnel de l'Histoire : Simone de Beauvoir's *La Force de l'âge* and *La Force des choses*¹⁸³ », Susan Bainbrigge indique que l'écriture de *La Force des*

¹⁷⁸ BEAUVOIR Simone de, *Ibid.*, t. 1, p. 8.

¹⁷⁹ *Ibid.*, p. 24.

¹⁸⁰ STRASSER Anne, « 1962 : Simone de Beauvoir ou le désenchantement », dans FORT Pierre-Louis et CHAULET ACHOUR Christiane (éd.), *La France et l'Algérie en 1962*, Paris, Karthala, 2013, p. 157.

¹⁸¹ BEAUVOIR Simone de, *La Force des choses*, t. 2, *op. cit.*, p. 120.

¹⁸² LENNARTSSON Vivi-Anne, *L'Effet-sincérité, L'autobiographie littéraire vue à travers la critique journalistique. L'Exemple de La Force des choses de Simone de Beauvoir*, *op. cit.*, p. 173.

¹⁸³ BAINBRIGGE Susan, « Le Drame Personnel de l'Histoire: Simone de Beauvoir's *La Force de l'âge* and *La Force des choses* », *Literature & History*, vol. 10, 2001.

choses offre à l'auteure le moyen de réexaminer les questions d'identités nationales dans le contexte de ses représentations de soi en tant qu'écrivaine et intellectuelle, ainsi que dans son projet d'une écriture marquée par l'Histoire. De plus, Bainbrigge souligne ce tome autobiographique révèle, davantage que *La Force de l'âge*, la remise en question et le rejet à toute identification de la part de Beauvoir à une identité nationale française associée aux tords de l'impérialisme : « On m'avait traité [...] d'anti-française : je le devins. Je ne tolérais plus mes concitoyens¹⁸⁴ » ; « il nous a fallu peu à peu constater la complicité de tous nos compatriotes et dans notre propre pays, notre exil¹⁸⁵ ». Dans le neuvième chapitre, elle décrit le référendum de De Gaulle comme un « énorme suicide collectif¹⁸⁶ » qui la coupe finalement de son propre pays :

Les résultats du référendum avaient achevé de me couper de mon pays. C'en était fini des voyages en France. Tavant, Saint-Savin, d'autres lieux que j'ignorais, je n'avais aucun désir de les connaître ; le présent me gâchait le passé¹⁸⁷.

Dans le même chapitre, l'auteure recourt au journal intime qu'elle a tenu pendant cette période et elle s'y décrit comme complètement perdue et déchirée par l'Histoire et par l'engagement dans lequel elle s'est inscrite. En effet, régulièrement, l'écrivaine parle d'elle-même comme étant « en morceaux¹⁸⁸ », et indique son mal-être quant à son ressenti envers la France : « [...] j'ai encore envie de pleurer ce matin. C'est plutôt affreux d'être contre tout un pays, le sien, on est déjà en exil¹⁸⁹. » ; « [...] je me sentais aussi dépossédée qu'aux premiers temps de l'occupation¹⁹⁰ ». Nous constatons que, dans son ouvrage, Beauvoir énumère plusieurs déceptions sur le plan politique, mondial et national, puisque l'évolution de la société française de l'après-guerre ne correspond en rien à ses attentes lors de la libération. Durant ses vacances en Algérie avec Sartre, l'auteure remarque que sa préoccupation majeure est de « surtout raconter cette fiévreuse et décevante histoire : l'après-guerre¹⁹¹. » Nous observons donc que l'activité d'écriture offre à l'auteure une échappatoire à son mal-être puisque ses représentations en tant qu'écrivaine contrastent avec les descriptions d'un « moi » déchiré. En effet, la lecture laisse apparaître l'écrivaine inscrite dans une condamnation explicite de la

¹⁸⁴ BEAUVOIR Simone de, *La Force des choses*, t. 2, *op. cit.*, p. 124.

¹⁸⁵ *Ibid.*, p. 89.

¹⁸⁶ *Ibid.*, p. 230.

¹⁸⁷ *Ibid.*, p. 239.

¹⁸⁸ *Ibid.*, p. 229.

¹⁸⁹ *Ibid.*

¹⁹⁰ *Ibid.*, p. 125.

¹⁹¹ BEAUVOIR Simone de, *Ibid.*, t. 1, p. 269.

guerre d'Algérie et s'opposant fermement à cette France qui n'est plus la sienne. C'est en ce sens que *La Force des choses* relève également du genre du récit d'engagement. Cependant, Beauvoir regrette de ne pas avoir davantage milité : « Je me reproche de ne pas avoir été plus active. [...] La situation me serait moins intolérable si j'avais milité plus énergiquement¹⁹² ». Comme vu précédemment, Beauvoir se considère comme n'étant pas « une femme d'action¹⁹³ », qui doit davantage se consacrer à l'écriture comme moyen de dénonciation. Cependant, elle change de position lorsqu'elle va s'engager, par les mots et par les actes, dans l'affaire Boupacha. En effet, sa position engagée se reflète largement dans le récit de sa collaboration avec l'avocate Gisèle Hamili quant à la défense de Djamila Boupacha, une militante algérienne qui souhaite porter plainte contre ses tortionnaires. Nous voyons dans cette participation de Beauvoir et dans la description qu'elle en fait dans son récit autobiographique, une réponse au besoin d'une implication personnelle et d'une volonté d'affirmer publiquement son identité politique en tant qu'activiste.

Comme indiqué précédemment, en mars 1958, au vu de ces divers événements politiques, Beauvoir décide de se remettre à l'écriture d'un journal intime et en donne à voir divers extraits :

Mon oisiveté et l'anxiété générale m'amenèrent, comme en septembre 1940, à me remettre à mon journal. Je le commençai aussi en grande partie pour le montrer plus tard à Lanzmann, avec qui il m'était presque impossible de correspondre. Cette fois encore, je vais le transcrire¹⁹⁴.

Dans son article, « Les chemins du transcendant dans l'écriture de Simone de Beauvoir¹⁹⁵ », Betty Halpern-Guedj indique que ce recours au journal est dû aux bouleversements de l'Histoire dans lesquels Beauvoir s'est retrouvée et qu'elle souhaite retransmettre : il lui devient alors nécessaire de rompre le cours de la narration puisque sa situation d'écrivaine passe obligatoirement par l'engagement. Vivi-Anne Lennartsson indique que Gilette Ziegler, dans un article de *La France nouvelle*, a identifié le journal intime comme un genre documentaire dans la mesure où la technique du journal permet de renforcer l'impression de vérité objective et, dès lors, la crédibilité de l'auteure¹⁹⁶. Beauvoir utilise alors la technique narrative du journal

¹⁹² BEAUVOIR Simone de, *Ibid.*, t. 2, p. 175.

¹⁹³ *Ibid.*, p. 246.

¹⁹⁴ *Ibid.*, p. 152-153.

¹⁹⁵ HALPERN-GUEDJ Betty, « Les chemins du transcendant dans l'écriture de Simone de Beauvoir », *Simone de Beauvoir Studies*, 1997, Vol. 14, p. 47-55.

¹⁹⁶ LENNARTSSON Vivi-Anne, *L'Effet-sincérité, L'autobiographie littéraire vue à travers la critique journalistique. L'Exemple de La Force des choses de Simone de Beauvoir*, op. cit., p. 52.

pour à la fois représenter sa vie dans son aspect intime, mais aussi dans le but de traduire le lien entre l'individuel et le social.

Pour conclure, nous voyons que cette imbrication d'histoires personnelles et d'évènements historiques présente un croisement complexe de la rencontre entre le « moi » de l'auteure et son exploration d'une histoire collective. Selon Susan Bainbrigge, en écrivant son histoire de vie, à la fois en termes d'expérience singulière et d'engagement collectif, Beauvoir cherche à identifier et à comprendre son rôle dans la société et dans son rapport aux autres. Sa position d'écrivaine et de narratrice de ces histoires personnelles et universelles l'implique nécessairement en tant que juge et historienne, mais aussi en tant que « soi » incarné. Dès lors, la volonté de Beauvoir d'assumer ces rôles, et de révéler dans ses écrits l'interaction entre préoccupations personnelles et universelles, aboutit à une histoire de vie qui se présente comme le récit de l'évolution d'une femme intellectuelle en France au 20^e siècle. De plus, Beauvoir souligne que « malgré ce fond de désenchantement¹⁹⁷ », l'écriture reste une activité cruciale pour elle : « toute idée de mandat, de mission, de salut évanouie, ne sachant plus pour qui, pour quoi j'écris, cette activité m'est plus que jamais nécessaire¹⁹⁸. »

2.4. Une écriture marquée par l'Autre

Dans la continuation du projet d'écriture de l'auteure, *La Force des choses* rend compte de la présence et de l'importance d'autrui. Dans notre travail, nous nous concentrerons sur deux « Autres » importants : l'Autre en tant que lecteur et l'Autre intime. Dans son article, « Réinscriptions du sujet écrivant : le paratexte aux mémoires de Simone de Beauvoir », Jeri English remarque que, par son projet autobiographique, l'auteure semble « chercher à parvenir au statut de sujet pour le lecteur¹⁹⁹ ». Nous allons donc tenter de montrer comment se présente ce rapport au lecteur dans le corpus sélectionné.

La Force des choses est structuré par un prologue, un intermède et un épilogue. Le prologue permet à l'auteure de raconter son évolution dans ses rapports avec autrui puisqu'elle y déclare ouvertement son intention d'entrer en dialogue avec son lecteur. En effet, nous constatons que le prologue est structuré par les paroles des amis et lecteurs de l'auteure. Par cette stratégie narrative, Beauvoir indique que la poursuite de son projet autobiographique dépend donc du jugement de ses lecteurs :

¹⁹⁷ BEAUVOIR Simone de, *La Force des choses*, t. 2, *op. cit.*, p. 498.

¹⁹⁸ *Ibid.*

¹⁹⁹ ENGLISH Jeri, « Réinscriptions du sujet écrivant : le paratexte aux mémoires de Simone de Beauvoir », *Neohelicon* 37, 2010, p. 250.

Je m'arrêtais, à bout de souffle, quand je fus arrivée à la libération de Paris ; j'avais besoin de savoir si mon entreprise intéressait. Il parut que oui ; cependant, avant de la reprendre, de nouveau j'hésitais. Des amis, des lecteurs m'aiguillonnaient : « Et alors ? Et après ? Où en êtes-vous maintenant ? Finissez-en : vous nous devez la suite... » Mais, au-dehors comme en moi-même, les objections ne m'ont pas manqué : « C'est trop tôt : vous n'avez pas derrière vous une œuvre assez riche... » Ou bien : « Attendez de pouvoir dire tout : des lacunes, des silences, ça dénature la vérité. » Et aussi : « Vous manquez de recul. » Et encore : « Finalement, vous vous livrez davantage dans vos romans²⁰⁰. »

Dans cet extrait, English constate qu'en rapportant dans son prologue les encouragements et les doutes de son public, Beauvoir se place en tant que « destinataire de son propre énoncé, le "vous" à qui les paroles du lecteur s'adressent²⁰¹ ». De plus, Beauvoir indique que les lecteurs de ses autobiographies précédentes lui ont signalé des erreurs qu'elle avait commises. Selon English, faire état du constat de ses divers manquements est une manière pour Beauvoir d'enjoindre ses lecteurs de *La Force des choses* à « s'engager avec les lecteurs des tomes précédents²⁰² » dans leur entreprise de lecture.

Par la retranscription des interventions de ses lecteurs, nous voyons que cette préface est marquée par un dialogue immédiat entre l'auteure et ceux-ci. Par ailleurs, cette structure dialogique semble renforcée par l'énonciation de Beauvoir de ses intentions d'écriture : en effet, les formulations telles que « j'en parlerai davantage²⁰³ » ou « [d]ans cette période dont je vais parler²⁰⁴ » portent à croire qu'elle se positionne dans le même espace-temps que son lecteur.

L'Autre en tant que lecteur est également interpellé dans l'intermède qui clôt le premier tome de l'ouvrage autobiographique. Le début de cet intermède semble être la continuité du dialogue entamé entre Beauvoir et son lecteur dans le prologue. En effet, la situation dialogique est ressentie dès les premiers mots du paratexte puisque l'auteure interroge directement son lecteur : « Pourquoi cette pause, soudain²⁰⁵ ? »

Par ailleurs, la figure du lecteur comme Autre trouve également sa place dans l'image de sincérité que Beauvoir souhaite renvoyer d'elle-même. En effet, elle indique qu'on « [lui] a en général reconnu une qualité à laquelle [elle] [s]'était[t] attachée : une sincérité aussi éloignée de

²⁰⁰ BEAUVOIR Simone de, *La Force des choses*, t. 1, p. 7.

²⁰¹ ENGLISH Jeri, « Réinscriptions du sujet écrivant : le paratexte aux mémoires de Simone de Beauvoir », *Neohelicon* 37, art. cité, p. 254.

²⁰² *Ibid.*

²⁰³ BEAUVOIR Simone de, *La Force des choses*, t. 1, op. cit., p. 7.

²⁰⁴ *Ibid.*

²⁰⁵ *Ibid.*, p. 8.

la vantardise que du masochisme²⁰⁶ ». Ces propos sont une manière pour elle de placer les autres comme témoins de sincérité.

Nous allons maintenant nous intéresser à la place qu'occupe Sartre en tant qu'Autre dans le récit de la *Force des choses*. Dans la biographie qu'elle a faite de Beauvoir, Deirdre Bair indique que lors de la rédaction du livre, au début des années 60, « [...] le mythe du couple [que Beauvoir et Sartre formaient] occupait une place souveraine dans [l]a vie [de Beauvoir], que [Beauvoir] construisit tout son livre [*La Force des choses*] en fonction de cette dominante²⁰⁷. » Par ailleurs, Jeri English indique que c'est dans ce tome autobiographique que Beauvoir rend compte pour la première fois de l'influence de la renommée, aussi bien sur elle que sur sa relation avec Sartre²⁰⁸. Au fil de l'histoire, Beauvoir témoigne du trouble engendré par le regard d'autrui sur son couple.

Il ne se passait pas de semaine sans qu'on parlait de nous dans les journaux.
[...] Dans les rues, des photographes nous mitraillaient, des gens nous
abordaient. Au Flore, on nous regardait, on chuchotait²⁰⁹.

Au début de *La Force des choses*, Beauvoir et Sartre partagent toujours des opinions, politiques et littéraires, identiques. Par exemple, dès le premier chapitre, Beauvoir parle de divers projets qu'elle et Sartre entretenaient, tels que le début de la revue *Les Temps Modernes* dont le titre devait « indiquer que nous [Beauvoir et Sartre] étions positivement engagés dans l'actualité²¹⁰ ». Cependant, au fil du temps, il est visible que le pacte qui lie les deux amants tend à se fragiliser lorsque, de son côté, Sartre s'engage dans une relation amoureuse avec Dolorès Vanetti, appelée « M. » dans le livre, et que Beauvoir entame également une relation, amoureuse et épistolaire, avec Nelson Algren. Dans le premier volume du récit autobiographique, Beauvoir semble alors entamer la rédaction de la déstabilisation de sa relation avec l'Autre intime. Cette proposition est renforcée par des considérations dans le dernier chapitre du premier tome, où l'auteure estime que Sartre est « plus lointain qu'il ne l'avait jamais été, et qu'il ne devait jamais l'être²¹¹ ». Plus loin, elle écrit qu'elle considère comme injuste cette distance qui s'installe entre eux : « le partenaire inconnu de notre vie à deux était devenu, par la force des choses, un personnage public : j'avais l'impression qu'on

²⁰⁶ *Ibid.*, p. 9.

²⁰⁷ BAIR Deirdre, *Simone de Beauvoir*, Paris, Fayard, 1991, p. 428.

²⁰⁸ ENGLISH Jeri, « Réinscriptions du sujet écrivant : le paratexte aux mémoires de Simone de Beauvoir », *Neohelicon* 37, art. cité, p. 253.

²⁰⁹ BEAUVOIR Simone de, *La Force des choses*, t. 1, p. 61.

²¹⁰ *Ibid.*, p. 28.

²¹¹ *Ibid.*, p. 350.

me l'avait volé²¹² ». Cependant, dans l'intermède et le deuxième tome de l'ouvrage, Beauvoir revient régulièrement sur le « jumelage²¹³ » qui l'unit à Sartre, ainsi que sur les liens incommunicables qu'ils entretiennent :

Cependant nos pensées se sont si assidûment critiquées, corrigées, soutenues, qu'elles nous sont toutes communes. Nous avons derrière nous un stock indivis de souvenirs, de connaissances, d'images ; nous disposons pour saisir le monde des mêmes instruments, des mêmes schèmes, des mêmes clefs : très souvent l'un achève la phrase commencée par l'autre ; si on nous pose une question il nous arrive de formuler ensemble des réponses identiques²¹⁴.

Catherine Poisson, dans son ouvrage *Sartre et Beauvoir : du je au nous*, portant sur les rapports entre Beauvoir et Sartre, indique que la relation entre les deux repose sur le rapport que chacun entretient à son écriture, ainsi que sur le rapport de chacun à l'écriture de l'autre. En effet, Poisson indique qu'aucun ouvrage de Sartre ou de Beauvoir n'a été publié « sans avoir été préalablement lu, commenté et éventuellement critiqué par l'autre²¹⁵. » L'écrit est donc défini comme un moyen constant pour eux de « réitération du lien²¹⁶ ». De plus, la lecture réciproque est envisagée comme un lieu de collaboration entre les deux. Dans l'intermède de *La Force des choses*, Beauvoir parle largement de l'importance de l'écriture dans sa vie, ainsi que du rôle que joue Sartre dans sa production littéraire :

Lorsque enfin, après six mois, un an, ou même deux, je soumetts le résultat à Sartre, je n'en suis pas encore contente, mais je me sens à bout de souffle : il me faut sa sévérité et ses encouragements pour reprendre mon élan. D'abord il me rassure : « C'est gagné... Ça sera un bon livre. » Et puis dans le détail, il s'irrite ; c'est trop long, c'est trop court, ce n'est pas juste, c'est mal dit, c'est bâclé, c'est gâché²¹⁷.

Catherine Poisson souligne également que le regard que porte chacun sur les écrits de l'autre peut être soit sévère et critique, allant jusqu'à apporter de remarquables modifications au texte ; soit purement symbolique, relevant simplement de cette convention qui existe entre les deux. Dans son ouvrage autobiographique, Beauvoir relate la rédaction de son ouvrage *Les Mandarins*, ainsi que les commentaires de la part de Sartre qui, lors de sa première lecture, se place dans une position d'encouragement et de sévérité :

En fait, une seule fois il m'a vraiment inquiétée, quand j'achevais *Les Mandarins* ; d'ordinaire ses reproches me stimulent parce qu'ils m'indiquent

²¹² *Ibid.*

²¹³ BEAUVOIR Simone de, *Ibid.*, t. 2, p. 489.

²¹⁴ *Ibid.*

²¹⁵ POISSON Catherine, *Sartre et Beauvoir : du je au nous*, Amsterdam, Rodopi, 2002, p. 158.

²¹⁶ *Ibid.*

²¹⁷ BEAUVOIR Simone de, *La Force des choses*, t. 1, *op. cit.*, p. 375.

comment dépasser les défauts dont j'avais plus ou moins conscience et qui souvent, rien qu'en le regardant me lire, me sautent aux yeux. Il me suggère des coupures, des changements ; mais surtout il m'incite à oser, à approfondir, à affronter les obstacles au lieu de les éviter. Ses conseils vont dans mon propre sens et il ne me faut que quelques semaines, au plus quelques mois, pour donner à mon livre sa figure définitive²¹⁸.

La mention des relectures de Sartre et de ses commentaires revient plusieurs fois dans l'ouvrage autobiographique. Dans le deuxième tome, Beauvoir présente également la place qu'a occupée Sartre dans la rédaction de son œuvre :

Je me faisais beaucoup de souci à propos de ce livre ; je l'avais remanié de fond en comble, depuis la Norvège : quand Sartre le relut à la fin de l'automne 52, il n'en fut pas encore satisfait. Gênée par les conventions romanesques, je m'y pliais, mais sans franchise ; c'était trop court, trop long, disparate [...] « Je vais tout foutre en l'air », décidai-je. « Travaillez encore », me disait Sartre ; mais son inquiétude pesait plus lourd que ses encouragements²¹⁹.

J'écrivais, je biffais, je recommençais, je me tourmentais, je me fatiguais, sans espoir. L'histoire ne me portait plus, loin de là. Il ne restait pas de place pour ceux qui refusaient de s'agréger à aucun des deux blocs. Sartre pensait, comme moi, que je déplairais à gauche comme à droite : si j'avais trois mille lecteurs, ce serait bien beau ! [...] Sartre m'était comme toujours d'un grand secours²²⁰.

Je n'interrompis pas, pendant les quelques semaines où je m'en occupai, la révision de mon livre. Stimulée par l'approbation, et plus encore par les critiques de Sartre, de Bost, de Lanzmann, je coupais, j'ajoutais, je corrigeais, déchirais, recommençais, rêvais, décidais [...] À travers Sartre et pour mon compte l'aventure d'écrire retrouvait son goût exaltant²²¹.

Selon English, par cette attitude, Sartre participe aux rapports réciproques et conflictuels nécessaires à Beauvoir dans son entreprise de construction de soi²²². Nous remarquons alors que ce sont par les commentaires et le soutien de son compagnon en tant qu'Autre intime que la femme de lettres est encouragée à « oser, à approfondir²²³ », et alors parvenir à « s'affirmer comme sujet²²⁴. »

Dans *La Force des choses*, l'auteure rapporte longuement sa relation avec Sartre, la distance qui s'est installée entre eux à la suite des « amours contingentes », leur rapprochement, ainsi

²¹⁸ *Ibid.*, p. 375-376.

²¹⁹ BEAUVOIR Simone de, *Ibid.*, t. 2, p. 19-20.

²²⁰ BEAUVOIR Simone de, *Ibid.*, t. 1, p. 350.

²²¹ BEAUVOIR Simone de, *Ibid.*, t. 2, p. 264-265.

²²² ENGLISH Jeri, « Réinscriptions du sujet écrivant : le paratexte aux mémoires de Simone de Beauvoir », *Neohelicon* 37, art. cité, p. 255.

²²³ BEAUVOIR Simone de, *La Force des choses*, t. 1, *op. cit.*, p. 376.

²²⁴ ENGLISH Jeri, « Réinscriptions du sujet écrivant : le paratexte aux mémoires de Simone de Beauvoir », *Neohelicon* 37, art. cité, p. 256.

que la frayeur de l'écrivaine de perdre cet Autre intime, et ce notamment en raison de la mort inéluctable :

Il avoua une crise d'hypertension, mais c'était fini, il rentrait à Paris. Je raccrochai, mais je ne retrouvai pas la paix ; cette alerte avait un tout autre sens que celle de 1940 ; alors c'étaient des dangers extérieurs qui menaçaient Sartre ; soudain, je réalisai que, comme tout le monde, il portait sa mort en lui. Je ne l'avais jamais regardée en face ; contre elle j'invoquai mon propre anéantissement qui tout en m'épouvantant me rassurait ; mais en cet instant j'étais hors jeu ; peu importait que je me trouve ou non sur terre le jour où il disparaîtrait, que je lui survive ou non : ce jour viendrait. Dans vingt ans ou demain c'était la même imminence : il mourra. Quel noir éblouissement ! La crise se dénoua. Mais quelque chose d'irréversible était arrivé ; la mort m'avait saisie ; elle n'était plus un scandale métaphysique, mais une qualité de nos artères ; non plus un manchon de nuit autour de nous, mais une présence intime qui pénétrait ma vie²²⁵.

En raison de cette crainte de la mort de l'Autre, Beauvoir estime que la remémoration de son existence, et donc de celle de Sartre avec qui elle est profondément liée, « est plus que jamais nécessaire²²⁶. »

Par ailleurs, Beauvoir expose régulièrement l'écart qui se creuse de plus en plus entre elle et la société française, en raison de ses opinions politiques divergentes. Ce faisant, lors de la lecture, nous remarquons que, plus la femme de lettres se sent étrangère à cette société française, plus elle se rapproche de son entourage proche, d'un « nous » restreint. En effet, le projet de rédaction des *Mandarins* repose sur sa volonté de parler de soi et par conséquent de ce « nous ». Dans son ouvrage autobiographique, elle indique qu'en 1946, elle avait cette volonté de parler d'elle-même : « [...] quand en 1946 je me demandai : "À présent, qu'écrire ?", je songeai à parler de moi et non de mon époque²²⁷. » Cependant, il lui apparaît que parler d'autre chose que de soi semble être la stratégie la plus adéquate pour représenter une période de sa vie : « Pour parler de moi, il fallait parler de *nous*, au sens qu'avait eu ce mot en 1944²²⁸. » Ce « nous » dont Beauvoir veut parler est ce groupe « [d'] intellectuels²²⁹ » auquel elle appartient et qu'elle qualifie :

[d'] espèce à part, à laquelle on conseille aux romanciers de ne pas se frotter [...] des êtres humains, juste un peu plus soucieux que d'autres d'habiller [leur] vie en mots²³⁰.

²²⁵ BEAUVOIR Simone de, *La Force des choses*, t. 2, *op. cit.*, p. 45.

²²⁶ *Ibid.*, p. 498.

²²⁷ BEAUVOIR Simone de, *Ibid.*, t. 1, p. 360

²²⁸ *Ibid.*, p. 361.

²²⁹ *Ibid.*

²³⁰ *Ibid.*

Nous constatons donc l'importance de l'Autre dans le projet initial de l'auteure de s'écrire soi-même.

Pour conclure, Beauvoir rend compte de la nécessité d'autrui dans son écriture au travers de son paratexte, c'est-à-dire par le prologue, l'intermède et l'épilogue de son ouvrage autobiographique. Nous avons vu dans la première partie que, selon les considérations de Lejeune, ces paratextes étaient considérés comme le pacte de sincérité que passait l'écrivaine avec son lecteur. Nous constatons également l'importance accordée à l'Autre : d'une part, l'Autre lecteur qui permet la poursuite de l'écriture autobiographique de Beauvoir, et d'autre part, Sartre, l'Autre intime présenté dans le récit comme indispensable à l'écriture de l'auteure. L'interaction de Beauvoir avec l'Autre est nécessaire puisque, comme indiqué précédemment, c'est à partir de ses rapports avec autrui que sa subjectivité se construit.

3. Les *Lettres à Algren* : une correspondance marquée par la présence et l'absence de l'Autre

3.1. Nelson en tant qu'Autre.

L'échange épistolaire entre Beauvoir et Nelson Algren se compose de trois-cent-quatre lettres qui couvrent les années 1947 à 1964. La majorité des lettres, deux-cent-sept, a été écrite entre 1947 et 1950, à raison d'environ deux fois par semaine. À partir de 1951, et du retour de Beauvoir de son deuxième séjour auprès d'Algren, la productivité épistolaire va diminuer petit à petit, puisque l'écrivaine n'écrit plus qu'une fois par semaine, voire deux semaines. À partir de 1952, l'échange devient de plus en plus irrégulier jusqu'à devenir quasiment inexistant puisqu'elle écrit parfois une unique lettre sur l'année.

Dans son ouvrage *L'épistolaire ou la pensée nomade*, Brigitte Diaz présente la lettre comme un « chemin de traverse²³¹ » permettant à l'épistolier d'accéder à lui-même en passant par l'autre. En effet, la lettre est le lieu idéal pour « se livrer à l'examen de soi²³² » sans pour autant tomber dans « l'amour de soi²³³ » puisque l'écriture épistolaire suppose « un changement de perspective de soi sur soi²³⁴ » en raison de l'exposition au regard de l'autre. Selon Catherine Poisson, dans l'échange épistolaire que Beauvoir entretient avec Algren, celle-ci « poursuit le

²³¹ DIAZ Brigitte, *L'épistolaire ou la pensée nomade*, Paris, PUF, 2002, p. 146.

²³² *Ibid.*

²³³ *Ibid.*

²³⁴ GUSDORF George, *Les écritures du moi, Lignes de vie 1, op. cit.*, p. 153.

travail d'approfondissement de soi et de l'autre commencé avec Sartre²³⁵ », et dans ce rapport à soi et à l'autre, l'écriture tient une place essentielle. Par ailleurs, Diaz note que cette introduction de l'autre permet à la lettre de créer les conditions d'un entretien avec soi où l'épistolier n'est pas refermé sur lui-même sans le regard d'autrui et évite alors de sombrer dans l'égoïsme et le narcissisme. Dans la même perspective, Élène Cliche souligne, dans son article « La correspondance de Simone de Beauvoir à Nelson Algren : une expérience de l'altérité et l'élaboration d'un autoportrait paradoxal » que l'interpellation d'autrui apparaît comme l'occasion pour Beauvoir de « se redéfinir comme sujet²³⁶. » En effet, la spécialiste note que dès la toute première lettre de Beauvoir à Algren, l'écrivaine explicite le désir d'un retour vers elle-même. Cependant, ce retour à soi doit passer par l'Autre, puisque Beauvoir souhaite parler à Nelson d'elle-même, et souhaite que son amant lui parle de lui : « J'aimerais bien revenir à Chicago en avril, vous parler de moi et que vous me parliez de vous²³⁷. » De plus, dans la lettre du 15 décembre 1947, Beauvoir indique à Algren son souhait de lui apprendre le français afin de pouvoir lui « raconter des histoires sur [elle], [son] enfance et tout²³⁸. » Elle ajoute qu'elle « [aimerai[t] qu'[il] [la] connaiss[e] mieux²³⁹ ». Et à défaut de parler de soi de vive voix, Beauvoir et Algren vont se lancer dans une correspondance importante au cours de laquelle Beauvoir va se décrire abondamment. L'écriture épistolaire apparaît donc comme une tentative de quête existentielle de soi et de l'Autre. En effet, dans cette ouverture à l'Autre, Beauvoir passe par une ouverture sur soi puisqu'elle trace son autoportrait à Algren : dans la lettre du 24 janvier 1948²⁴⁰, l'écrivaine décrit son enfance ainsi que sa vie de ses 14 à 21 ans. Nous voyons donc là le désir de Beauvoir de parler d'elle-même.

De son côté, Michel Foucault présente la lettre comme une « ouverture qu'on donne à l'autre sur soi-même²⁴¹ », dès lors, selon le théoricien, par cette intégration d'autrui, l'épistolier attend et convoque sur lui le regard et le jugement de cet Autre. Le destinataire occupe une place importante dans la construction identitaire de l'épistolier. En effet, en adressant à l'Autre ses choix d'identités, l'épistolier attend en retour une reconnaissance et une légitimation. Foucault voit dans ce procédé la prise en compte de la présence et de l'influence d'autrui dans

²³⁵ POISSON Catherine, « Constance d'une posture : de l'écriture comme tiers », dans JEANNELLE Jean-Louis et LECARME-TABONE Éliane (éd.), *Simone de Beauvoir. Cahier de l'Herne*, op. cit., p. 118.

²³⁶ CLICHE Élène, « La correspondance de Simone de Beauvoir à Nelson Algren : une expérience de l'altérité et l'élaboration d'un autoportrait paradoxal », op.cit., p. 32.

²³⁷ BEAUVOIR Simone de, *Lettres à Nelson Algren*, op. cit., p. 16.

²³⁸ *Ibid.*, p. 189.

²³⁹ Voir annexe 1 pour la lettre complète.

²⁴⁰ Voir annexe 2 pour la lettre complète.

²⁴¹ FOUCAULT Michel, « L'écriture de soi », dans DEFERT Daniel et EWALD François (éd.), *Dits et écrits*, IV, Paris, Gallimard, 1994, p. 426.

la constitution de l'identité du scripteur. Dans sa correspondance avec Algren, Beauvoir demande régulièrement l'avis de son amant à propos de ses pensées, de la vision qu'elle rend d'elle-même. Par exemple, dans la lettre datée du 28 novembre 1948, Beauvoir parle de son gout grandissant pour la solitude qu'elle oppose à son ancienne attirance pour la compagnie. Elle explique que l'unique compagnie qu'elle apprécie est celle d'Algren et interroge celui-ci quant à ce changement dans son comportement :

Moi aussi j'ai le sentiment que les gens empirent d'année en année. Je me plaisais énormément en compagnie, il y a quelques années, surtout sous l'Occupation, c'était une grande joie de retrouver ses amis. Maintenant je ne désire plus qu'être laissée en paix, presque tout le monde m'assomme, pourquoi ? Êtes-vous vraiment supérieur aux autres ? Ou est-ce que je vous aime parce que je vous vois peu ? Qu'en pensez-vous²⁴² ?

Diaz note également que dans son échange avec l'Autre, l'épistolier adopte couramment une attitude d'épanchement que la théoricienne définit comme « une écriture de la dilatation et de la vaporisation du moi²⁴³ » : en effet, en raison de la confiance au regard de l'Autre, le destinataire peut se permettre une écriture sans tabous. Cet épanchement se fait notamment au travers d'une écriture « polyglotte²⁴⁴ » où l'épistolier peut laisser aller son esprit et son écriture là où il le souhaite : digressions, rêveries, méditations.

Dans ses lettres, Beauvoir évoque régulièrement la confiance qu'elle accorde à son amant : « Mon chéri, je ne dis pas cela par prudence, mais pour le plaisir de partager avec vous mes pensées, en toute confiance²⁴⁵. », « Et puisque vous me demandez ce que je pense, et que je me sens en grande confiance avec vous, je vous dis tout ce dont mon cœur est plein²⁴⁶. » De plus, les lettres de Beauvoir sont bien plus que le récit d'un quotidien et d'une histoire singulière, l'écrivaine se laisse aller à des confidences intimes, politiques, ou encore aux divers questionnements existentiels auxquels elle est confrontée. Par exemple, dans la lettre datée du 21 novembre 1947, Beauvoir fait part de tous les tourments qui sont venus assombrir sa journée et remet notamment en question la pertinence de son projet d'écriture, ainsi que de son entreprise intellectuelle avec Sartre :

Hier en me réveillant, affronter la nouvelle journée m'a paru au-dessus de mes forces, j'avais fait de sales cauchemars, bref j'ai mes problèmes comme tout le monde. En premier je hais avoir de l'argent alors que la majorité des gens n'en ont pas ; oh je ne suis pas bien riche, mais depuis trois ans je gagne quand

²⁴²BEAUVOIR Simone de, *Lettres à Nelson Algren*, op. cit., p. 384.

²⁴³DIAZ Brigitte, *L'épistolaire ou la pensée nomade*, op. cit., p. 173.

²⁴⁴*Ibid.*

²⁴⁵BEAUVOIR Simone de, *Lettres à Nelson Algren*, op. cit., p. 141.

²⁴⁶*Ibid.*, p. 316.

même pas mal d'argent, dont je m'efforce de donner beaucoup à ma mère, à des amis, etc., mais avec le reste je vis confortablement. J'habite une chambre minable, d'accord, mais je suis bien vêtue, bien nourrie, je ne manque de rien. Parfois je ressens à ce sujet une terrible culpabilité, et non sans raison. La plupart du temps, je glisse en surface, mais à mes moments de « crises névrotiques », ça me paraît intolérable. Par ailleurs, depuis mon enfance, écrire est mon souci essentiel, c'est à cela que j'ai consacré ma vie, mais comment apprécier la valeur de ce qu'on fait ? Quelquefois j'ai peur de ne jamais parvenir au but que je me suis fixé. De plus, avec Sartre, j'essaie d'influer sur la vie intellectuelle française, soutenue par l'espoir que cette action ait humainement un sens. Or je n'ai plus guère d'espoir²⁴⁷.

Le théoricien Jean-Louis Cornille, quant à lui, présente dans son travail « L'assignation : analyse d'un pacte épistolaire », la lettre comme une mise en scène de soi qui « n'énonce que soi²⁴⁸ ». En effet, Cornille souligne que même si l'épistolier inscrit l'Autre dans son écriture, la lettre reste un « faire-valoir de soi²⁴⁹ » où l'auteur se présente en bien dans le but d'en convaincre autrui. Ceci se constate dans la correspondance étudiée puisque Beauvoir souhaite connaître mais également se faire connaître par Nelson. En effet, à plusieurs reprises elle fera part à son amant de ce souhait de tout connaître de lui et réciproquement : « Je désire avoir une profonde intimité avec vous, je désire que nous nous connaissions l'un l'autre autant que nous nous aimons, j'en ai besoin²⁵⁰. » Pour ce faire, Beauvoir va se raconter et saisir sa propre vie au travers des lettres : elle va alors raconter son enfance, son adolescence, sa rencontre et sa relation avec Sartre, mais aussi avec son entourage proche actuel tel que Jacques-Laurent Bost, Violette Leduc, Camus et bien d'autres. Anne Strasser dans son article, « Le "chef-d'œuvre" de l'amour transatlantique ou les ambiguïtés d'une correspondance entre vie et littérature », indique que cette mise en récit de soi est une manière pour Beauvoir d'esquisser « sa mythologie de femme écrivain²⁵¹ », que l'auteure achèvera dans ses écrits autobiographiques.

Nous constatons donc que la stratégie épistolaire est elle-même marquée par l'Autre : d'une part, le destinataire est le moteur de l'écriture puisque la lettre est toujours adressée à autrui ; d'autre part, le passage par l'Autre permet à l'épistolier de revenir vers lui-même. Le destinataire est donc présenté comme indispensable au saisissement du sujet de sa propre identité.

²⁴⁷ *Ibid.*, p. 164.

²⁴⁸ CORNILLE Jean-Louis, « L'assignation : analyse d'un pacte épistolaire », dans BONNAT Jean-Louis et BOSSIS Mireille (éd.), *Écrire, publier, lire: les correspondances (Problématique et économie d'un genre littéraire)*, Nantes, Publication de l'Université de Nantes, 1982, p. 34

²⁴⁹ *Ibid.*

²⁵⁰ BEAUVOIR Simone de, *Lettres à Nelson Algren*, op. cit., p. 32.

²⁵¹ STRASSER Anne, « Le "chef-d'œuvre" de l'amour transatlantique ou les ambiguïtés d'une correspondance entre vie et littérature », *Simone de Beauvoir Studies*, vol. 23, 2006-2007, p. 33.

Nous allons également voir comment Beauvoir traite de l'Autre à l'intérieur même de son écriture épistolaire. Selon Jorge Carlderón, la question de l'altérité domine dans de nombreuses œuvres de Beauvoir, car il s'agit d'une notion centrale de la philosophie existentialiste. De plus, il note que la lecture des correspondances et des journaux intimes montre également que l'écrivaine était « très sensible à la relation qu'elle entretenait avec les autres en tant que femme et en tant qu'intellectuelle²⁵². »

Il est également important de noter que dans la relation entre Simone de Beauvoir et Nelson Algren, la lettre devient le lieu de rencontre avec l'Autre : ainsi, Strasser souligne que la lettre devient pour l'écrivaine une preuve de l'existence de cet autre par-delà l'absence²⁵³. En effet, régulièrement, Beauvoir écrit à quel point la réception des lettres de son amant la met en joie et lui prouve que ce qu'ils vivent n'est pas un rêve. Par exemple, dans la lettre datée du 21 octobre 1947, elle décrit la réception de la nouvelle lettre de son amant et insiste sur le fait que cette lettre est la preuve de l'existence de leur amour.

[...] j'ai trouvé la lettre au bas de l'escalier, une particulièrement gentille lettre, comme elles le sont toutes. La dernière est toujours la meilleure parce qu'elle me prouve à neuf que vous existez et que vous m'aimez²⁵⁴.

La même situation se retrouve dans la lettre datée du 1^{er} décembre 1947, où Beauvoir explique qu'elle voit les lettres de Nelson comme la preuve que celui-ci est réel :

J'attends impatiemment vos lettres, [...] ; besoin d'être sûre que vous n'êtes pas un rêve fumeux ; vous ne disparaîsez pas, mais parfois je me convainc difficilement que vous avez une réalité de chair et de sang, que je ne me raconte pas seulement à moi-même une histoire-pour-aller-au-lit²⁵⁵.

De plus, ce n'est pas simplement la réception et la lecture de la lettre qui prouvent l'existence d'autrui, mais également l'écriture. Dans la lettre du 24 juin 1947, Beauvoir compare son activité d'écriture épistolaire à une relation physique avec son amant :

Ce que j'écris m'est égal, le seul fait de vous écrire est ce qui me plaît, c'est comme si je vous embrassais, quelque chose de physique, je sens mon amour pour vous dans mes doigts qui vous écrivent, c'est bon de sentir son amour dans n'importe quelle partie vivante de son corps, pas seulement dans sa tête.

²⁵² CALDERÓN Jorge, « Une éthique de l'altérité ? Les lettres de Simone de Beauvoir à Nelson Algren (1947-1964) », art. cité, p. 59.

²⁵³ STRASSER Anne, « Le "chef-d'œuvre" de l'amour transatlantique ou les ambiguïtés d'une correspondance entre vie et littérature », art. cité, p. 25.

²⁵⁴ BEAUVOIR Simone de, *Lettres à Nelson Algren*, op. cit., p. 129-130.

²⁵⁵ *Ibid.*, p. 175-176.

Écrire n'est certes pas aussi agréable qu'embrasser, c'est même un peu sec, solitaire et triste, mais c'est mieux que rien : je n'ai pas le choix²⁵⁶.

Dans son ouvrage *De la lettre d'amour*²⁵⁷, Philippe Brenot souligne que l'absence est la condition première de l'épistolaire amoureuse, et que l'écriture est le témoignage du manque de l'Autre. Toutefois, Brenot ajoute également que la lettre d'amour est caractérisée par son rapport au temps puisque, selon lui, la lettre est conduite par la recherche constante de la présence d'autrui. L'épistolier tente donc d'inscrire sa lettre et, par conséquent, son destinataire dans l'instant. Pour ce faire, le destinataire recourt entre autres à la description détaillée de son quotidien, de sa routine afin notamment de montrer à son destinataire l'inconfort et le manque qui caractérisent leurs périodes de séparation. C'est en ce sens que Brenot décrit la lettre d'amour comme « un journal quotidien enrubanné de formules intimes et d'émotions continues²⁵⁸. » La même tendance se retrouve dans l'échange de Beauvoir avec Algren, puisqu'à plusieurs reprises, l'écrivaine donne à son amant la description de son quotidien. De plus, elle étend régulièrement ses lettres sur plusieurs jours avant de les terminer et de les envoyer : la rédaction semble alors s'apparenter à la tenue d'un journal intime. Par exemple, dans la lettre datée du 7 au 10 août 1947²⁵⁹, Beauvoir décrit longuement ses journées passées à Copenhague. Il en est de même dans la lettre datée du 28 septembre 1947²⁶⁰ où l'épistolière raconte en détail sa journée du dimanche et du lundi à Paris et parle des diverses personnes qu'elle a pu rencontrer.

Pour Sylvie Mathé, Algren représente « l'Autre par excellence²⁶¹ », en raison justement de sa différence et de son exotisme dû à son éloignement géographique. Là où Sartre et Beauvoir entretiennent un lien intellectuel et une relation basée sur une exigence de liberté, elle lie avec Algren une passion amoureuse et une union érotique. En effet, au fil des lettres, elle manifeste régulièrement le désir charnel qu'elle éprouve pour son amant. Dans la lettre datée du 8 août 1948²⁶², elle lui décrit ses rapports avec Sartre, ainsi qu'avec son précédent amant, Jacques-Laurent Bost. Cependant, elle précise qu'elle explique ceci afin d'insister sur la différence avec la relation qu'elle vit avec lui : « Tout cela, Nelson, n'est qu'une autre manière de vous dire que dans vos bras j'ai connu un amour vrai, total, l'amour où le cœur, l'âme et le corps ne font

²⁵⁶ *Ibid.*, p. 52.

²⁵⁷ BRENOT Philippe, *De la lettre d'amour*, Paris, Zulma, 2000.

²⁵⁸ *Ibid.*, p. 38.

²⁵⁹ Voir annexe 3 pour la lettre complète.

²⁶⁰ Voir annexe 4 pour la lettre complète.

²⁶¹ MATHÉ Sylvie, « Entre histoire collective et histoire personnelle. Texte et contexte de L'Amérique au jour le jour 1947 de Simone de Beauvoir », *Revue française d'études américaines*, vol. 127, n° 1, 2011, p. 52.

²⁶² Voir annexe 5 pour la lettre complète.

qu'un²⁶³. » Beauvoir insiste régulièrement sur l'intimité physique qu'elle partage avec Algren, ce qu'elle n'a jamais pu réellement vivre avec Sartre. En effet, si dans *La Force des choses*, Sartre tient la place de l'« Autre intime », à la lecture de la correspondance transatlantique de Beauvoir, il semble que ce soit Algren qui, pour un moment du moins, prenne la place de cet Autre intime dans le sens de l'intimité physique. Dans la lettre du 8 août 1948, Beauvoir explique qu'elle et Sartre n'ont jamais pu entretenir de relation physique :

Depuis longtemps nos existences se confondent, et je vous ai dit déjà à quel point je suis liée à lui, par un amour cependant qui se rapprocherait plutôt d'une fraternité absolue – sexuellement, ce ne fut pas une parfaite réussite, essentiellement à cause de lui, il n'est pas passionné par la sexualité. C'est un homme chaleureux, vivant, en tout sauf au lit. J'en eus vite l'intuition, malgré mon manque d'expérience, et peu à peu, ça nous parut inutile, voire indécent de continuer à coucher ensemble²⁶⁴.

Selon Anna Strasser, Nelson Algren incarne « l'idéal de réciprocité²⁶⁵ » de Beauvoir : la spécialiste relève que l'auteure cherche constamment « une relation avec un autre, à la fois même et différent, où chacun reste libre et néanmoins lié à l'autre²⁶⁶. » Si dans sa vie publique et dans son autobiographie, cet Autre est incarné par Sartre, nous voyons que dans la correspondance intime de l'auteure, Algren est pendant un moment au centre de cette quête de l'Autre. Cet idéal de réciprocité que représente Algren est caractérisé par les rapports de ressemblances et de différences que les deux amants entretiennent. En effet, Beauvoir souligne régulièrement ce qui la rapproche de Nelson Algren. Nous citons en guise d'exemple la lettre datée du 19 juillet 1947, où Beauvoir dit à son amant qu'elle accepte la souffrance parce qu'elle sait qu'il vit la même : « J'accepte de souffrir par vous, j'accepte que vous me manquiez si fort puisque je vous manque aussi, c'est comme si j'étais vous et vous moi²⁶⁷. » De plus, dans la lettre datée du 30 septembre 1949, Beauvoir se remémore un souvenir de la visite de Nelson en France et décrit alors le sentiment de l'association de leurs deux êtres qu'elle ressentait :

Je sentais que vous parler à vous-même ou à moi, c'était pareil, que j'habitais au fond de votre cœur et que pour un instant vous ne faisiez plus de différence entre votre être et le mien. Peut-être, de tous mes plus doux souvenirs, est-ce celui-là le plus doux : vous couché sur le dos, la nuit, ou à moitié endormi dans la voiture et parlant sans faire de différence entre moi et vous, du tréfonds de votre être. Ainsi êtes-vous aussi en moi, indistinct de mon propre moi²⁶⁸.

²⁶³ BEAUVOIR Simone de, *Lettres à Nelson Algren*, op. cit., p. 328.

²⁶⁴ *Ibid.*, p. 326.

²⁶⁵ STRASSER Anne, « Le "chef-d'œuvre" de l'amour transatlantique ou les ambiguïtés d'une correspondance entre vie et littérature », op. cit., p. 34.

²⁶⁶ *Ibid.*

²⁶⁷ BEAUVOIR Simone de, *Lettres à Nelson Algren*, op. cit., p. 74.

²⁶⁸ *Ibid.*, p. 449.

Cet extrait nous semble entrer en échos avec l'extrait de la *Force des choses*, cité précédemment²⁶⁹, dans lequel Beauvoir parle de son « jumelage²⁷⁰ » avec Sartre, et où elle explique que les deux sont unis par des liens très importants. Nous constatons donc, à la lecture de ses échanges avec Algren, que celui-ci détient également une place d'Autre intime avec lequel elle sent ne faire qu'un.

3.2. Les projets d'écriture de Beauvoir au travers des lettres

Dès le début de leur échange, Beauvoir indique à Algren quelle place l'écriture tient dans sa vie : dans la lettre datée 26 septembre 1947, l'écrivaine explique à Nelson que c'est le travail d'écriture qui donne un sens à sa vie. Elle ajoute qu'elle sait que son amant souhaite aider le monde en écrivant et lui signale qu'elle est portée par le même désir : « Moi de même. Je veux communiquer aux gens la manière de penser qui est la mienne et que je crois vraie²⁷¹. » De la même manière, dans la lettre du 23 novembre 1947, Beauvoir indique que, depuis son enfance, son projet essentiel est d'écrire, et maintenant plus que jamais, elle souhaite également essayer, avec Sartre, « d'influer sur la vie intellectuelle française, soutenue par l'espoir que cette action ait humainement un sens²⁷². » De nouveau, nous voyons le rapport entre l'écriture et la communication avec autrui qui est caractéristique de l'entreprise d'écrire de Beauvoir.

De plus, Élène Cliche note que la correspondance avec Algren est très intéressante en raison du lien entre le contexte d'écriture et le contexte historique²⁷³. En effet, les lettres de Beauvoir à Algren mettent en lumière l'œuvre en cours de l'écrivaine : ainsi, au fil des lettres, nous assistons à l'élaboration et/ou à la publication de divers ouvrages de Beauvoir tels que *L'Amérique au jour le jour* (1948), *Le Deuxième Sexe*, *Les Mandarins*. Lorsqu'elle parle de ce dernier roman à Algren, l'écrivaine utilise régulièrement la dédicace « votre livre ». Dans la lettre du 7 janvier 1950, Beauvoir explique à Algren se remettre à la rédaction du livre et lui dit à propos de celui-ci : « Vous n'y figurez pas à proprement parler, chéri, bien qu'il soit vôtre²⁷⁴. » Plus tard, dans la lettre du 5 mars 1951, Beauvoir décrit de nouveau le processus d'écriture et le résumé du roman et insiste sur le fait que ce livre lui est dédié :

²⁶⁹ Voir p. 58.

²⁷⁰ BEAUVOIR Simone de, *La Force des choses*, t. 2, p. 489.

²⁷¹ BEAUVOIR Simone de, *Lettres à Nelson Algren*, op. cit., p. 99.

²⁷² *Ibid.*, p. 164.

²⁷³ CLICHE Élène, « La correspondance de Simone de Beauvoir à Nelson Algren : une expérience de l'altérité et l'élaboration d'un autoportrait paradoxal », art. cité, p. 134-135.

²⁷⁴ BEAUVOIR Simone de, *Lettres à Nelson Algren*, op. cit., p. 512.

Ce livre, votre livre, est un roman sur les Français de 1945 à 1948, j'essaie d'y évoquer l'heureuse renaissance que nous avons vécue à la fin de la guerre, lorsque tant de choses ont recommencé à devenir possibles, et le lent s qui a suivi. Au milieu, je tente de dire quelque chose de notre histoire²⁷⁵ [...]

En 1954, Beauvoir parle de la parution et du succès des *Mandarins* et identifie de nouveau l'ouvrage comme étant celui d'Algren : « Chez Gallimard on paraît satisfait de mon livre (le vôtre)²⁷⁶ » ; « Eh bien, reparlons de "vos" Mandarins²⁷⁷. »

Nous pouvons donc constater que Nelson prend également une place importante dans l'activité d'écriture de Beauvoir. Cependant, celui-ci ne joue pas le même rôle que Sartre qui, comme le rapporte Simone de Beauvoir dans *La Force des choses*, et comme l'a analysé Catherine Poisson, apparaît comme instance de jugement dans l'activité d'écriture de Beauvoir²⁷⁸.

3.3.Sartre en tant qu'Autre.

Si dans la correspondance avec Algren, celui-ci tient une place importante dans la vie de Beauvoir qui organise son quotidien à mesure de la lecture et de l'écriture de leur correspondance, nous voyons toutefois que Sartre conserve sa place d'Autre « premier » dans la vie de l'auteure. En effet, selon Sylvie Mathé, si Algren représente ce rêve exotique que Beauvoir désire, celle-ci « ne remet nullement en question l'amour nécessaire scellé avec Sartre dans un pacte irréversible²⁷⁹. » Premièrement, Beauvoir refuse de placer Algren en premier dans sa vie et lui explique son refus de quitter Sartre pour venir s'installer définitivement aux États-Unis, comme l'illustre la lettre datée du 19 juillet 1948 :

Mais ce que vous devez savoir aussi, tout prétentieux que ça puisse paraître de ma part, c'est à quel point Sartre a besoin de moi. Extérieurement il est très isolé, intérieurement très tourmenté, très troublé, et je suis sa seule véritable amie, la seule qui le comprenne vraiment, l'aide vraiment, travaille avec lui, lui apporte paix et équilibre. Depuis presque vingt ans il a tout fait pour moi, il m'a aidée à vivre, à me trouver moi-même, il a sacrifié dans mon intérêt des tas de choses. À présent, depuis quatre, cinq ans, est venu le moment où je suis en mesure de lui rendre la réciprocité de ce qu'il a fait pour moi, où à mon tour je peux l'aider, lui qui m'a tellement aidée. Jamais je ne pourrais l'abandonner. Le quitter pendant des périodes plus ou moins longues, oui, mais pas engager ma vie entière avec quelqu'un d'autre²⁸⁰.

²⁷⁵ *Ibid.*, p. 661.

²⁷⁶ *Ibid.*, p. 807.

²⁷⁷ *Ibid.*, p. 820.

²⁷⁸ POISSON Catherine, *Sartre et Beauvoir : du je au nous*, op. cit., p. 164.

²⁷⁹ MATHÉ Sylvie, art. cité, p. 52.

²⁸⁰ BEAUVOIR Simone de, *Lettres à Nelson Algren*, op. cit., p. 325-326.

De plus, lors de ses premières retrouvailles avec Algren, elle décide d'écourter son voyage d'un mois afin de revenir près Sartre plus rapidement. Malgré la passion amoureuse qui lie l'auteure et son amant américain, elle place toujours Sartre comme prioritaire dans sa vie, comme en atteste la lettre datée du 19 juillet 1948 :

Si j'ai dû rentrer à Paris à la mi-juillet, c'est parce que Sartre avait besoin de moi pour travailler à un scénario tiré de sa dernière pièce. Je vous l'ai dit, je l'aiderai toujours quand il le demandera²⁸¹ [...]

De plus, à l'instar de *La Force des choses*, Beauvoir évoque régulièrement dans ses lettres les rapports réciproques qu'elle et Sartre entretiennent à leur écriture. De nouveau, celui-ci est présenté comme le correcteur et le juge de l'écriture de l'auteure :

Je travaille comme un forçat parce que je veux terminer mon livre avant l'été et le montrer à Sartre qui n'en a pas encore lu une ligne, je veux qu'il me fasse les critiques dont j'ai besoin²⁸².

Le travail m'éprouve durement, quelquefois, je me suis lancée dans une entreprise ardue et ne suis pas sûre d'avoir réussi. Mais les amis m'aident, me rendent courage, Sartre avant tout, aussi important et secourable que jamais²⁸³.

De la même manière, et comme nous l'avons déjà souligné précédemment, Beauvoir tient également une place importante dans l'examen de l'écriture de Sartre, comme en atteste cette lettre du 10 octobre 1950 où l'auteure explique le travail de relecture pour l'homme de lettres :

Contrariée car j'ai le plus vif désir, le plus grand besoin de me remettre à mon livre. Jusqu'ici je ne l'ai pas pu, car Sartre m'a confié son manuscrit sur Genet, terrifiant objet de 850 pages, qui m'a demandé une semaine de soigneuse lecture²⁸⁴.

Pour conclure, l'écriture épistolaire est marquée par autrui puisque l'épistolier écrit en considération de son destinataire. Cependant, ce détour par l'Autre permet à Beauvoir de se saisir en tant que sujet puisque la lettre lui permet un retour vers elle-même, et ce davantage dans sa correspondance avec Algren qui ne connaît rien de la femme de lettres ni de l'univers dans lequel elle vit, à la différence de l'échange épistolaire de Beauvoir avec Sartre ou Jacques-Laurent Bost, qui évoluent dans le même monde que l'écrivaine.

²⁸¹ *Ibid.*, p. 317.

²⁸² *Ibid.*, p. 676.

²⁸³ *Ibid.*, p. 793.

²⁸⁴ *Ibid.*, p. 598-599.

3.4. Des lettres comme témoignage historique

La rédaction des *Mandarins* se fait de 1949 à 1953, pendant une période particulièrement tourmentée par des causes extérieures telles que les guerres coloniales, ainsi que les conséquences de la guerre froide. Les *Lettres à Algren* mettent en lumière une grande inquiétude de l'écrivaine quant à la possibilité d'une nouvelle guerre. En effet, à de nombreuses reprises, Beauvoir fait part à son amant de ses doutes. Par exemple, dans la lettre du 31 décembre 1950, l'épistolière indique que selon elle, la guerre n'est pas loin : « Non, nous ne pensons pas que la guerre soit pour demain, mais qu'elle n'est pas si éloignée²⁸⁵. »

Lors de leurs échanges, Beauvoir montre également que son écriture romanesque est touchée par l'influence de l'Histoire et de ses conséquences sur elle et sur autrui, comme le démontre cette lettre du 5 octobre 1954, dans laquelle l'écrivaine résume à Nelson l'intrigue principale de son roman *Les Mandarins* : « Mon projet d'ensemble a été d'évoquer l'état d'esprit général, l'expérience vécue par des écrivains français après la guerre ; j'ai inventé des personnages particuliers qui l'incarnent²⁸⁶. ».

Au fil du temps, les lettres témoignent du sentiment croissant de révolte qu'éprouve Beauvoir envers les divers conflits politiques et notamment envers la guerre d'Indochine et la guerre Algérie. Dans la lettre du 7 mars 1949, l'écrivaine parle des « consternants événements d'Indochine²⁸⁷ » qu'elle décrit comme dépassant « les pires lynchages survenus aux U.S.A.²⁸⁸ ». Elle mentionne également l'accord que le gouvernement français a passé avec Bao-Daï, chef de l'État du Viêt Nam qui a régné sous la colonisation française, qu'elle considère comme « un traître envers la France comme envers l'Indochine²⁸⁹ ».

En ce qui concerne le conflit algérien, Beauvoir parle avec beaucoup d'ironie de l'implication de la France dans le conflit et accuse les actions françaises : « À Paris, de mieux en mieux : nous torturons, nous tuons les Algériens en pleine capitale²⁹⁰. » De même, elle parle longuement de la culpabilité qu'elle ressent envers le peuple algérien puisqu'elle se sent impliquée dans cette guerre contre laquelle elle lutte :

[...] ces Algériens affirment leur amitié pour Sartre ainsi que pour moi, néanmoins en face d'eux je ne me sentais pas fière. Nous avons massacré plus d'un million d'entre eux, femmes, enfants, vieillards compris²⁹¹.

²⁸⁵ *Ibid.*, p. 639.

²⁸⁶ *Ibid.*, p. 813-81.

²⁸⁷ *Ibid.*, p. 425.

²⁸⁸ *Ibid.*

²⁸⁹ *Ibid.*

²⁹⁰ *Ibid.*, p. 884.

²⁹¹ *Ibid.*, p. 888.

Ces lettres de Beauvoir à Algren représentent un précieux outil pour comprendre l'angoisse, la colère et la révolte de Beauvoir dans les divers conflits politiques, notamment dans la guerre d'Algérie longuement évoquée dans *La Force des choses*.

4. Les *Lettres à Sartre* : une correspondance marquée par la présence et l'absence de l'Autre.

4.1. Sartre en tant qu'Autre.

Les lettres qu'a écrites Beauvoir à Sartre ont été rassemblées en deux volumes qui couvrent les années 1930 à 1963. Cet échange se compose de vingt-quatre lettres écrites avant la guerre entre 1930 et 1939 ; cent-cinquante-trois lettres entre le 7 septembre 1939 et la fin de mars 1940 ; vingt-trois lettres entre avril 1940 et le retour de Sartre en mars 1941 ; soixante-huit lettres entre le retour des camps et 1963. Après le retour de l'homme de lettres, c'est principalement entre 1947 et 1950, lorsque Beauvoir est aux États-Unis ou durant ses voyages à l'étranger, que l'écrivaine lui écrit : elle rédige vingt-trois lettres en 1947 et treize en 1950. C'est principalement la correspondance de jeunesse des deux compagnons qui a été le plus analysée, notamment les lettres de 1939 et 1945 afin de démontrer comment Beauvoir a dressé son autoportrait au travers de ses lettres. En effet, le couple étant séparé, les lettres disaient l'attente et le manque de l'autre, ainsi que la description de la vie quotidienne. Les lettres postérieures, à partir de 1945, ont, quant à elles, été beaucoup moins travaillées. Cependant, dans un souci de cohérence avec le corpus étudié précédemment, nous nous concentrerons sur l'échange de lettres à partir du retour de Sartre, depuis la fin 1944 et lors des séparations ponctuelles entre les deux partenaires. C'est pourquoi dans notre travail, nous établirons une analyse personnelle. Cependant, afin de fournir une analyse plus précise de la place de Sartre en tant qu'Autre dans l'activité d'écriture de l'écrivaine, nous devons également passer par l'analyse des lettres ultérieures, à savoir, celles de 1939 à 1945.

De la même manière qu'avec Algren et comme l'a définie Jean-Louis Cornille, la lettre d'amour apparaît ici comme le moyen de pallier l'absence de l'Autre. En effet, dans la correspondance, Beauvoir regrette d'être éloignée de son compagnon : l'auteure invoque alors régulièrement l'absence de celui-ci et leur séparation. Cependant, elle écrit que l'absence de Sartre semble être atténuée par la lecture et l'écriture des lettres : en effet, elle indique être tellement liée à l'homme de lettres qu'ils ne sont jamais réellement séparés : l'écriture épistolaire apparaît alors comme perpétrant ce lien entre eux. Par exemple, dans la lettre du 17

février 1947, Beauvoir écrit : « C'est un si grand bonheur, vos lettres. Je suis avec vous tout le temps²⁹². » De la même manière dans la lettre du 30 mars 1947, elle écrit que les lettres de Sartre la rapprochent de lui : « Et dimanche N.Y. et vos lettres. Je me sens me rapprocher de vos lettres et me rapprocher de vous²⁹³. »

De plus, de la même manière que dans son échange avec Nelson Algren, les lettres de Beauvoir envers Sartre s'apparentent régulièrement à la rédaction d'un véritable journal : en effet, certaines lettres sont la description des moments que Beauvoir passe séparée de Sartre. Par exemple, dans la lettre du 17 février 1947²⁹⁴, l'écrivaine décrit longuement le déroulement de sa semaine à New York, New London, Washington et Lynchburg. De la même manière, dans la lettre du 31 janvier 1947, Beauvoir débute sa lettre par ces mots : « Je voudrais tout vous raconter avec tant de détails que jamais je n'en viendrai à bout, je crains²⁹⁵. » Dans une lettre datée de juillet 1950, lors d'un voyage à Chicago pour retrouver Algren, Beauvoir entame sa lettre en indiquant qu'« [elle v[a] essayer de [lui] donner un aperçu suivi des événements²⁹⁶. » Par ailleurs, il est à noter que Beauvoir est consciente du caractère journalistique de son écriture épistolaire puisqu'elle compare elle-même ses lettres à une forme de journal : dans une lettre du 16 avril 1947, avant d'entamer une nouvelle fois la description de son voyage à Wellesley, elle prévient Sartre :

Grâce au ciel, me voilà loin de New York pour quelques jours [...] J'ai dû arrêter brusquement ma lettre, je vais reprendre à samedi ; c'est un journal tout ce que je vous envoie, mais je sais que chaque mot est lourd de souvenirs et de sens pour vous et que sûrement à travers ces énumérations vous reconnaissez la fièvre et l'émerveillement de la vie ici²⁹⁷.

À la suite de la lecture de l'échange entre Beauvoir et Sartre, nous émettons l'hypothèse que c'est notamment à travers ses discussions avec celui-ci que la femme de lettres prend conscience de l'achèvement de sa relation avec Algren, et que c'est en raison du lien qu'elle entretient avec Sartre qu'elle accepte la fin de cette histoire. En effet, durant l'été 1951, lors de son avant-dernier voyage auprès d'Algren, celui-ci annonce à Beauvoir que leur relation ne peut plus fonctionner. À partir de là, cette dernière va écrire presque quotidiennement à Sartre pendant le reste de son séjour américain. Dans ses lettres, elle mentionne qu'elle accepte la fin

²⁹² BEAUVOIR Simone de, *Lettres à Sartre*, t. 2, op. cit., p. 308.

²⁹³ *Ibid.*, p. 336.

²⁹⁴ Voir annexe 6 pour la lettre complète.

²⁹⁵ BEAUVOIR Simone de, *Lettres à Sartre*, t. 2, op. cit., p. 285

²⁹⁶ *Ibid.*, p. 372

²⁹⁷ *Ibid.*, p. 348

de sa relation transatlantique et, qu'à présent, elle pourra de nouveau se vouer entièrement à lui, comme en atteste cet extrait :

Je suis encore assez bouleversée. Mais enfin je savais que cette histoire devait finir, et bientôt ; elle est morte du dedans, parce qu'Algren s'est aperçu qu'elle était déjà morte, figée. [...] En tout cas ne vous souciez pas de moi puisque je sais que dans trois mois nous serons de nouveau ensemble, et que vous êtes ma vie — et que je ne peux pas regretter que cette histoire soit morte puisque sa mort était impliquée dans cette vie que j'ai choisie et que vous me donnez²⁹⁸.

De plus, l'écrivaine ne cesse de convoquer le pacte qui les lie et la promesse d'une vieillesse heureuse que Sartre lui avait faite en Suède 1947²⁹⁹ :

Je crois, j'espère que je partirai d'ici tout à fait sereine, avec l'idée qu'après tout c'est sans doute ainsi que les choses sont au mieux. En tout cas, j'arriverai à Paris dans le ravissement de commencer enfin notre vieillesse heureuse³⁰⁰.

Sartre semble donc reprendre sa place d'Autre « premier » dans la vie de Beauvoir.

4.2. La place de l'Autre dans l'écriture beauvoirienne

Par la lecture de *La Force des choses* et des *Lettres à Nelson Algren*, nous savons quelle implication a eu Sartre dans l'écriture de Beauvoir et réciproquement. Toutefois, nous constatons qu'à partir de 1945, puisque Beauvoir et Sartre vivent pratiquement ensemble à Paris, les deux n'échangent plus par lettres leurs impressions sur leur écriture respective. Il n'y a donc aucune trace de leur influence mutuelle dans l'échange épistolaire de 1945 à 1963. Dès lors, nous avons décidé d'étudier l'influence de Sartre sur les écrits de Beauvoir en analysant les lettres ultérieures à 1945, plus précisément celles entre 1940 et 1944, lorsque l'écrivain est mobilisé, ensuite emprisonné et, par conséquent, séparé de sa compagne.

Par la lecture de cet échange épistolaire plus ancien, nous remarquons que Beauvoir donne rapidement une place importante au jugement de Sartre sur son écriture. Elle lui demande régulièrement son avis par rapport aux écrits qu'elle lui fait parvenir. Par exemple, dans la lettre du 20 janvier 1940, elle explique à son compagnon qu'elle a écrit de nouvelles pages pour son roman *L'invitée*, cependant, elle note que même si elle est ravie de sa rédaction, elle présage déjà qu'il ne validera peut-être pas ces pages : « Je viens de faire trois pages de considérants

²⁹⁸ *Ibid.*, p. 371.

²⁹⁹ Promesse que Sartre et Beauvoir s'étaient faite en Suède durant l'été 1947. Voir BEAUVOIR Simone de, *La Force des choses*, t. 1, op. cit., p. 190.

³⁰⁰ BEAUVOIR Simone de, *Lettres à Sartre*, t. 2, op. cit., p. 397.

sur la jeunesse de Françoise qui m'ont amusée mais que vous me ferez peut-être ôter, petit juge³⁰¹ ». Beauvoir érige elle-même Sartre en tant que juge de son œuvre et applique les commentaires de celui-ci, même si cela signifie supprimer des éléments qu'elle apprécie de son ouvrage. Nous retrouvons régulièrement cette démarche de Beauvoir qui se positionne dans l'attente du jugement de son compagnon. En effet, dans la lettre du 3 janvier 1940, bien qu'elle estime avoir amélioré considérablement la dernière version de son roman, elle a besoin de l'avis de Sartre avant de valider son œuvre, de peur qu'il ne considère que ces modifications aient « alourdi³⁰² » son texte. À nouveau, dans la lettre du 3 février 1940, toujours à propos de son futur roman *L'invitée*, Beauvoir écrit ceci à Sartre : « Ensuite lycée—puis au "Versailles", j'ai relu mon chapitre qui me semble bon, avec juste quelques retouches que je ferai demain ; mais j'attends votre jugement, mon amour³⁰³. »

De même, au travers de ses lettres, Beauvoir émet également ses propres jugements concernant les ouvrages de Sartre. Par exemple, dans la lettre du 19 janvier 1940, Beauvoir écrit à Sartre à propos de sa théorie du Néant³⁰⁴ et lui dit ceci :

Que cette théorie du Néant me semble donc aguichante qui résout tous les problèmes, vous seriez donc un bien grand philosophe, petit bonne tête ? Ecoutez, je trouve sage au possible que vous décidiez de refondre le roman³⁰⁵.

Nous pouvons donc remarquer, comme l'a analysé Catherine Poisson dans *Sartre et Beauvoir : du je au nous*, que les deux compagnons entretiennent depuis longtemps un rapport important à l'écriture de l'Autre. Nous pouvons émettre un lien avec le prologue de *La Force des choses* où Beauvoir indique que pour écrire elle ressent la nécessité du jugement et de la sévérité de Sartre.

5. Croisement des *Lettres à Sartre*, des *Lettres à Algren* et de *La Force des choses*.

Le traitement de l'Autre diffère selon les corpus étudiés. Il est présent à la fois sous la forme de l'Autre, inscrit dans le monde et donc dans l'Histoire, à qui Beauvoir souhaite adresser ses récits, lui permettant dès lors de se rencontrer comme sujet ; ainsi que sous la forme de l'Autre intime, représenté simultanément par Sartre et Algren.

³⁰¹ *Ibid.*, p. 59.

³⁰² *Ibid.*, p. 14.

³⁰³ *Ibid.*, p. 76

³⁰⁴ Théorie qui sera le fondement de l'essai philosophique *L'être et le néant* de Sartre.

³⁰⁵ BEAUVOIR Simone de, *Lettres à Sartre*, t. 2, op. cit., p. 55.

Ces deux formes de l'Autre sont traitées de manière différente selon le corpus étudié. Dans *La Force des choses*, Beauvoir concentre davantage son récit autour de son objectif de communiquer avec autrui. L'autobiographie prend alors comme point de départ l'interrogation de l'auteure quant à son engagement dans la vie sociopolitique et sa représentation à l'écrit : Beauvoir, livre au travers de ses écrits, son point de vue sur le monde et son engagement par rapport à la société et à autrui. Concernant l'Autre intime, Beauvoir met en place une certaine distance dans ses rapports avec Algren : même si elle rend compte de l'importance que celui-ci avait pour elle, l'écrivaine ne donne jamais de description de l'amour qui les unissait et ne parle que très rarement du manque qu'elle ressentait envers lui, alors que dans la correspondance, ce manque apparaît de façon permanente. De la même manière, bien qu'elle mette régulièrement en avant l'importance de Sartre dans sa vie, mais aussi dans son écriture, l'écrivaine ne donne jamais de description explicite de la tendresse qui existe entre eux dans son autobiographie. L'affection qu'elle lui porte transparaît davantage dans sa correspondance où elle ne cesse de l'interpeller par de tendres appellations telles que « Ma chère petite âme³⁰⁶ », « Mon cher amour³⁰⁷ », « Mon tout cher petit³⁰⁸ » et où régulièrement elle lui dit l'amour qu'elle lui porte : « Je vous aime toujours aussi fort, je me sens tout unie à vous³⁰⁹. »

Dans les *Lettres à Algren* et les *Lettres à Sartre*, Beauvoir consigne également ses préoccupations pour les événements sociopolitiques auxquels est confronté le monde qui l'entoure. Cependant, la correspondance apparaît principalement comme l'expression de sentiments concernant les absences de l'Autre intime, leurs séparations et leurs futures retrouvailles.

Cette différence de traitement s'explique par le genre du corpus. En effet, comme l'indique Sylvie Crinquand, la correspondance reflète les humeurs de l'épistolier selon le moment de la rédaction de la lettre et selon son destinataire³¹⁰. L'échange épistolaire apparaît avant tout comme un acte de communication par lequel l'épistolier met par écrit ce qu'il désire dire à l'autre. Puisque l'épistolier s'adresse à une personne singulière, et pas à un public, il se permet une écriture plus naturelle et spontanée, et donc, fidèle à ses sentiments de l'instant. Nous retrouvons cette attitude dans la correspondance de Beauvoir avec Algren et Sartre. Lorsqu'elle écrit à Algren, elle est éloignée de celui-ci par plusieurs milliers de kilomètres, c'est donc le manque de l'Autre qui ressort dans ses lettres. La description minutieuse de son quotidien

³⁰⁶ *Ibid.*, p. 359.

³⁰⁷ *Ibid.*, p. 257.

³⁰⁸ *Ibid.*, p. 397.

³⁰⁹ *Ibid.*, p. 297.

³¹⁰ CRINQUAND Sylvie, « *La correspondance privée, simulacre d'autobiographie* », art. cité, p. 148.

apparaît alors comme un moyen de suppléer l'absence de son compagnon. De la même manière, lorsque Beauvoir échange avec Sartre, elle cherche à combler son absence en lui témoignant que, malgré leurs séparations, il ne la quitte jamais vraiment.

Dans les lettres, à la différence d'une autobiographie, l'auteur prend le temps d'organiser son vécu avant d'en faire le récit. Nous tenterons de démontrer que cette différence de traitement de l'Autre peut être analysée au prisme du genre féminin qui conditionnait l'écriture de Beauvoir.

Partie 3.

Un traitement de l'Autre au prisme du genre dans l'écriture beauvoirienne.

Cette partie conclusive va s'attacher à démontrer notre hypothèse personnelle selon laquelle le genre féminin de Simone de Beauvoir influe sur son traitement de la figure de l'Autre dans le corpus sélectionné pour ce travail.

Pour ce faire, nous appuierons d'abord notre étude sur des recherches psychologiques portant notamment sur l'influence familiale et sociétale dans la construction identitaire d'un sujet. Ensuite, nous verrons comment cette construction transparaît dans l'autobiographie de Beauvoir, et de quelle manière son genre féminin influence la rédaction de sa vie. Pour cela, nous mobiliserons les travaux de Laetitia Hanin³¹¹ et des spécialistes Jacques Lecarme et Éliane Lecarme-Tabone³¹², qui se sont attachés à démontrer de quelle manière l'autobiographie de l'auteure s'inscrit en partie dans la tradition des « autobiographies féminines », et comment le récit de sa construction identitaire est influencé par son rapport à l'Autre. Pour finir, nous étayerons nos propos par les recherches d'Anne Ledwina portant sur le sens de l'altérité dans l'œuvre de Simone de Beauvoir. Ces études nous permettront de montrer de quelle manière ce traitement de l'Autre prend place dans l'entièreté de l'œuvre de l'écrivaine.

1. La construction de soi au prisme de l'Autre

Les éléments développés dans ce point sont principalement issus des recherches de Edmond Marc dans son ouvrage *Psychologie de l'identité : soi et le groupe* et dans son travail, « La construction identitaire de l'individu ». Les recherches de Dominique Picard dans son article « Quête identitaire et conflits interpersonnels³¹³ » ainsi que les études de George Herbert Mead dans son ouvrage, *L'Esprit, le soi et la société*³¹⁴, viennent appuyer les propos avancés.

Dans ses recherches, Marc met en avant la primauté de l'entourage dans le travail de construction identitaire. En effet, il indique que déjà avant sa naissance, l'enfant est identifié dans le discours et l'imaginaire parental et prend rapidement une direction plus ou moins précise à travers le sexe et/ou le prénom souhaité. Le sujet doit alors « s'approprier, dans la

³¹¹ HANIN Laetitia, « L'autobiographie au féminin, ou les codes de la distinction. », art. cité,

³¹² LECARME-TABONE Éliane et LECARME Jacques, *L'autobiographie*, op. cit.

³¹³ Picard Dominique, « Quête identitaire et conflits interpersonnels », *Connexions*, vol. 89, n° 1, 2008, p. 75-90.

³¹⁴ MEAD George Herbert, *L'Esprit, le soi et la société*, Puf, 1963.

conformité ou la révolte (...) une identité prédéterminée qui lui est proposée par son environnement³¹⁵ ». Après la naissance, le discours parental continue à accompagner l'enfant dans son développement puisqu'il lui est donné une interprétation de ses comportements et de ses traits de caractère : ainsi, le comportement de l'entourage proche « anticipe et oriente³¹⁶ » la formation identitaire de l'enfant. Le spécialiste met donc en avant que l'identité se construit en partie au travers des interactions et des discours de l'entourage. Marc souligne également que le discours parental et la construction identitaire de l'enfant varient selon plusieurs données, notamment le sexe de l'enfant. En effet, dès l'accès à la parole, l'enfant est amené à se reconnaître en tant que garçon ou en tant que fille. Cependant, le psychologue spécifie que l'identité sexuelle ne résulte pas uniquement du sexe biologique puisqu'elle découle aussi des identifications de la petite enfance et se forge également à partir des « modèles » de féminité et de virilité proposés par la culture.

Dominique Picard, en s'appuyant sur le travail de Edmond Marc et de Georges Herbert Mead, indique qu'au travers de la question d'identité, l'individu interroge sa place par rapport à autrui « dans un mouvement constant d'assimilation et de différenciation³¹⁷ » : selon la spécialiste, autrui joue un rôle important dans la construction identitaire, mais plus encore, il est indispensable à l'existence du « Je ». De plus, Picard met en avant que l'identité est bien un « processus³¹⁸ » qui s'élabore au fur et à mesure par le contact avec les autres. Elle rejoint alors les recherches de Marc qui se basent notamment sur les études de George Herbert Mead. Ce dernier a repris et réélaboré la théorie du « soi reflété dans un miroir » de Cooley selon laquelle « le sujet s'imagine dans le regard d'autrui et anticipe les jugements que les autres peuvent porter sur lui³¹⁹ ». Pour ce faire, Mead intègre trois éléments dans le concept de soi social : l'image de notre représentation aux autres, la conscience du jugement qu'ils ont de nous et les avis positifs ou négatifs qui en découlent. Cette construction identitaire se développe parallèlement à la relation avec l'environnement : en effet, l'image de notre représentation aux autres se forge au sein de ce que Mead appelle « les groupes primaires » qui sont constitués par l'entourage proche, familial ou amical. Au départ, le nouveau-né n'a pas conscience de lui comme être autonome, et c'est par le développement de la relation avec son environnement qu'il « accède au sentiment de lui-même³²⁰ ».

³¹⁵ MARC Edmond, *Psychologie de l'identité : soi et le groupe*, op. cit., p. 49.

³¹⁶ MARC Edmond, « La construction identitaire de l'individu », dans HALPERN Catherine (éd.), *Identité(s). L'individu, le groupe, la société*, Éditions Sciences Humaines, 2016, p. 29.

³¹⁷ PICARD Dominique, « Quête identitaire et conflits interpersonnels », op. cit., p. 76.

³¹⁸ *Ibid.*

³¹⁹ MARC Edmond, *Psychologie de l'identité : soi et le groupe*, op. cit., p. 39.

³²⁰ MARC Edmond, « La construction identitaire de l'individu », art. cité, p. 30.

Dès lors, Marc indique que l'identification à autrui est un motif central dans « la dynamique identitaire³²¹ ». Dans un premier temps, le processus d'identification a lieu dans le cadre familial, l'individu s'identifie alors aux images de son entourage proche, parents, frères et sœurs, ainsi qu'aux idéaux et aux modèles de la famille et de la culture : ainsi, l'identification est en partie imposée au sujet puisque la structure familiale lui inculque nombre de normes auxquelles il est invité à se conformer. Ensuite, Marc note qu'au fil du temps, l'environnement de l'enfant croît, notamment par l'entrée dans le milieu scolaire, par l'influence des divers médias ou encore par les nouvelles rencontres hors cadre familial. L'enfant assimile alors une nouvelle aptitude qui va influencer sa vie relationnelle future : la « décentration par rapport à son entourage immédiat³²² », qui permettra à l'individu d'adopter la position d'autrui et d'ainsi voir comment il est perçu par l'Autre. C'est de cette manière que le sujet se reconnaît des identités multiples, liées aux relations et aux situations diverses : il apprend alors à accommoder ses conduites face à autrui. Marc précise que, simultanément l'individu prend conscience des différences sociales et développe une « tendance à la ségrégation selon les sexes dans les groupes de camarades³²³. » Le spécialiste souligne donc que les identifications résultent d'une part, des groupes d'appartenance primaires du sujet, et d'autre part, des groupes de référence dans lesquels il choisit ses modèles et tente de s'intégrer. De cette manière, Marc note que la position du sujet, ainsi que ses aspirations, sont intrinsèquement liées à son histoire et à son statut social, et donc à son genre. Marc rejoint là l'avis de Mead qui avait souligné que la construction identitaire s'effectue principalement en adoptant le point de vue d'autrui, qui apparaît ainsi comme un miroir nécessaire à chacun afin de réussir à se connaître. Le « soi » se présente alors comme une construction culturelle et sociale qui émerge des interactions quotidiennes.

Dans le cas de Simone de Beauvoir, Laetitia Hanin indique que la reconnaissance du père joue un rôle primordial dans la construction et la confiance en soi de la petite fille³²⁴ : en effet, là où la mère représente à l'époque la mère au foyer, le père, lui, est le représentant du savoir. Chez Beauvoir, le père occupe une place majeure en matière d'éducation. Non seulement il décide du parcours scolaire de sa fille, mais il influe également sur le choix de carrière de la jeune Simone : c'est par admiration pour lui qu'elle souhaite devenir écrivaine puisque c'était un statut pour lequel il avait beaucoup de considération. Hanin indique que cette

³²¹ *Ibid.*, p. 32.

³²² *Ibid.*, p. 33.

³²³ *Ibid.*

³²⁴ HANIN Laetitia, « L'autobiographie au féminin, ou les codes de la distinction. », art. cité, p. 16.

première éducation, qui correspond chez Beauvoir à la prise de conscience du prestige social et intellectuel du père, est le premier moment de construction de soi qui guidera l'existence des femmes écrivaines. Dans son premier tome autobiographique, Beauvoir dit ainsi : « L'idée que je me faisais de notre couple fut indirectement influencée par les sentiments que j'avais portés à mon père³²⁵. » Le père semble donc apparaître comme décisif dans l'émancipation des femmes puisqu'il leur apporte la valorisation nécessaire.

2. Le traitement de l'Autre au prisme du genre.

Si Edmond Marc note que la construction identitaire et l'importance de place de l'Autre dans celle-ci varient selon le genre de l'individu, le théoricien ne prolonge pas le raisonnement sur la condition féminine. C'est pourquoi dans cette partie, nous rejoignons l'avis de Jeri English qui justifie le rôle et la place de l'Autre dans les écrits de Beauvoir par certaines théories récentes, selon lesquelles, dans l'autobiographie féminine, la construction du sujet féminin émerge à partir de son rapport à autrui³²⁶.

Parmi ces théories du genre, dans son article « Women's autobiographical selves: Theory and practiced³²⁷ », Susan Stanford Friedman étudie le développement de la conscience du « moi » féminin. Celle-ci observe que la construction identitaire féminine se base régulièrement, mais sans s'y limiter, sur une conscience de groupe, c'est-à-dire sur une prise de conscience profonde d'autrui. En effet, comme constaté dans la première partie, une distinction importante entre les récits masculins et féminins tient à l'identité sexuelle. Puisque les femmes sont conscientes de leur position « minoritaire » dans la société, elles tendent à se situer par rapport à un groupe défini selon leur sexe. C'est également pour cette raison que les écrits de femmes sont davantage marqués par un engagement, notamment dans un but d'affranchissement. C'est dans cette mesure que nous rejoignons les propos de Friedman parce que nous constatons que l'écriture des femmes procède d'une conscience singulière de ce groupe « minoritaire » qu'elles représentent.

De plus, comme constaté dans la partie précédente, le traitement de l'Autre varie également en fonction du corpus dans lequel celui-ci est interpellé. Dans son autobiographie, même si Beauvoir présente son attachement important à Sartre et la grande affection qu'elle a eue pour

³²⁵ BEAUVOIR Simone de, *Mémoires d'une jeune fille rangée*, op. cit., p. 165.

³²⁶ ENGLISH Jeri, « Réinscriptions du sujet écrivain : le paratexte aux mémoires de Simone de Beauvoir », *Neohelicon* 37, art. cité, p. 249-250.

³²⁷ FRIEDMAN STANFORD Susan, « Women's autobiographical selves: Theory and practiced » dans BENSTOCK Shari (éd.), *The private self : Theory and practice of women's autobiographical writings*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, p. 34-62.

Algren, l'Autre intime est tout de même considéré avec plus de distance qu'il ne l'est dans l'échange de lettres.

Paule Constant souligne la tendance de Beauvoir à se présenter au travers de ses écrits autobiographiques comme refusant les « sentiers battus du féminin³²⁸ » et imposant alors une « [...] image hiératique de la femme écrivain sans aucune compromission avec les voies traditionnelles du féminin³²⁹. » En effet, la femme de lettres revient régulièrement sur son refus et son mépris de la maternité, et sur son souhait « d'une appartenance à part entière au monde supérieur des hommes³³⁰ ». De la même manière, dans son article, « De la "littérature féminine" à "l'écrire-femme" : différence et institution », Béatrice Slama indique que, dans les années cinquante, malgré une génération novatrice, les femmes écrivaines continuent à subir la discrimination, et c'est notamment avec la publication de l'œuvre *Le Deuxième sexe* que commence « un long travail de démythification du discours social sur la femme³³¹ » : la lutte contre les images et stéréotypes féminins est enclenchée. Ce contexte permet de comprendre l'attitude de Beauvoir dans son traitement de l'Autre intime. En effet, dans ses ouvrages destinés à la publication, comme son autobiographie, Beauvoir, bien qu'elle confère à Sartre une place très importante, adopte une position dite « masculine » de femme indépendante et autonome sur le plan émotif et social afin de conserver une crédibilité en tant que femme écrivaine. Toutefois, nous allons voir dans le développement de cette partie que ces propos sont à nuancer, dans la mesure où Beauvoir rejoint, sur un autre plan, certaines caractéristiques de l'écriture dite de « femme ».

2.1. Une mise en scène de soi au prisme du genre féminin

Les femmes autobiographes révèlent davantage d'hésitations à exposer leur vie au grand public, à l'inverse des autobiographes masculins tels que Rousseau dans ses *Confessions* ou Chateaubriand dans ses *Mémoires d'outre-tombe* (1848). Cela peut se comprendre par une explication sociologique historiquement établie : pendant longtemps, le terme « publique » n'était associé à la femme que pour désigner les prostituées. D'emblée, parler de soi, de sa vie intime de manière ouverte, viendrait alors transgresser ce tabou de la « femme publique ». À côté de cette « bienséance », peut également s'ajouter un « devoir de discrétion », expliquent Jacques Lecarme et Éliane Lecarme-Tabone, à l'égard d'un compagnon ou d'un proche intime

³²⁸ CONSTANT Paule, « Qu'est-ce qu'une femme qui écrit ? Perspectives historiques », *op. cit.*

³²⁹ *Ibid.*

³³⁰ *Ibid.*

³³¹ SLAMA Béatrice, « De la "littérature féminine" à "l'écrire-femme" : différence et institution », *Littérature*, n° 44, 1981, p. 57-58.

célèbre de l'écrivaine : Simone de Beauvoir, dans son autobiographie, effectue diverses omissions dans cette perspective de respect d'autrui. De plus, des pratiques telles que la confidence intime ou que l'aveu sont moins présentes par rapport aux autobiographies masculines. Évidemment, d'autres femmes autobiographes, en disciples des autobiographes masculins, n'hésitent pas à émettre quelques aveux dans leurs récits de vie.

Les spécialistes Lecarme et Lecarme-Tabone mettent également en exergue la tendance des femmes autobiographes à dépasser leur individualité afin de donner à leur cas personnel une portée pédagogique et historique, et ce en portant une grande attention aux transformations sociales de leur temps : nous retrouvons là l'objectif auquel souhaite répondre Simone de Beauvoir.

Pour conclure, le rapport à l'Autre, ainsi que sa mise en scène, semblent donc varier entre les autobiographies selon le genre de leur auteur : les femmes semblent accorder une place plus importante à l'Autre, peut-être en raison de leur environnement social et familial, de leur tendance à sans cesse s'identifier et à se situer par rapport à leur groupe d'appartenance. Cette propension à mettre en scène l'Autre peut également permettre à la femme autobiographe, comme l'avance Hanin, de légitimer son entreprise d'écriture par l'entourage fréquenté.

2.2. Une autobiographie de couple ?

L'autobiographie de couple n'est pas une écriture à deux, mais le récit de la vie à deux tenu par l'un des deux conjoints. Dans leur ouvrage, Jacques Lecarme et Éliane Lecarme-Tabone indiquent que ce « sous-genre » de l'autobiographie est plus régulièrement pratiqué par des femmes. En effet, la place accordée aux autres est plus importante dans les autobiographies de femmes que dans celles d'hommes. Laetitia Hanin précise que la présence de personnages et personnalités constitue une des spécificités des autobiographies féminines. En effet, souvent, l'autobiographie de femmes est un récit de « filiation³³² » où l'auteure raconte « comment elle s'est distinguée auprès des figures de l'autorité littéraire³³³ ». La théoricienne ajoute que cette disposition à mettre en avant ses fréquentations s'explique par la situation de la femme qui semble régulièrement tributaire de la notoriété de ses proches, et plus précisément de son compagnon.

Cette entreprise semble quelque peu problématique puisqu'elle implique soit une « totale communauté de pensées³³⁴ » entre les deux partenaires, soit la réduction de la vie et de la

³³² HANIN Laetitia, « L'autobiographie au féminin, ou les codes de la distinction. », art. cité, p. 16.

³³³ *Ibid.*

³³⁴ *Ibid.*, p. 120.

personnalité du couple aux événements publics. En effet, ce type d'écriture concerne majoritairement des couples où les deux conjoints connaissent une certaine notoriété publique individuelle, mais également, en tant que couple.

La relation de l'auteure avec Sartre est largement présente dans les deux tomes de l'entreprise autobiographique : surtout dans *La Force de l'âge* et *La Force des choses*, qui relèvent davantage du genre de la vie de couple que du récit de vie individuelle. Dans *La Force des choses*, Beauvoir raconte comment sa relation de couple avec Sartre est basée sur la nécessité, la liberté et la transparence totale. En effet, elle explique que, s'ils vivaient ensemble « un amour nécessaire », chacun connaissait de son côté des « amours contingentes ».

Jacques Lecarme et Éliane Lecarme-Tabone expliquent que, dans cette relation de couple « modèle », l'auteure lie son histoire à celle de Sartre en se faisant notamment l'historiographe de son couple « pour en construire, avec ferveur, la légende³³⁵ ». Dans l'épilogue de la *Force des choses*, Simone de Beauvoir explique que cette entreprise relationnelle a été une véritable réussite. Dans *Tout compte fait*, elle ajoute que la place importante accordée à Sartre dans sa vie ne l'a pas empêchée d'être toujours fidèle à son projet originel, à savoir la connaissance et l'écriture. Éliane Lecarme-Tabone et Jacques Lecarme concluent en expliquant que l'écriture autobiographique de couple telle que l'a pratiquée Beauvoir, n'avait pas seulement pour objectif de raconter la vie à deux avec Sartre, mais aussi de construire « l'image d'un couple idéal à l'usage des contemporains et de la postérité³³⁶ ».

3. Une réflexion sur l'Autre au travers de l'œuvre beauvoirienne

Dans son article « Le sens de l'altérité selon Simone de Beauvoir », Anna Ledwina rend compte de la complexité du motif de l'Autre et divise l'œuvre beauvoirienne en deux groupes : les écrits avant et après 1960. Ainsi, Ledwina souligne que dans les textes d'avant 1960, tels que *Le Sang des autres*, *Les Mandarins* ou *L'invitée*, Beauvoir présente un personnage féminin à « la recherche d'elle-même à travers l'autre (...) déchirée entre l'univers patriarcal et ses propres attentes que la réalité ne satisfait pas³³⁷ ». Les écrits d'après 1960, tels que *Les Belles Images* (1966), *Tout compte fait*, *La Femme rompue* (1967), quant à eux, se focalisent davantage sur le traumatisme qu'a subi Beauvoir lors de la guerre d'Algérie, et met alors en scène « le personnage d'une femme mutilée, dépourvue du regard de l'autre³³⁸ ».

³³⁵ LECARME-TABONE Éliane et LECARME Jacques, *L'autobiographie*, op. cit., p. 121.

³³⁶ *Ibid.*

³³⁷ LEDWINA Anna, « Le sens de l'altérité selon Simone de Beauvoir », *Academic Journal of Modern Philology*, vol. 9, 2020, p. 312.

³³⁸ *Ibid.*, p. 313.

Tout au long de son œuvre, Beauvoir accorde donc une place importante à sa réflexion sur l'Autre, que ce soit dans ses romans, ses essais, ou encore dans son ouvrage autobiographique.

3.1. *Le Deuxième Sexe*

Dans *Le Deuxième Sexe*, l'intention fondamentale de Beauvoir était de mettre en avant les problèmes de l'altérité et ainsi montrer que la femme en tant qu'« Autre absolu³³⁹ » est un mythe patriarcal. Dans *La Force des choses*, Beauvoir indique qu'elle avait initialement décidé d'intituler son ouvrage « L'Autre sexe³⁴⁰ », ce qui met en évidence l'intention première de l'intention de l'écrivaine.

Sartre et Algren tiennent un rôle essentiel dans le projet de son « livre sur les femmes³⁴¹ » comme l'appelle Beauvoir : en effet, les *Lettres à Algren*, écrites notamment lors de la rédaction du *Deuxième sexe*, donnent à voir des éléments concernant la genèse de l'ouvrage, ainsi que l'implication de l'amant américain³⁴². Les missives montrent que Beauvoir avait à cœur de le tenir informé de l'état d'avancement de son ouvrage : régulièrement, elle lui fait part de la progression de ses réflexions et des diverses lectures qui les nourrissent. Par exemple, dans la lettre du 2 janvier 1948, Beauvoir explique à Algren qu'elle revient à son « essai sur les femmes³⁴³ », car même si sa condition de femme ne l'a jamais bridée, elle constate tout de même que les femmes autour d'elle « vivent des problèmes spécifiques et qu'il vaudrait la peine de les analyser dans leur particularité³⁴⁴. » Elle indique alors à son amant que de nombreuses lectures lui seront nécessaires pour poursuivre son travail et qu'elle a déjà tracé « un canevas des idées générales, un plan d'ensemble de l'ouvrage³⁴⁵. »

De plus, dans *La Force des choses*, Beauvoir rend compte du rôle qu'a joué Sartre sur la prise de conscience de sa condition de la femme et sur la rédaction de son ouvrage : la réflexion sur ce sujet s'est enclenchée chez l'auteure à la suite d'une interrogation sur sa condition de femme de la part de son compagnon :

³³⁹ Beauvoir Simone de, *Le Deuxième sexe*, t. 1, Paris, Gallimard, 1949, p. 118

³⁴⁰ BEAUVOIR Simone de, *La Force des choses*, t. 2, *op. cit.*, p. 235.

³⁴¹ BEAUVOIR Simone de, *Lettres à Nelson Algren*, *op. cit.*, p. 256.

³⁴² Pour de plus amples informations sur le sujet, nous vous renvoyons au travail de Céline Léon, « La Genèse du "Deuxième sexe" à la lumière des Lettres à Nelson Algren. », *Simone de Beauvoir Studies*, vol. 18, 2001, p. 61-81. Celle-ci s'est attelée à la rédaction d'un compte-rendu sur ce que les *Lettres à Algren* mettent en lumière par rapport à la rédaction du *Deuxième Sexe*. »

³⁴³ BEAUVOIR Simone de, *Lettres à Nelson Algren*, *op. cit.*, p. 209.

³⁴⁴ *Ibid.*

³⁴⁵ *Ibid.*

« – Tout de même, vous n’avez pas été élevée de la même manière qu’un garçon : il faudrait y regarder de plus près. » Je regardai et j’eus une révélation ; ce monde était un monde masculin, mon enfance avait été nourrie de mythes forgés par les hommes et je n’y avais pas du tout réagi de la même manière que si j’avais été un garçon. Je fus si intéressée que j’abandonnai le projet d’une confession personnelle pour m’occuper de la condition féminine dans sa généralité³⁴⁶.

Il est intéressant de constater l’importance que Beauvoir accorde à l’Autre dans le processus de rédaction de son livre. Élène Cliche reprend l’analyse de Jessica Benjamin concernant la notion d’intersubjectivité dans son ouvrage *The Bonds of Love* où elle démontre « le paradoxe entre l’affirmation de soi et le besoin de l’autre³⁴⁷. » La spécialiste ajoute que Beauvoir avait conscience de « ce conflit entre dépendance et indépendance³⁴⁸ » par rapport à l’Autre et que la rédaction du *Deuxième Sexe* prend en partie racine à partir de « ce mouvement contradictoire entre soi et l’autre³⁴⁹ ». En effet, Marie-Andrée Charbonneau indique que Simone de Beauvoir, par la rédaction de son ouvrage, tente de comprendre pourquoi « l’altérité en tant que catégorie fondamentale de la pensée humaine³⁵⁰ » est la cause originelle de l’oppression des femmes. Pour ce faire, Beauvoir démontre, dans *Le Deuxième sexe*, la nécessité de l’Autre dans l’affirmation du sujet « qui ne peut s’atteindre qu’à travers l’autre³⁵¹. »

Nous constatons donc que la réflexion sur l’Autre traverse l’œuvre de Beauvoir et culmine dans son ouvrage *Le Deuxième sexe* où l’altérité est étudiée au prisme de la condition féminine : selon Susanne Moser, Beauvoir y élabore un concept de l’altérité qui inclut la femme « comme l’Autre de l’homme³⁵² ».

³⁴⁶ BEAUVOIR Simone de, *La Force des choses*, t. 1, op. cit., p. 135.

³⁴⁷ CLICHE Élène, « La correspondance de Simone de Beauvoir à Nelson Algren : une expérience de l’altérité et l’élaboration d’un autoportrait paradoxal », art. cité, p. 131.

³⁴⁸ *Ibid.*

³⁴⁹ *Ibid.*

³⁵⁰ CHARBONNEAU Marie-Andrée, « *Le Deuxième sexe* et la philosophie : Maître, esclave, ou ... ? Le cas Simone de Beauvoir », *Simone De Beauvoir Studies*, vol. 17, 2000, p. 8.

³⁵¹ *Ibid.*

³⁵² MOSER Suzanne, « Entre l’altérité absolue et la reconnaissance des différences : Aspects de l’autre chez Simone de Beauvoir », dans *Simone de Beauvoir cent ans après sa naissance. Contributions interdisciplinaires de cinq continents*, STAUDER Thomas (éd.), Tubingue, Gunter Narr Verlag, p. 236.

Conclusion

Dans le cadre de ce mémoire, notre objectif a été de percevoir au travers des œuvres *Lettres à Nelson Algren*, *Lettres à Sartre* et *La Force des choses*, comment Simone de Beauvoir s'est positionnée par rapport à ce qui a été appelé « la littérature des femmes » et quelle place elle a attribuée à la figure de l'Autre au sens de celle-ci. Nous avons alors procédé en trois étapes : tout d'abord, nous avons recontextualisé le corpus étudié par un chapitre théorique des trois genres concernés, c'est-à-dire l'autobiographie, la correspondance et le journal intime, afin de comprendre la manière dont Beauvoir s'y est illustrée ; ensuite, nous avons abordé le traitement de l'Autre dans le corpus étudié ; pour terminer, nous avons étudié la façon dont le genre féminin de l'écrivaine l'a influencée dans la rédaction et dans le traitement d'autrui dans ledit corpus.

La première partie, davantage théorique, a porté sur l'entrée de la femme dans la littérature et nous a permis de voir les difficultés auxquelles ont été confrontées celles-ci pour s'ériger une place dans l'écriture. Nous avons également constaté à quel point les écrivaines ont longtemps été assignées au genre des écrits de l'intime tels que l'autobiographie, la correspondance et le journal. S'il est vrai que nous nous sommes justement attardée sur cette partie de l'œuvre de Beauvoir, il ne faut toutefois pas oublier qu'elle s'est également illustrée dans de nombreux autres genres comme le roman, l'essai ou encore le théâtre, et ne s'est donc pas limitée à ce qui était connoté, souvent négativement, comme des « genres féminins ». Cette partie nous a permis de nous interroger sur l'importante inégalité qui règne entre les hommes et les femmes sur le plan littéraire. Cette interrogation a été nourrie par des recherches sur la notion d'« écriture féminine », ce qui nous a aidée à dégager certaines tendances relatives à ce type d'écriture, mais nous a aussi permis de nous détacher de la vision d'une écriture féminine, à notre sens trop dichotomique, défendue par Hélène Cixous. Ces recherches nous ont permis d'entamer une réflexion sur la façon dont Beauvoir a, à la fois adhéré à cette « écriture féminine », mais s'en est également détachée.

Dans la deuxième partie de notre travail, nous avons vu qu'à la suite de la Seconde Guerre mondiale, un monde nouveau apparaît pour l'auteure, qui prend conscience de ses liens avec le monde qui l'entoure, ainsi que des responsabilités de chacun. Se développe alors un engagement progressif chez Beauvoir qui se plonge dans son époque afin de se rapprocher de la réalité dans laquelle elle évolue. C'est à ce moment qu'elle prend conscience que, pour répondre à l'objectif de se raconter, il lui faut parler du monde dans lequel elle s'inscrit : pour ce faire, traiter de l'Autre devient alors une nécessité. Cet objectif beauvoirien a été une

réussite : Anne-Marie Lasocki indique que l'entreprise d'écrire de Simone Beauvoir permet au lecteur de trouver un témoignage du vécu de son temps, puisque celle-ci s'est attachée à dépeindre à ses lecteurs le monde tel qu'elle le voyait et ainsi « éclairer certains points de l'histoire contemporaine³⁵³. » De plus, en juillet 1965, le magazine américain *Vogue* publie une interview sous le titre « Sartre talks about Beauvoir », durant laquelle l'homme de lettres souligne que Beauvoir était parvenue à « gagner une communication immédiate avec le public³⁵⁴ ». La femme de lettres est donc parvenue à se détacher des carcans de l'autobiographie féminine puisqu'elle s'est attachée à consigner son point de vue individuel dans un objectif plus universel.

Nous avons conclu, qu'au travers du corpus étudié, deux formes d'Autre pouvaient être relevées : l'Autre auquel Beauvoir adresse ses écrits et qui lui permet de se rencontrer en tant que sujet ; l'Autre intime que représentent Sartre et Algren. Au travers de notre analyse, nous avons tenté de démontrer que ces deux figures de l'Autre sont traitées de différentes manières en fonction des œuvres composant notre corpus. Dans l'autobiographie, le sujet du discours est davantage dirigé par l'objectif de communiquer avec autrui, Beauvoir concentre donc davantage son récit sur son engagement envers cet Autre. L'Autre intime, quant à lui, même s'il est évoqué régulièrement, nous a semblé alors être considéré avec plus de distance. En effet, bien que Beauvoir mette régulièrement en avant l'importance de Sartre dans son activité d'écriture et dans sa vie, ainsi que l'affection qu'elle porte à Algren, le récit autobiographique ne met pas en scène la femme amoureuse et passionnée, clairement perceptible à la lecture de la correspondance de l'auteure.

Les *Lettres à Algren* sont un témoignage important de la considération de Beauvoir envers le monde qui l'entoure : en effet, puisque ce dernier vit sur un autre continent, et donc bien éloigné de la réalité dans laquelle est inscrite Beauvoir, celle-ci traite régulièrement dans ses missives de la vie politique, tout en abordant les divers événements de son quotidien. Toutefois, nous avons constaté que les lettres étaient principalement, pour Beauvoir, l'espace de sa rencontre avec l'Autre intime au-delà de leur séparation. En ce sens, les *Lettres à Sartre* répondent au même objectif puisque, si les lettres expriment principalement le manque, elles sont également décrites comme perpétrant le lien qui unit Beauvoir à Sartre. Toutefois, il est à noter que malgré cette différence de traitement selon le corpus, l'autobiographie et la

³⁵³ LASOCKI Anne-Marie, *Simone de Beauvoir ou l'entreprise d'écrire*, op. cit., p. 189.

³⁵⁴ « Sartre talks about Beauvoir », *Vogue*, juillet 1965, p. 73. Reproduite dans KIRKPATRICK Kate, *Devenir Beauvoir. La force de la volonté*, trad. de l'anglais par MEYER Clotilde, Paris, Flammarion, 2020.

correspondance restent à la fois un espace où l'individuel croise le collectif, mais où la mise en scène du « moi » n'est jamais absente.

Dans la troisième partie, nous avons tenté de répondre à notre hypothèse selon laquelle le genre de l'auteur l'a influencée dans la rédaction de son œuvre et dans son traitement de la figure de l'Autre. Nous avons basé notre recherche sur les notions de constructions identitaires développées par Edmond Marc, qui au travers de ses recherches, a démontré que la figure de l'Autre était constitutive dans ce qu'il appelle la « dynamique identitaire³⁵⁵ ». En effet, le sujet se construit selon le point de vue d'autrui qui apparaît alors comme un miroir permettant à l'individu de se reconnaître. Une fois démontrée l'importance de l'Autre dans la construction identitaire, nous nous sommes demandé si celle-ci, puisqu'elle est principalement sociale, ne dépend pas également du traitement de l'individu selon son genre. C'est pourquoi nous avons alors rejoint l'avis de Susan Stanford Friedman qui stipule que les femmes accordent davantage une place importante à autrui en raison d'une conscience singulière du groupe auquel elles appartiennent.

Ces propos ont notamment été étayés par les recherches de Paule Constant qui a montré le refus de Beauvoir de suivre le tracé traditionnel donné aux femmes, et qui pour s'en détacher, s'est forgé une image contre les divers stéréotypes accolés à la « littérature féminine ». Le traitement de l'Autre intime que représentent Sartre et Algren semble alors en subir les conséquences dans l'œuvre autobiographique de Beauvoir. Celle-ci, en effet, les considère de manière plus distante que dans sa correspondance avec l'un et l'autre. Toutefois, si Beauvoir semble s'attacher à s'éloigner de la littérature de femmes, la *Force des choses* répond tout de même à une spécificité de l'autobiographie féminine puisque l'ouvrage de Beauvoir est notamment parcouru de personnages masculins. Laetitia Hanin explique cette tendance par la situation de la femme écrivaine qui est régulièrement dépendante de la notoriété de ses proches masculins, comme son compagnon.

Pour terminer cette partie de notre travail, nous avons constaté que la réflexion de Beauvoir sur la dialectique de l'Autre a atteint son point culminant lors de la rédaction de son ouvrage *Le Deuxième sexe* dans lequel elle s'est attachée à comprendre le concept d'altérité comme point de départ à la pensée humaine.

Le croisement la correspondance beauvoirienne et de son autobiographie nous a donc permis de voir que dans cette dernière, l'auteur fait le choix de laisser de côté la dimension amoureuse et passionnée de ses relations avec l'Autre intime, qu'il soit Sartre ou Algren. Selon

³⁵⁵ MARC Edmond, « La construction identitaire de l'individu », art. cité, p. 32.

notre hypothèse, ce choix se justifie par la volonté de l'auteure d'adopter une position dite « plus masculine » dans ses écrits, probablement afin de rester en accord avec la figure du féminisme qu'elle représente, et donc, ne pas être déconsidérée par ses lecteurs et ses détracteurs.

Une étude sur le croisement du corpus étudié avec l'œuvre *Le Deuxième sexe* et les considérations de Beauvoir sur la femme comme étant « l'Autre » de l'homme, et toujours dans le questionnement des conséquences du genre féminin dans l'écriture, en prolongement de ce premier travail, permettrait de développer notre recherche sur la figure de l'Autre dans l'écriture beauvoirienne. En effet, aujourd'hui, alors que la question de l'égalité homme-femme est plus que jamais mise en avant dans la société et les médias, il nous semble d'autant plus important de perpétuer les recherches et la mise en avant de grands personnages ayant eu un impact fort dans le développement du féminisme, tels que Simone de Beauvoir et bien d'autres.

Bibliographie

1. Corpus littéraire

1.1. Corpus d'étude

BEAUVOIR Simone de, *La Force des choses*, t. 1, Paris, Gallimard, 1963.

BEAUVOIR Simone de, *La Force des choses*, t. 2, Paris, Gallimard, 1963.

BEAUVOIR Simone de, *Lettres à Nelson Algren: un amour transatlantique, 1947-1964*, texte établi, traduit de l'anglais et annoté par LE BON DE BEAUVOIR Sylvie, Paris, Gallimard, 1997.

BEAUVOIR Simone de, *Lettres à Sartre*, t. 2, 1940-1963, Paris, Gallimard, 1990.

1.2. Autres œuvres de Beauvoir

BEAUVOIR Simone de, *La Force de l'âge*, Paris, Gallimard, « Folio », 1960.

BEAUVOIR Simone de, *Le Deuxième sexe*, t. 1, Paris, Gallimard, 1949.

BEAUVOIR Simone de, *Le Deuxième sexe*, t. 2, Paris, Gallimard, 1949.

BEAUVOIR Simone de, *L'Invitée*, Paris, Gallimard, 1943.

BEAUVOIR Simone de, *Lettres à Sartre*, t. 1, 1940-1963, Paris, Gallimard, 1990.

BEAUVOIR Simone de, *Mémoires d'une jeune fille rangée*, Paris, Gallimard, 1958.

BEAUVOIR Simone de, *Pyrrhus et Cinéas*, Paris, Gallimard, 1971

BEAUVOIR Simone de, *Tout compte fait*, Paris, Gallimard, 1972.

2. Références secondaires

2.1. Références secondaires littéraires

- Études sur Simone de Beauvoir

AMETTE Jacques-Pierre. *Simone de Beauvoir : Ces lettres qui ébranlent un mythe*, Le Point, 15 avril 2004.

BAIR Deirdre, *Simone de Beauvoir*, Paris, Fayard.

BAINBRIGGE Susan, « Le Drame Personnel de l'Histoire : Simone de Beauvoir's *La Force de l'âge* and *La Force des choses* », *Literature & History*, vol. 10, 2001.

BEAUVOIR Simone de, « Que peut la littérature ? », dans JEANNELLE Jean-Louis et LECARME-TABONE Éliane (éd), *Simone de Beauvoir. Cahier de l'Herne*, Paris, Éditions de l'Herne, 2013, p. 335-339.

CALDERÓN Jorge, « Une éthique de l'altérité ? Les lettres de Simone de Beauvoir à Nelson Algren (1947-1964) », *Dalhousie French Studies*, vol. 64, 2003, p. 59-68.

CHAPERON Sylvie, « Les études beauvoiriennes aujourd'hui », dans KRISTEVA Julia (sous la direction de), *(Re) découvrir l'œuvre de Simone de Beauvoir, Du Deuxième sexe à la Cérémonie des Adieux*, Paris, Le Bord l'Eau, 2008, p. 467-470.

CHAPSAL Madeleine, BEAUVOIR Simone de, « Une interview de Simone de Beauvoir par Madeleine Chapsal », dans *Les écrivains en personne*, Paris, Julliard, 1960, p. 37-55.

CHAPUIS Marion, *Réception, lecteur et autobiographie : Les Mémoires de Simone de Beauvoir*. [Mémoire de master], Université Stendhal Grenoble III, 2010.

CHARBONNEAU Marie-Andrée, « *Le Deuxième sexe* et la philosophie : Maître, esclave, ou ... ? Le cas Simone de Beauvoir », *Simone De Beauvoir Studies*, vol. 17, 2000, p. 7–19.

CLICHE Élène, « La correspondance de Simone de Beauvoir à Nelson Algren : Une expérience de l'altérité et de l'élaboration d'un autoportrait paradoxal », *Simone De Beauvoir Studies*, vol. 17, 2000, p. 129–136.

ENGLISH Jeri, « Réinscriptions du sujet écrivain : le paratexte aux mémoires de Simone de Beauvoir », *Neohelicon* 37, 2010, p. 247-261.

FAUCONNIER Bernard, « Sartre et Beauvoir : le dialogue infini », *Le Magazine Littéraire*, n° 471, 2008, p. 42- 43.

FORT Pierre-Louis, *Simone de Beauvoir*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, 2016.

FRANCIS Claude et GONTIER Fernande, *Les Écrits de Simone de Beauvoir*, Paris, Gallimard, 1979.

HALPERN-GUED Betty, « Les chemins du transcendant dans l'écriture de Simone de Beauvoir », *Simone de Beauvoir Studies* , 1997, vol. 14, p. 47-55.

HANIN Laetitia, « L'autobiographie au féminin, ou les codes de la distinction », *Littérature*, n° 191, 2018, p. 15-27.

JEANNELLE Jean-Louis, « Écrire ses Mémoires : récit de formation et “devoirs virils” », dans JEANNELLE Jean-Louis et LECARME-TABONE Éliane (éd.), *Simone de Beauvoir. Cahier de l'Herne*, Paris, Éditions de l'Herne, 2013, p. 234-241.

JEANSON Francis, *Simone de Beauvoir ou l'Entreprise de vivre*, Paris, Le Seuil, 1966.

KHAN MOHAMMADI Fatémeh, « Simone de Beauvoir, écrivain engagé », [thèse de doctorat], Université de Nancy 2, 2003.

KIRKPATRICK Kate, *Devenir Beauvoir. La force de la volonté*, trad. de l'anglais par MEYER Clotilde, Paris, Flammarion, 2020.

LASOCKI Anne-Marie, *Simone de Beauvoir ou l'entreprise d'écrire*, La Haye, Martinus Nijhoff, 1971.

LAZAR Liliane, « Simone de Beauvoir épistolière : une étude comparée des "Lettres à Sartre" et de "La correspondance croisée de Simone de Beauvoir et de Jacques-Laurent Bost" », *Simone de Beauvoir studies*, vol. 23, 2006, p. 55-60.

LECARME-TABONE Éliane, *Mémoires d'une jeune fille rangée de Simone de Beauvoir. Essai et dossier*, Gallimard, 2000.

LEDWINA Anna, « La rencontre avec l'Autre dans les écrits autobiographiques de Simone de Beauvoir », *Synergies*, Pologne n° 12, 2015, p. 93-102.

LEDWINA Anna, « Le sens de l'altérité selon Simone de Beauvoir », *Academic Journal of Modern Philology*, vol. 9, 2020, p. 311-319.

LEDWINA Anna, « Le sens selon Simone de Beauvoir : écrire pour se dire et communiquer avec les autres » *Synergies*, Pologne, n° 6, 2009 p. 153-160

LENNARTSSON Vivi-Anne, *L'Effet-sincérité, L'autobiographie littéraire vue à travers la critique journalistique. L'Exemple de "La Force des choses" de Simone de Beauvoir*, Lund Romanska institutionen, Lunds Universitet, 2001.

MATHÉ Sylvie, « Entre histoire collective et histoire personnelle. Texte et contexte de L'Amérique au jour le jour 1947 de Simone de Beauvoir », *Revue française d'études américaines*, vol. 127, n° 1, 2011, p. 47-64.

MOSER Suzanne, « Entre l'altérité absolue et la reconnaissance des différences : Aspects de l'autre chez Simone de Beauvoir », dans *Simone de Beauvoir cent ans après sa naissance. Contributions interdisciplinaires de cinq continents*, STAUDER Thomas (éd.), Tübingue, Gunter Narr Verlag, p. 235-242.

NICOLAS-PIERRE Delphine, *Simone de Beauvoir, l'existence comme un roman*, Paris, Classiques Garnier, 2016.

PALMA Manon, *La transmission autobiographique de Simone de Beauvoir : une écriture du féminin entre singulier et universel*, [Mémoire de master], Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2016.

POISSON Catherine, « Constance d'une posture : de l'écriture comme tiers », dans JEANNELLE Jean-Louis et LECARME-TABONE Éliane (éd.), *Simone de Beauvoir. Cahier de l'Herne*, Paris, Éditions de l'Herne, 2013, p. 118-123.

POISSON Catherine, *Sartre et Beauvoir : du je au nous*, Amsterdam, Rodopi, 2002.

SAVAGE Bill, « L'amoureuse et l'autre », *Le Magazine Littéraire*, n° 471, 2008, p. 45.

SAVIGNEAU Josyane, « L'aventure d'être soi », Hors-série *Le Monde*, collection « Une vie, une œuvre », *Simone de Beauvoir : une femme libre*, 2011, p. 7-18.

SCHWERDTNE Karin, « Les lettres-objets de Simone de Beauvoir : entretien avec Sylvie Le Bon de Beauvoir. », *Nouvelle Revue Synergies Canada*, n°13, 2020.

STRASSER Anne, « 1962 : Simone de Beauvoir ou le désenchantement », dans FORT Pierre-Louis et CHAULET ACHOUR Christiane (éd.), *La France et l'Algérie en 1962*, Paris, Karthala, 2013, p. 149-161.

STRASSER Anne, « Le "chef-d'œuvre" de l'amour transatlantique ou les ambiguïtés d'une correspondance entre vie et littérature », *Simone de Beauvoir Studies*, vol. 23, 2006-2007, p. 24-39.

TIDD Ursula, « Simone de Beauvoir et les usages de la mémoire », dans JEANNELLE Jean-Louis et LECARME-TABONE Éliane (éd.), *Simone de Beauvoir. Cahier de l'Herne*, Paris, Éditions de l'Herne, 2013, p. 241-246.

TIDD Ursula, « The Self-Other Relation in Beauvoir's Ethics and Autobiography », *Hypatia*, vol. 14, n° 4, 1999, p. 163-174.

TIDD Ursula, LE BON DE BEAUVOIR Sylvie, « Entretien avec Sylvie Le Bon De Beauvoir 30 aout 1994 », *Simone De Beauvoir Studies*, vol. 12, 1995, p. 10–16.

- Histoire littéraire

CALLE-GRUBER Mireille, *Histoire de la littérature française du XXe siècle ou Les repentirs de la littérature*, Paris, Honoré Champion, 2001.

- L'autobiographie et les mémoires

GUSDORF Georges, *Lignes de vie 1 : Les écritures du moi*, Paris, Odile Jacob, 1990.

LECARME-TABONE Éliane et LECARME Jacques, *L'autobiographie*, Paris, Armand Colin, 1997

LEJEUNE Philippe, *L'autobiographie en France*, Paris, Armand Colin, 1971.

LEJEUNE Philippe, *Le pacte autobiographique*, Paris, Seuil, 1975.

JEANNELLE Jean-Louis, *Écrire ses mémoires au XXe siècle : déclin et renouveau*, Paris, Gallimard, 2008.

SIMONET-TENANT Françoise (éd.), *Dictionnaire de l'autobiographie. Écritures de soi en langue française*, Paris, Honoré Champion, 2017.

- Les correspondances

BRENOT Philippe, *De la lettre d'amour*, Paris, Zulma, 2000.

CORNILLE Jean-Louis, « L'assignation : analyse d'un pacte épistolaire », dans BONNAT Jean-Louis et BOSSIS Mireille (éd.), *Écrire, publier, lire: les correspondances (Problématique et économie d'un genre littéraire)*, Nantes, Publication de l'Université de Nantes, 1982, p. 25-54.

CRINQUAND Sylvie, « La correspondance privée, simulacre d'autobiographie ? », *Caliban*, n° 31, 1994, L'auto/biographie, p. 147- 154.

DIAZ Brigitte, *L'épistolaire ou la pensée nomade*, Paris, PUF, 2002.

HAROCHE-BOUZINAC Geneviève, *L'épistolaire*, Paris, Hachette, « Contours littéraires », 1995.

FESSIER Guy, *L'épistolaire*, Paris, PUF, 2003.

HOOCK-DEMARLE Marie Claire, *L'Europe des lettres. Réseaux épistolaires et construction de l'espace européen*, Paris, Albin Michel, « L'évolution de l'humanité », 2008.

FERREYROLLES Gérard, « L'épistolaire, à la lettre », *Littératures classiques*, 2010/1, n° 71, p. 5- 27.

- Le journal intime

DIDIER Béatrice, *Le journal intime*, Paris, PUF, 1976.

GIRARD Alain, *Le journal intime*, Paris, PUF, 1986.

SIMONET-TENANT Françoise, « Le journal personnel comme pièce du dossier génétique », *Genesis* 32, 2011, p. 13–27.

- Études de genre

GEMIS Vanessa, « La biographie genrée : le *genre* au service du genre », CONTEXTES [en ligne], 2008, mis en ligne le 24 juin 2008, <http://journals.openedition.org/contextes/2573>, consulté le 05 juin 2021.

LE FEUVRE Nicky, « Le "genre" comme outil d'analyse sociologique », dans FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL Dominique, PLANTÉ Christine, RIOT-SACREY Michèle et ZAIDMAN Claude, (éd.), *Le genre comme catégorie d'analyse. Sociologie, histoire, littérature*, Paris, l'Harmattan, 2003.

- Études sur l'écriture des femmes

BOILEAU Nicolas, « Un genre à part : l'autobiographie et la gynocritique », dans MARRET Sophie et LE FUSTEC Claude (éd.), *La fabrique du genre : (dé)constructions du féminin et du masculin dans les arts et la littérature anglophones*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 289-304.

CONSTANT Paule, « Qu'est-ce qu'une femme qui écrit ? Perspectives historiques », conférence à l'école Polytechnique de Zurich, 24 mars 1999.

DIDIER, Béatrice, *L'Écriture-femme*, Paris, PUF, 1981.

DUCHÊNE Roger, « Genre masculin, pratique féminine, de l'épistolière inconnue à la marquise de Sévigné », *Europe*, n° 801-802, 1996, p. 27-39.

FALLAIZE Elizabeth, « Reception Problems for Women Writers: The Case of Simone de Beauvoir », dans KNIGHT Diana et STILL Judith (éd.), *Women and Representation*, Nottingham, WIF, 1995, p. 43-56.

FISCHER Claudine, « Le féminisme d'Hélène Cixous », dans SOW Fatou (dir), *La recherche féministe francophone. Langue, identités et enjeux*, Paris, Karthala, 2009, p. 237-242.

FRIEDMAN STANFORD Susan, « Women's autobiographical selves: Theory and practiced » dans BENSTOCK Shari (éd.), *The private self : Theory and practice of women's autobiographical writings*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, p. 34-62.

LUCIANI Isabelle, « Femmes et récits de soi. Un champ méditerranéen entre assignations, appropriations et action (xvie-xxie siècle) ? », *Rives méditerranéennes*, n° 52, 2016.

MCDONALD Christie, « Notes sur l'entre-deux : de la biographie à l'autobiographie des femmes », dans NEEFS Jacques (éd.), *Le Bonheur de la littérature. Variations critiques pour Béatrice Didier.*, Paris, PUF, 2005, p. 339-349.

PAQUIN Éric, *Le récit épistolaire féminin au tournant des Lumières et au début du XIXe siècle (1793-1837) : adaptation et renouvellement d'une forme narrative*, [thèse de doctorat], Université de Montréal, 1998.

PELLEGRIN Nicole, *Écrits féministes : de Christine de Pizan à Simone de Beauvoir*, Paris, Flammarion, 2010.

PLANTÉ Christine, *La Petite sœur de Balzac : essai sur la femme auteur*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1989.

REBREYEND Anne-Claire, *Intimités amoureuses : France 1920-1975*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2008.

ROY Julie, « Le "genre" prétexte : récit de soi et critique sociale dans les correspondances "féminines" au tournant du XIX^e siècle », dans ANDRÈS Bernard et BERNIER Marc-André (éd.), *Portrait des arts, des lettres et de l'éloquence au Québec (1760-1840)*, Québec, Les Presses de l'université Laval, 2013, p. 181-202.

SMITH Sidonie et WATSON Julia, *Women, Autobiography, Theory: A Reader*, Madison, Wisconsin, The University of Wisconsin Press, 1998.

SLAMA Béatrice, « De la "littérature féminine" à "l'écriture-femme" : différence et institution », *Littérature*, n° 44, 1981, p. 51-71.

STISTRUP JENSEN Merete, « La notion de nature dans les théories de l' "écriture féminine " », *Clio. Femmes, genre, histoire* [en ligne], 2000, mis en ligne le 09 novembre 2007, <http://journals.openedition.org/clio/218>, consulté le 15 mars 2021.

WILWERTH Evelyne, *Visages de la littérature féminine*, Bruxelles, Pierre Mardaga, 1987.

2.2. Études historiques

PERROT Michelle, *Les Femmes ou les silences de l'Histoire*, Paris, Flammarion, 1998.

THÉBAUD Françoise, *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, Paris, ENS Éditions, 2007.

2.3. Études philosophiques et psychologiques

COLETTE Jacques, *L'existentialisme*, Paris, PUF, 1994.

FOUCAULT Michel, « L'écriture de soi », dans DEFERT Daniel et EWALD François (éd.), *Dits et écrits, IV*, Paris, Gallimard, 1994.

GUSDORF Georges, *La Découverte de soi*, Paris, PUF, 1948.

LEVINAS Emmanuel, *Altérité et transcendance*, Paris, Fata Morgana, 1995.

MARC Edmond, *Psychologie de l'identité : soi et le groupe*, Paris, Dunod, 2005.

MARC Edmond, « La construction identitaire de l'individu », dans HALPERN Catherine (éd.), *Identité(s). L'individu, le groupe, la société*, Éditions Sciences Humaines, 2016, p. 28-36.

PICARD Dominique, « Quête identitaire et conflits interpersonnels », *Connexions*, vol. 89, n° 1, 2008, p. 75-90.

2.4. Dictionnaires

FURETIÈRE Antoine, *Dictionnaire universel*, La Haye et Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, 1690.

LECARME Éliane, « Beauvoir Simone de- (1908-1986) », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 19 mars 202, <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/simone-de-beauvoir>.

